

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

Région du Centre

Département de la LEKIE

COMMUNE D'OKOLA

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

Center Region

LEKIE Sub Division

OKOLA COUNCIL

PCD OKOLA



Bâtiment abritant les services de la commune d'OKOLA

Avec l'appui du



Juillet 2011

Sommaire

Résumé du PCD.....	3
Liste des abréviations.....	4
Liste des tableaux.....	6
Liste des photos.....	7
Liste des cartes.....	8
Liste des figures.....	9
Liste des annexes.....	10
LISTE DES ABBREVIATIONS	4
2.1.1. Préparation à l'interne.....	11
2.2. Collecte des données ou planification proprement dite y compris les données GPS.....	13
2.2.4.1. Restitution des résultats des différents outils.....	14
2.5.1. Rédaction du rapport.....	15
3.3.5. Habitat.....	21
Conseil municipal	31
3.2.2 L'exécutif communal	32
Situation financière de la commune	33
Politique de prévision budgétaire.....	34
Les recettes communales.....	34
Les Dépenses communales	34
L'Analyse de la gestion financière de la commune.....	35
L'analyse des Recettes des trois dernières années	36
Les possibles améliorations.....	36
4.2. Cadre Logique du Plan Communal de Développement d'OKOLA	51
Tableau 14 : TABLEAUX SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION OU CADRE LOGIQUE DU PCD D'OKOLA	52
Outils de suivi évaluation participatif.....	125
2.1.Composition et attributions du Comité de Suivi-évaluation du PCD	125
2.2.1.Le suivi.....	127
2.2.2.L'évaluation	127
2.2.2.1. Les Outils.....	128
2.2.2.2.Le plan d'investissement annuel (PIA)	128
La Fiche d'indicateurs.....	128
2.2.2.3.Les rapports d'activités	128
2.2.2.4.Les tableaux de bord	128
6.3.1. Fréquence du reporting.....	129
6.3.2. Rapports d'activités trimestriels.....	129
6.3.3. Rapports d'activités semestriel et annuel	130
III- FICHE DE MICRO-PROJET 3	136
IV - FICHE DE MICRO-PROJET 4.....	Erreur ! Signet non défini.

RESUME DU PCD

L'atteinte des objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) et la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) ne seront effectives que si les appareils en charge de l'exécution sont dotés d'arguments solides collectés auprès des populations respectives. C'est ainsi que la présente action s'inscrit en droite ligne dans la logique du développement régional et local, impulsé par l'Etat du Cameroun. Cette lourde tâche de mise en œuvre incombe au MINEPATD à travers le Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP).

Le présent Plan Communal de Développement est celui de la commune d'OKOLA, chef lieu de l'arrondissement d'OKOLA dans le département de la LEKIE, situé dans la Région du Centre-Cameroun. La commune d'OKOLA a par ailleurs bénéficié au paravent d'un financement du projet de Gestion Durable des Terres (PDGT) par le PNDP. Il s'agit pour l'Organisme d'Appui Local (OAL) **Fondation Save African Family (Fondation SAF)**, adjudicataire du marché, sous la supervision du PNDP, de réaliser le Plan Communal de Développement de la commune d'OKOLA. Le processus de planification a débuté le 10 janvier 2011 avec les ateliers de diagnostic qui ont été menées dans les 28 secteurs. Des équipes aux compétences pluridisciplinaires de trois facilitateurs par groupe, ont séjourné dans les 74 villages de la Commune. L'objectif de ces descentes sur le terrain était d'accompagner les populations dans la définition des orientations du développement communal devant servir de référence à toutes les actions à mener. L'approche méthodologique utilisée s'articule en 7 étapes qui sont : la étape de préparation, le diagnostic participatif, la planification proprement dite, la mobilisation des ressources, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation.

Le diagnostic participatif révèle que la Commune entre autres une pauvreté en termes d'infrastructures sociales et économiques, un faible développement de l'économie locale malgré les atouts et potentialités que regorge la commune. Il ressort également que la commune connaît de nombreux problèmes dont les plus urgents sont les suivants : la difficulté d'accès à une éducation de qualité, l'insuffisance de la couverture du réseau électrique, la difficulté d'accès à l'eau potable, la difficulté d'accès aux soins de santé de qualité, difficulté d'accès aux infrastructures sportives, la difficulté de développer une économie locale porteuse, la mauvaise utilisation des terres et des ressources, faibles revenus propres de la commune.

L'analyse de ces problèmes a permis d'identifier les causes pertinentes et les axes stratégiques sur lesquels la Commune veut et peut agir à court, à moyen et à long terme. Les activités de planification qui ont suivi ont permis à la Commune d'élaborer un PCD qui prévoit un certain nombre d'action dans les 28 secteurs et dont plusieurs sont liées à l'amélioration de l'accès aux infrastructures de développement de base et à l'amélioration du fonctionnement de l'institution communale. Le développement de l'économie local et la création d'emplois sont autant d'axes identifiés pour atteindre les objectifs de développement escomptés. Au rang de tous ces projets, quelques activités des actions figurent dans le plan d'investissement annuel pour un montant total de **270 000 000** (deux cent soixante dix millions) de FCFA et un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) de trois ans pour un montant de **1 230 050 000 (un milliard deux cent trente millions cinquante mille francs) CFA**. A l'issue du processus et après concertations élargies, un Comité Communal de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre du PCD a été mis en place pour assurer le pilotage du PCD. Ce comité comprend 06 membres dont les rôles ont été bien déterminés.

LISTE DES ABBREVIATIONS

A1	Premier Adjoint au Maire
A2	Deuxième Adjoint au Maire
AES SONEL	American Energy Society – Société Nationale d'Electricité du Cameroun
ANAFOR	Agence Nationale des Forêts
CA	Compte Administratif
CAC	Centimes Additionnels Communaux
CADEPI	Cellule d'Appui au Développement local Participatif Intégré
CAMTEL	Cameroun Télécommunication
CDV	Comité de Développement Villageois
CEFAM	Centre de Formation de L'Administration Municipale
CDI	Centre Divisionnaire des Impôts
CLC	Comité Local de Concertation
CLLS	Comité Local de Lutte contre le VIH/SIDA
CM	Comptabilité Matière
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit
CRTV	Cameroon Radio and Télévision
CSI	Centre de Santé Intégré
DEL	Développement Economique Local
DO	Diagnostic Organisationnel
ESA	Projet Eau, Sol, Arbre
EPE	Etude du Potentiel Economique
FEICOM	Fond Spéciale d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
FMO	Forces de Maintien de l'Ordre
GIC	Groupe d'Initiative Commune
ISS	Interview semi structuré
MARPP	Méthode Accélérée de Recherche et de Planification Participative
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINEPATD	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Administration territoriale
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINCULT	Ministère de la Culture
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEP	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, de la pêche et des Industries Animales
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINFOF	Ministère des Forets et de la Faune
MINSEP	Ministère du Sport et de l'Education Physique
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
OAL	Organisme d'Appui Local
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OTVP	Occupation temporaire de la voie Publique
PCD	Plan Communal de Développement

DRAFT PCD OKOLA

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : constitution des équipes de planification**
- Tableau 2 : outils utilisés lors du diagnostic**
- Tableau 3 : répartition de la population de la commune d'OKOLA**
- Tableau 4 : Inventaire des espèces fauniques de l'arrondissement d'OKOLA**
- Tableau 5 : Fiche signalétique de la Commune**
- Tableau 6 : Gestion des ressources humaines**
- Tableau 7 : Situation générale des comptes administratifs 2007-2008-2009**
- Tableau 8 : Recettes de la Commune des trois dernières années**
- Tableau 9 : Gestion des ressources financières**
- Tableau 10 : Sommier des bâtiments communaux 2010**
- Tableau 11 : Gestion des ressources patrimoniales**
- Tableau 12 : Forces, faiblesses et axes de collaboration de l'Institution Communale**
- Tableau 13 : Récapitulatif des données de base de la Commune d'OKOLA**
- Tableau 14 : Tableau synoptique de planification du PCD d'OKOLA**
- Tableau 15: Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) de trois ans**
- Tableau 16: Plan d'Investissement Annuel (PIA) 2011**
- Tableau 17: Programmation des Micro projet relevant du PIA**
- Tableau 18: Plan de Passation et d'Exécution des Marchés**
- Tableau 19 : Impacts environnementaux possibles**
- Tableau 20: Plan de gestion environnemental**
- Tableau 21 : mécanisme de suivi évaluation**

LISTE DES PHOTOS

Photo1 : Bâtiment abritant les services de la commune d'OKOLA

DRAFT PCD OKOLA

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : graphique de représentation de la pyramide des âges

Figure 2 : graphique de représentation de la parité hommes/femmes

DRAFT PCD OKOLA

LISTE DES ANNEXES

Annexe : Fiches de microprojets

DRAFT PCD OKOLA

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les étapes successives de développement qui ont structurées les logiques de croissance économique au Cameroun, ont abouti à l'adoption de la vision de développement consignée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et la vision de développement à l'horizon 2035. Le DSCE en effet est le cadre de référence de la politique et de l'action Gouvernementale ainsi que le lieu de convergence de la coopération avec les partenaires techniques et financiers en matière de développement. Il constitue ainsi le vecteur de la recherche de la croissance et de la redistribution de fruits jusqu'aux couches les plus vulnérables de la population avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes. Et pour ce qui est de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté, le gouvernement camerounais avec l'appui des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux ont mis sur pied un important programme décentralisé participatif.

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) s'inscrit dans la stratégie intégrée de développement rural et compte développer une synergie fonctionnelle de partenariats entre les communautés à la base, l'Etat, la société civile, les ONG et les bailleurs de fonds. Il vise ainsi à promouvoir un développement équitable, efficace et durable au sein des populations rurales et des communes. Ces dispositions de mise en œuvre ont été renforcées par le gouvernement Camerounais à travers les lois n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation au Cameroun et n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles de la décentralisation applicables aux communes, textes dans lesquelles la commune est l'unité de base à partir de laquelle se développe la décentralisation. C'est à ce titre que les principaux bénéficiaires du PNDP sont les collectivités territoriales décentralisées.

Le PNDP a signé une convention avec la Commune d'OKOLA le 10 Août 2010 en vue d'apporter un appui financier à la dite Commune, pour l'élaboration de son plan communal et la réalisation d'autres activités complémentaires telles que des études de faisabilité et la rédaction des requêtes pour les microprojets. L'Organisme d'Appui Local (OAL), (FONDATION SAF) a été sélectionné pour réaliser le Plan Communal de Développement de la commune d'OKOLA.

Le processus a été lancé en janvier notamment le 05 du mois. Cette séance de lancement a connu une participation massive des différentes parties prenantes notamment celle de l'autorité administrative de la localité et surtout des représentants de la Cellule Régional du PNDP/Centre.

1.2. OBJECTIF GLOBAL DU PCD

Permettre à la commune d'OKOLA d'avoir une vision de développement durable élaborée à l'issue d'une approche participative.

1.1.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques de ce PCD sont :

1.1.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques de ce PCD sont :

1. Réaliser la monographie de la Commune;
2. Mener le diagnostic participatif (DIC, diagnostic de l'espace urbain, diagnostic niveau village);
3. Elaborer une planification stratégique ;
4. Présenter les ressources mobilisables par la commune ;
5. programmer les investissements;
6. élaborer le cadre de socio environnemental sommaire des investissements du CDMT
7. élaborer une stratégie de mobilisation des ressources ;
8. mettre en place un dispositif de suivi évaluation de la mise en œuvre du PCD

1.3 STRUCTURE DU DOCUMENT

Le présent Plan Communal de Développement est composé de six grandes parties qui sont :

- ✓ la présentation de la méthodologie ;
- ✓ la présentation sommaire de la commune ;
- ✓ la synthèse des résultats du diagnostic participatif ;
- ✓ la Planification Stratégique ;
- ✓ la Programmation ;
- ✓ Le Mécanisme de mise en œuvre et de suivi évaluation.

2. METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée dans le cadre de ce plan est celui qui est contenu dans le Guide méthodologique de planification régionale et locale (1^{ère} édition octobre 2009) dont les étapes sont : la préparation du processus de planification, diagnostic participatif, la Planification, la mobilisation des ressources, la programmation, la mise en œuvre, le suivi évaluation du PCD.

2.1. Préparation de l'ensemble du processus

La préparation du processus d'exécution de l'accompagnement des populations de la commune d'OKOLA en vue d'élaborer le PCD s'est faite à deux niveaux : au niveau de l'OAL Fondation SAF (préparation interne) et au niveau de la commune (préparation externe).

2.1.1. Préparation à l'interne

Au niveau interne la préparation de la structure du processus s'est faite en cinq étapes :

A- La sélection des planificateurs :

Fondation SAF a procédé à l'appel des planificateurs qui étaient inscrit dans l'offre techniques. Pendant cette phase l'OAL a pris le soin de remplacer les planificateurs indisponibles par des nouveaux qui avaient au moins le profil égal à ceux qui ont été remplacés.

B- La préparation pédagogique et le renforcement des capacités des planificateurs

Cette étape s'est faite à travers deux ateliers tenus par Fondation SAF :

- La première étape qui s'est déroulée dans la salle des conférences de la structure a porté sur le renforcement des capacités des planificateurs sélectionnés. Cet atelier portait sur la maîtrise des outils de la Méthode Active de Recherche Participative (MARP). Pendant cet atelier l'expert consultant a procédé à la révision de tous les outils de planification du DIC, du DEUG et Diagnostic Niveau Village. Un test de fin a été fait pour retenir les plus aptes.
- La deuxième étape quant à elle était consacrée à la restitution des travaux de l'atelier régional de formation des OAL tenu à MBALMAYO du 31 Août au 30 septembre 2010. Au cours de ce deuxième atelier, les planificateurs ont été informés des changements introduits dans le programme PNDP2 tant sur le plan méthodologique que sur le contenu des outils du diagnostic, de planification, de programmation et de suivi-évaluation.

C- La signature des contrats avec les planificateurs

Cette étape a suivi la sélection définitive des planificateurs retenus à l'issue du test. Toutes les parties prenantes ont pris connaissance des clauses contractuelles avant d'apposer leur signature sur les contrats, de même que les engagements, les missions des uns et des autres pour l'exécution de la mission.

D- La mobilisation des ressources

Afin de mener à bien la mission et dans les délais qui étaient impartis, Fondations SAF a procédé à la collecte des fonds pour l'achat du matériel didactique, le paiement de la première tranche de paiement des planificateurs et les frais de mobilité et de ration sur le terrain.

2.1.2. Préparation dans la commune

2.1.2.1. Préparation administrative

Dans le strict respect des normes et procédures, la méthodologie adoptée dans ce travail est celle définie dans le « manuel du praticien des appuis au processus d'élaboration des PDL et PCD » et révisé par la CRC-centre lors de l'atelier vde formation des OAL. Ainsi, Cette étape ayant précédé la descente de l'équipe pluridisciplinaire sur le terrain a consisté à :

- L'information des autorités administratives et traditionnelles sur les objectifs visés par les différentes planifications (niveau village, DIC, DEUC) ;
- L'élaboration d'un calendrier consensuel du déroulement du processus de planification participative dans la localité qui sera restitué à l'atelier de lancement ;
- La signature du cahier de charge avec le PNDP ;

Ainsi, l'objectif principal a été de préparer et de valider un calendrier consensuel de couverture avec le Maire et les autorités traditionnelles des villages de la commune d'OKOLA. De cet objectif, il s'est dégagé de façon spécifique la revue des villages, la consolidation du plan de couverture des villages avec un traçage des itinéraires, la préparation des rencontres avec les Chefs Traditionnels, des notes d'information et des lettres d'invitation, et l'identification de la date de lancement officiel.

La première activité a consisté à valider le découpage des villages de la commune d'OKOLA en présence du Maire et les autorités traditionnelles des différents villages. Ce travail avait pour but d'éviter les incompatibilités dans le groupement des quartiers au sein des villages. Le principe étant d'optimiser la participation au moment de l'élaboration des diagnostics. La commune d'OKOLA étant étendue et les villages très dispersés, les facteurs de validation des lieux de rencontre ont été le nombre de population le plus concentré qui très souvent est le lieu d'implantation de la chefferie.

2.1.2.2. Préparation au niveau de la commune proprement dite

Cette étape s'est déroulée entre le 1^{er} et 05 du mois de janvier ; étape pendant laquelle le Secrétaire Exécutif de l'OAL Fondation SAF a été présenté à l'Exécutif municipal de même que le contrat et le cahier des charges puis le calendrier de travail. Après cette phase s'en est suivie celle du déploiement dans les villages concernés. Dans chaque village, le chef de 2^{ème} et de 3^{ème} degrés, les forces vives et les leaders locaux ont été rencontrés. Ils ont été informés sur les objectifs du PNDP et sensibilisés sur l'approche de travail dans les villages. Des échanges et quelques discussions ont été abordés afin de dissiper les zones d'ombre pour une implication totale des populations. Les attentes de l'équipe en vue de la réussite de la mobilisation des populations ont été exprimées et également discutées ; ce qui a permis d'adopter des bonnes stratégies. Les lieux de rencontres ont été ciblés généralement arrêtés au niveau des chefferies.

Les notes d'information et les invitations leur ont été remises. En plus, l'équipe de planificateurs avec le soutien du Maire, a expliqué à ces différents Chefs le bien fondé des objectifs du PNDP. Tout en insistant sur l'importance de sensibilisation et d'information des populations. Les autorités traditionnelles ont rassuré l'équipe de planificateurs de leur totale implication et réitéré lors de l'atelier de lancement à travers des discours riches en enseignement prononcé par le maire et le représentant du préfet de la LEKIE.

Pendant cette période, les équipes de préparation ont procédé à la collecte des informations de base sur l'unité de planification, par la visite et l'exploitation des documents auprès des services techniques de la localité auprès des sectoriels et des unités administratives représentées dans la localité. Un comité de pilotage a été mis sur pied pour le suivi effectif des travaux en vue de les valider.

Les facilitateurs endogènes ont été identifiés dans les villages et également formés sur la démarche et les outils de la planification locale participative.

2.2. Collecte informations et traitement

2.2.1. Diagnostic participatif

La première phase a consisté à collecter les données secondaires au niveau des sectoriels et au niveau de la mairie. Le diagnostic a permis de connaître la situation des villages et de l'espace urbain et de l'institution communale en passant par l'identification des problèmes prioritaires, atouts et potentialités de la population, et enfin à la recherche des solutions. Pour ce faire, les outils ont été déroulés soit en groupes mixtes, soit en groupes socioprofessionnels. Il était aussi question de faire la mise en commun en plénière (restitution) des informations recueillies et d'harmonisation des points de vue (triangulation). Le tableau 2 présente les outils et la nature des groupes.

Le diagnostic niveau village est passé par : la préparation du village, l'identification des problèmes et des potentialités par secteur (28 secteurs), l'analyse de ces problèmes (arbre à problèmes, matrice...), la recherche des solutions (tableau des solutions), la planification des solutions endogènes et la mise en place des comités de concertation (un par village)

Pour faciliter le déroulement du travail et encourager la participation de toutes les couches sociales du village, les planificateurs ont procédé après présentation et explication des outils en plénière, à la division du village en groupes de travail mixtes ou socioprofessionnel. Par définition :

☞ Groupe mixte: C'est un ensemble de personnes constitué d'hommes, de femmes, de jeunes et des vieux.

☞ Groupe socioprofessionnel : C'est un ensemble de personnes constitué respectivement et uniquement d'hommes, de femmes, de jeunes ou de vieux.

Ces groupes étaient guidés dans le déroulement du diagnostic participatif ou dans la réflexion par un planificateur. Les membres du village choisissaient librement les ateliers dans lesquels ils aimeraient travailler suivant les outils ou les thèmes traités, dans le cas contraire une subdivision en groupe de nombre paire ou impaire était effectuée après décompte. Un membre du groupe dans un atelier était choisi par ses pairs pour être secrétaire et était également chargé de restituer le travail du groupe à toute l'assemblée pour amendement et validation. La restitution en plénière était faite en langue locale par les facilitateurs endogènes.

Pour ce qui est de l'atelier de PCD, il faut souligner la préparation des cadres logiques par l'équipe de Fondation SAF, puis la validation de ces cadres logiques par les sectoriels. Pendant l'atelier, les cadres logiques ont d'avantage été renseignés et enrichis par les sectoriels et l'ensemble du conseil communal réuni.

2.2.2. Planification proprement dite

Il a été question de planifier sur cinq ans les activités liées aux problèmes prioritaires identifiés en fonction des solutions endogènes et sur un an ensuite.

Cette activité s'est déroulée en plénière et les outils utilisés étaient les tableaux de planification stratégique et opérationnelle.

2.2.3. Restitution des résultats des différents outils

Après les travaux de groupes, une restitution en plénière villageoise permettait de compléter ou d'amender le travail des groupes. La restitution des travaux était faite par les rapporteurs membres du village et dans le cas échéant par un planificateur de Fondation SAF en langue locale quand le besoins s'imposait. A l'issue des plénières, les travaux étaient adoptés par l'ensemble des intervenants. Le déploiement de ces différents outils en utilisant les deux méthodes susmentionnées a permis de dégager de dégager les résultats du présent rapport.

2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie

2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie

Cette phase s'est faite par l'équipe permanente de l'OAL mise sur pied pour la circonstance. Les données de l'ensemble du processus ayant été ramenées au niveau du siège, l'équipe a procédé à la vérification, et à la triangulation avec une petite enquête sur un échantillon préalablement défini. Ainsi, les résultats obtenus à l'issue des trois diagnostics (niveau village, espace urbain, de l'institution communal), ont été restitué au cours d'un atelier où ont pris part ; les membres du Comité de Pilotage, les sectoriels, l'exécutif municipal, les chefs traditionnels et les conseillers municipaux. Au cours de cet atelier, les données des trois diagnostics ont été présentées et consolidées dans des cadres logiques, chacun représentant un secteur d'activité conformément aux exigences méthodologique. Ce

document de consolidation des données des diagnostics a été validé par l'ensemble des participants à l'atelier, déclenchant ainsi la suite du processus consacrée à la tenu de l'atelier d'élaboration du PCD.

2.4 Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation

L'atelier d'élaboration du PCD s'est tenu à la suite de l'atelier de validation des résultats des différents diagnostics. Cet atelier s'est déroulé sur une période de trois jours a eu sept principales articulations :

1. L'étape de la présentation et de la validation de la vision de la commune à l'horizon 2035 ;
2. L'étape de la vérification, de l'enrichissement et de la validation des différents cadres logiques par les sectoriels;
3. L'étape de la budgétisation et de planification des cadres logiques en atelier ;
4. L'étape de la sélection des actions prioritaires à planifier et à programmer ;
5. L'étape de l'identification et de la présentation des ressources effectivement mobilisables ;
6. L'étape d'élaboration du Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) pour la période de trois ans et du Plan d'Investissement Annuel (PIA) pour la première année ;
7. L'étape de la mise en place du Comité de Suivi de la mise en œuvre des actions retenues dans le PCD.

2.5. Mise en place du mécanisme de suivi-évaluation participatif

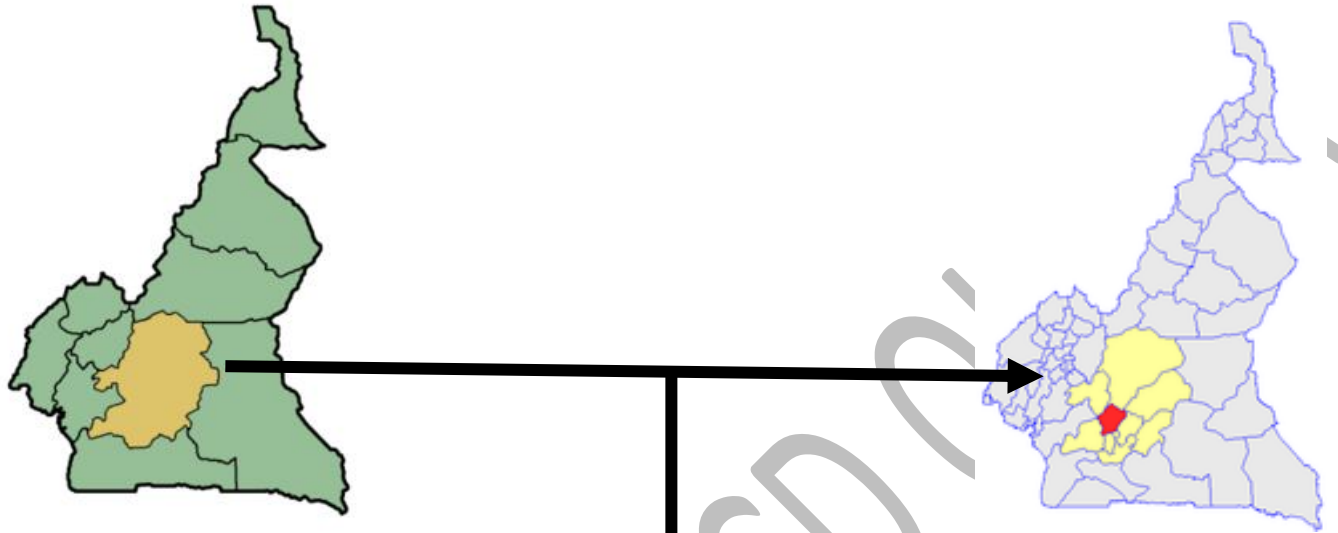
Afin d'assurer la mise en œuvre effective du PCD, un certain nombre de préalables a été arrêté pour dissiper les zones d'ombres qui animaient les uns et les autres sur leurs rôles d'acteurs de suivi-évaluation. Outre l'identification des institutions villageoises et celles intervenant dans le village qui ont permis d'apprécier les relations entre ces différentes institutions de manière à voir quels peuvent être leurs impacts sur le développent du village, des explications ont été données par l'équipe pluridisciplinaire sur le rôle du Comité de Concertation (CC), du Comité de Pilotage (COPIL) et le Comité de suivi (CS) du PCD et le Conseil Municipal élargi aux Sectoriels (COMES), le profil et les exigences de chaque responsable à chaque poste.

2.5.1. Rédaction du rapport

La rédaction du rapport s'est faite selon une procédure mise sur pied par l'équipe pluridisciplinaire. Il s'agit en clair d'une technique de rapportage progressif au fur et à mesure de l'avancement des travaux en utilisant le canevas de rapport obtenu auprès de la CNC/Centre.

3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE

3.1. Localisation de la Commune



DRAFT PCD

Crée en date du 21 Août 1952, la commune d'Okola doit se nom « rocher » ; rocher actuellement située près du lycée d'OKOLA. De la petite histoire nous retiendrons que ce rocher était le lieu de rassemblement des ancêtres de la famille MVOG ANANKOK. C'est d'ailleurs précisément à cet endroit où se réglait les problèmes les plus intéressants en cours au sein de la communauté. Il faut également retenir que seuls les initiales, les patriarches pouvaient s'y rendre. La commune d'OKOLA est issue de la subdivision de DJOUNGOLO dans l'ancienne Région du NYONG et SANAGA. Elle a donné naissance respectivement à MONATELE et LOBO. Limité au Nord par la commune d'EVODOULA, à l'Est par celle d'ELIG-MFOMO, au Nord-Ouest par la commune de NGUIBASSAL, au sud par la communauté Yaoundé VII et au sud ouest par la commune de LOBO. Avec une superficie d'environ 605 Km² et un peu plus de 65 000 habitants en 2005 d'après les chiffres du dernier recensement général de la population au Cameroun. Considérant que le taux d'accroissement de cette population est de 2,5 la population d'OKOLA pourrait être estimée 65 651 à en 2014. Cette projection permettra de fixer des bases réalistes par rapport au nombre d'infrastructures à réaliser. La localité d'OKOLA compte 74 chefferies de 3^{ème} degré avec une densité moyenne de 107,4 habitants au km². Le centre urbain d'OKOLA est situé à 30km de Yaoundé sur l'axe NKOLBISSON-MONATELE. L'espace urbain d'OKOLA est composé de deux blocs (OKOLA I et OKOLA II).

3.2 Milieu Biophysique

➤ LE CLIMAT

La Commune d'OKOLA subit l'influence du climat équatorial de type guinéen à quatre saisons d'inégales durées : une grande saison sèche de Novembre à mi-mars ; une petite saison pluvieuse de mi-mars à mi-juin ; une petite saison sèche de mi-juin à mi-août ; une grande saison pluvieuse de mi-août à fin Octobre. La moyenne annuelle des précipitations est de 1577 mm. La température moyenne annuelle est de 25°C avec une amplitude moyenne annuelle de 2,5°C. Ce climat favorise annuellement la conduite de 2 campagnes agricoles.

➤ LE RELIEF

Le relief de cette région présente une physionomie accidentée avec un point culminant à 785 m d'altitude.

➤ LE SOL

Quand au sol, le matériel parental est essentiellement composé de granites. Deux principaux types de sols se rencontrent dans cette localité à savoir les sols ferrallitiques et les sols hydromorphes. D'une manière générale, les sols ferrallitiques sont caractérisés par une texture sablo-argileuse. Ils sont pauvres en éléments nutritifs, acide, fragile et caractérisés par de fortes colorations jaunes ou jaune claire. Sous le couvert forestier, ces sols sont quelquefois argileux, poreux, très perméables et riches en humus. Ils sont reconnus très fertiles sous le couvert forestier. Cependant, cette fertilité est assez précaire. Ces sols se

prêtent surtout aux cultures pérennes (cacao, fruitiers, palmier) et aux cultures vivrières. Les sols hydromorphes se rencontrent essentiellement dans les zones marécageuses et aux abords des cours d'eau. L'exploitation de ces sols est difficile en temps pluvieux à cause de leur engorgement. En saison sèche par contre, l'utilisation de ces sols est moins contraignante avec la baisse de la nappe phréatique. La pratique des cultures de contre saison est alors possible. Il faut cependant relever que ce sol devient de moins en moins fertile par endroit; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle la commune a bénéficié du Projet de Gestion Durable des Terres (PDGT) afin de trouver certains palliatifs à ce problème qui, à la longue, pourra constituer un véritable frein au développement si rien n'est fait.

➤ Le relief

La Commune d'OKOLA présente un relief assez accidenté et varié par endroit (présence de plaines, de collines et de vallées) avec des pentes comprises entre 0 et 5% traduisant une faible sensibilité à l'érosion. L'altitude moyenne tourne autour de 720 m.

➤ la végétation.

La végétation présente une diversification d'espèces avec une stratification complète des grands arbres jusqu'à la strate herbacée. Les principales essences exploitables existantes sont : le moabi, l'iroko, le fraquet, le bibolo, le bubinga, le beté et certains produits non ligneux utilisés en artisanat (le rotin, le raphia et ses dérivés, le bambou de chine et certaines lianes. Le reste de la végétation autour des maisons est faite de plantations et des champs vivriers, les jachères et les arbres fruitiers.

Détails sur les principales essences rencontrées au sein de la commune

Nom de L'essence	Nom Local	Nom Scientifique
Iroko	Abang	Chlorophora excelsa
Ayous	Ayos	Triplochiton scléroxyton
Moabi	Adjap	Baillonella toxisjerma
Frake	Akom	Terminalia siyerba
Movingui	Andok	Dismonanthus benthamianus
Manguier Sylvestre	Ando'o	Ivirgia gobonensi
Sapelli	Assa	Entandro phragma cylindricum
Abale	Ibin	Petersianthus macrocarpus
Ezezang	Ezezang	Ricino dendron hendelotti

➤ la faune.

Le potentiel faunique est constitué des animaux de toute sorte allant des petits rongeurs aux espèces protégées. Quelques espèces sauvages fréquemment rencontrées sont entre autres : les rats, écureuil, singes, lièvres, porc-épic, antilope, singes, aulacodes, les serpents de plusieurs types (vipères, mamba vert, boa, couleuvre), etc. certains oiseaux (oiseau gendarme, colibri, épervier, perdrix, calao, pélican, touraco, martin pêcheur, toucan, corbeau, etc.)

Les espèces domestiquées sont : le chien, chat, mouton, chèvre, porc, la volaille.

➤ Les unités écologiques.

Les unités écologiques existantes sont :

- ☞ **La forêt** qui est principalement de type secondaire, signe d'une exploitation intense par les sociétés forestières légales et illégales, mais il existe des zones de forêts vierges au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la zone d'habitation.
- ☞ **Les jachères** : ce sont les espaces cultivées et laissés en repos pendant un certain temps pour reconstitution du sol. Les jachères sont plus éloignées des habitations que les plantations et sont limitrophes avec des forêts. Le temps requis pour une bonne jachère n'est pas respecté à certaines localités à cause de la difficulté de préparation du sol par l'outillage rudimentaire ainsi que le manque de moyen pour d'autres quand il faut abattre les grands arbres.
- ☞ **Les bas fonds** : la Commune d'OKOLA présente des zones marécageuses et certains bas fonds propices à la culture maraîchère, bien que cette dernière ne soit pas dans les habitudes des populations.
- ☞ **Les zones rocheuses** : notons la présence dans certains villages des grands rochers occupant des espaces donnés. Ceux-ci ont un potentiel touristique important par leurs formes ou leurs grandeurs, mais aussi un potentiel économique par la création des carrières de sable et de pierres.

➤ **La chasse**

La chasse apparaît comme une activité secondaire voir tertiaire des populations de cette Commune. Parmi les méthodes de chasse utilisées, l'usage des pièges semble la plus répandue. Les pièges à fil de fer de type traditionnel ont supplanté les autres techniques. Les paysans pratiquent la technique de piège à fil de fer de type traditionnel pour avoir des revenus afin de satisfaire leurs besoins quotidiens.

➤ **PECHE ET PISCICULTURE**

La pêche est une activité presque inexistante dans la Commune d'OKOLA. Seuls quelques paysans pratiquent la pêche pour ceux qui ont des étangs à domicile. Les produits sont généralement destinés à la consommation de la petite famille. La pisciculture est une pratique encore embryonnaire. Les espèces de poissons élevés sont le plus souvent des tilapias, des carpes et des clarias. Toutefois la presque inexistence des étangs piscicoles, le manque d'intérêt des autochtones pour la forte sensibilisation en matière d'élevage, nécessitent un renforcement des capacités par l'appui des programmes appropriés. La formation des organisations des pisciculteurs par les institutions d'encadrement sur l'élevage et la production encouragée des espèces, et pourrait bien profiter aussi à la commune d'Okola.

3.3. MILIEU HUMAIN

3.3.1 Quelques repères historiques de la Commune

Crée par Arrêté, la commune d'Okola dont nom signifie « rocher », est située près du lycée de l'espace urbain d'OKOLA, à quelques jets de pierres des locaux de la commune. De la petite histoire nous retiendrons que ce rocher était le lieu de rassemblement des ancêtres de la famille MVOG ANANKOK. C'est d'ailleurs précisément à cet endroit où se réglaient les problèmes les plus intéressants en cours au sein de la communauté. Il faut également retenir que seuls les initiés, les patriarches pouvaient s'y rendre. La commune d'OKOLA est issue de la subdivision de DJOUNGOLO dans l'ancienne Région du NYONG et SANAGA. Elle a donné naissance respectivement à MONATELE et LOBO. Limitée au Nord par la commune d'EVODOULA, à l'Est par celle d'ELIG-MFOMO, au Nord-Ouest par la commune de NGUIBASSAL, au sud par la communauté Yaoundé VII et au sud ouest par la commune de LOBO cette commune a une superficie d'environ 605 Km² et un peu plus de 65 000 habitants. La localité d'OKOLA compte 74 chefferies de 3^{ème} degré avec une densité moyenne de 107,4 habitants au km². Le centre urbain d'OKOLA est situé à 30km de Yaoundé, à 37 Km de Monatéle, à 30 Km d'Evodoula et à 22 Km de Lobo. L'espace urbain d'OKOLA est composé de deux blocs (OKOLA I et OKOLA II).

3.3.2. Population

La Commune d'OKOLA compte 74 villages, dont quatre chefferies de 2^{ème} degré. La population est répartie suivant le tableau ci après.

Tableau 3 : Répartition de la population de la commune d'OKOLA

Commune	Population totale	Sexe		Rapport de masculinité
		Masculin	Féminin	
OKOLA	65 000	27 500	37 500	97,98 %

Figure N°1

PYRAMIDE DES AGES DE LA COMMUNE D'OKOLA

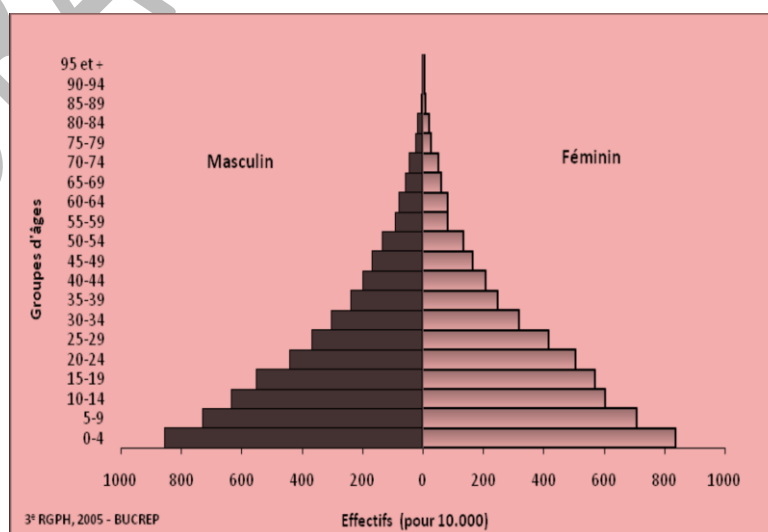
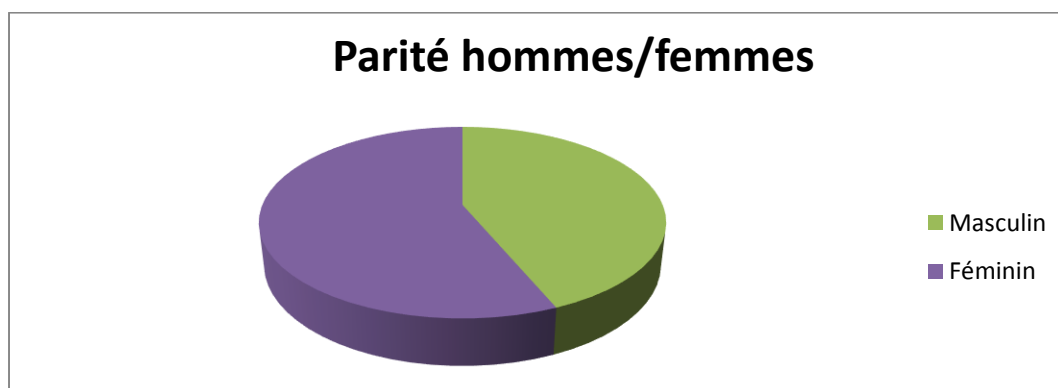


Figure N°2 : Parité hommes/femmes



Source : 3ème RGPH BUCREP 2005

Pour ce qui est de la question de parité, il ressort clairement à travers cette illustration que les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes comme le souligne la tendance au Cameroun et dans la Région du Centre en particulier

3.3.3. Ethnies

Sur le plan ethnique, l'on distingue les Eton représentent plus de 90 % de la population au moins de la population autochtone. Une bonne partie de BASSA puis quelques groupuscules de Bamiléké, Eton, Haoussa qui participent de façon significative à la vie de la communauté et même au développement de l'économie locale.

3.3.4. religions

Trois principaux groupes religieux ont été identifiés dans la Commune d'OKOLA à savoir les catholiques, protestants et les musulmans. Il sera nécessaire de relever la présence de certains groupes à l'instar de la mission du plein Evangile et témoins de Jéhovah. Les catholiques et les protestants sont les plus nombreux. La Communauté musulmane quant à elle est minoritaire.

3.3.5. Habitat

D'une manière générale, l'habitat est groupé dans la zone urbaine. En milieu rural par contre, les maisons sont assez espacées par endroit avec néanmoins une architecture assez uniforme c'est-à-dire regroupé dans un périmètre bien précis. Ceci traduit une volonté manifeste pour les populations de vivre ensemble. Il s'agit en l'occurrence des maisons d'habitation (qui varient en fonction des matériaux de construction utilisés) et des accessoires tels que les latrines, et les hangars. Les principaux matériaux de construction utilisés sont la terre battue, les briques ou blocs de terre, les parpaings, le ciment, les planches, le raphia, la paille et les tôles ondulées en aluminium.

Quel que soit le type de matériaux utilisé, les maisons sont construites selon les mêmes standards à savoir : forme rectangulaire ou carré et assez spacieuse. Le ménage est généralement constitué de 02 bâtiments. L'un sert de salle d'accueil et l'autre de salle de séjour. D'autres compartiments servent de cuisine et de magasins. En ce qui concerne les accessoires, on note une rareté de latrines aménagées dans la Commune.

3.3.6. principales activités économiques

➤ LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Sa situation économique est essentiellement basée sur les activités commerciales, notamment des cultures de rente qui représente plus de 75 % des activités génératrices de revenus, et vivrières sans oublier le petit élevage pratiqué de façon artisanale. Etant une zone rurale, l'activité agricole est dominante. Cette région connaît une expansion et un développement de certaines cultures comme la banane plantain, le palmier à huile, le cacao et les cultures vivrières comme le manioc, le macabo, le maïs, l'arachide, le concombre qu'on achemine plus vers Yaoundé avec le développement des activités « d'acheteurs et revendeurs ». Il est également à noter que la richesse de la forêt qui entoure la localité donne l'occasion à une exploitation anarchique des essences. On peut même souligner la présence du dépôt de bois de LBOUDI qui est depuis peu un véritable poumon de développement de l'arrondissement. Les cultures maraîchères occupent aussi une place non négligeable dans la vie économique de la localité. Les ventes des marchés périodiques sont également à considérer, pour une prise en compte holiste des activités économiques de l'arrondissement d'OKOLA.

🔑 L'agriculture

Elle occupe plus de 90% de la population active. Etant une agriculture de subsistance, elle se concentre en particuliers sur les cultures vivrières et plus particulièrement le manioc qui tient le haut du pavé. En effet, il reste la spéculation la plus cultivée avec des plantations individuelles qui vont de 0,5 hectare à 2 ou 5 hectares ; mais pour certains GIC, cette superficie peut aller à 10 hectares. Les autres spéculations (non moins importantes) sont le macabo, la banane plantain, le maïs et l'arachide, la patate douce, l'igname, et même les maraichers (tomate). Il est à remarquer que ces cultures sont l'apanage des femmes qui s'y investissent dans leur presque totalité. Elles en font l'objet d'une activité commerciale intense et transforment le manioc en bâtons et en farine.



Champ de manioc totalement dévasté par les criquets ravageurs

Pour ce qui est des cultures de rente, on distingue le cacao, le palmier à huile, des fruitiers. Cette activité reste concentrée entre les mains des femmes et des élites. Il est toutefois important de noter que les élites pratiquent une agriculture de « prestige » ; ils sont d'ailleurs plus connus sous l'appellation de planteurs. C'est pourquoi tout au travers de la commune on trouve des plantations de cacao et surtout de palmiers à huile dans la broussaille, car parfois quasiment abandonnées. Les populations ont tendance à revenir aux cultures des champs qu'elles utilisent comme cultures de rentes (vente de manioc, banane douce et banane plantain, macabo, arachide etc.)

Synthèse des principales cultures pratiquées

Tableau 5 : tableau de synthèse des principales cultures pratiquées

Cultures	Nombre de villages concernés	Observations
Cacaoculture	74	Pratiquée à plus de 70% par les hommes
Bananier plantain	74	50% hommes, 50% femmes
manioc	74	100% femmes
Maïs	74	75% femmes
arachide	74	100% femmes
Palmier à huile	74	15% hommes
macabo	74	80% femmes
igname	74	35% femmes
concombre	74	25% femmes
Tomate, piment, gombo, morelle noire	74	40% jeunes

NB : 74 villages et 2 quartiers de l'espace urbain

👉 Elevage

Dans sa grande majorité, cette activité est pratiquée de manière traditionnelle et concerne les petits ruminants, les porcs et la volaille qui sont le plus souvent en divagation). La pisciculture est assez mal connue dans la commune

👉 La pêche

Les produits halieutiques occupent une place de choix dans l'approvisionnement des ménages en protéines animales. La pêche est artisanale et est l'apanage des jeunes et des femmes. Il existe aussi plusieurs étangs dans la commune. Les techniques de pêche utilisées comprennent le filet, le barrage,. Cette activité connaît des interruptions au mois de septembre et d'octobre puis connaît des périodes d'intenses activités au courant des mois

de juin à août puis de novembre à janvier. Les espèces de poissons les plus pêchées sont entre autres le Tilapia du Nil, le poisson serpent (*Chana chana*), le poisson à queue rouge et le capitaine d'eau douce.

☞ **La chasse**

Le potentiel cynégétique de la commune reste peu important, et la chasse est une activité marginale pratiquée de manière traditionnelle par les jeunes et les hommes aux abords des champs (technique des pièges à câble). Ce type de chasse assure tout aussi bien la protection des champs que la subsistance. La chasse à courre est aussi pratiquée, mais beaucoup plus que celle à l'arme à feu. Quelle qu'en soit ses différentes formes, la chasse à OKOLA reste une activité de subsistance.

☞ **L'artisanat**

Il reste très faiblement pratiqué au sein de la commune. Les principales matières premières sont :

- Le rotin, une plante lianescente avec laquelle on fait des hottes servant au transport à dos (de femme) de produits des champs (vivres, bois de chauffe etc.), des chaises et autres accessoires.
- Le raphia qui permet de fabriquer des chaises aussi, mais surtout des lits, et même des jouets pour enfants.
- Le bois avec lesquels les artisans fabriquent les mortiers et pilons, les tam-tams, les balafons et d'autres choses encore.
- Enfin, le palmier à huile dont les feuilles servent à la fabrication des nattes qui pour certains tiennent lieu de tôles pour les habitations.

Cette activité reste traditionnelle et ne fait pas l'objet d'une exploitation commerciale soutenue.

☞ **L'exploitation artisanale des ressources**

L'exploitation forestière à OKOLA se résume à une coupe artisanale du bois. Le bois coupé sert à des usages divers : le bois d'énergie, le bois d'œuvre et le bois de construction. Ici l'arbre appartient au propriétaire de la parcelle qui dispose du droit d'usufruit. Les arbres sont généralement vendus sur pied aux exploitants informels. L'exploitation artisanale du sable quand à elle s'effectue dans les carrières continentales qu'on retrouve aux abords des rivières, et dans les zones marécageuses. Les roches pour ce qui les concernent sont transformées de manière traditionnelle et vendues sous forme de gravier.

3.4 PRINCIPALES INFRASTRUCTURES PAR SECTEUR

1. Education.

L'Education des enfants de la Commune de d'OKOLA se fait à travers :

- 29 écoles primaires publiques, 03 écoles primaires privés réparties dans 31 villages à savoir : ebougsi, ekabita, ndangueng, bitsingda, nkolangoung, lendom ii, konabeng, voa ii, mekak, eligdoug, louma, oban ii, mvoua, tsama, song onana, minsoa i, nkolekotsing, ngoya i, nkolondom, nouma, yega'assi, obak, nkoljobe, legon, eligyen, ntuissong, nkolzibi, nkolnyada, leboudi ii , okoukouda, okola i, voa ii. une école primaire bilingue créée mais non fonctionnelle

- un lycée technique à okola, un lycée d'enseignement général à okola, six ces à konabeng, ngoyai, ntuissong, nkolzibi, okoukouda, voaii.
- il n'existe ni école normale ni école de formation ou de spécialisation au sein de la commune.

Plusieurs difficultés sont rencontrées dans ce secteur et recrutent entre autres l'insuffisance d'infrastructures et équipements, l'insuffisance des écoles qui fait que les élèves parcourent les longues distances, l'insuffisance des enseignants et parfois la non résidence de ceux affectés dans les différentes localités par manque d'infrastructures d'accueil en l'occurrence les habitations et l'électricité, sans oublier enfin le non engagement véritable de certains parents à la prise en main des problèmes de scolarisation de leurs enfants.

2. la Santé.

La santé de la majorité des populations de la Commune d'OKOLA est précaire à cause de la faible pratique de l'hygiène de vie, de la consommation de la mauvaise eau, mais aussi et surtout parce que celles-ci ne se soignent pas convenablement par le non développement des infrastructures sanitaires. En effet dans les 74 villages de la Commune, notons l'existence dont un hôpital de district à OKOLA centre, 11 structures de Santé Intégré fonctionnel construit à EBOUGSI, NYEMEYONG, ELIG NDOUM, MVOUA, NKOLPOBLO, SONG ONANA, NKOLEKOTCHING, LEBOUDI I, YEGASSI, ELIG YEN, LEBOT; un Centre de santé privé à LEBOUDI II, actuellement sans personnel affecté du seul infirmier qui y était. C'est un CSI construit dans les normes et dispose d'un grand bâtiment intégrant toutes les infrastructures requises pour un centre de santé intégré, un logement du médecin, un forage équipé, et d'une structure pour incinération des déchets médicamenteux.

3. le VIH/SIDA.

La menace du VIH est permanente dans les villages parce qu'il s'agit d'une maladie pas assez bien connue des populations surtout des Communautés assez retirées qui n'ont jamais bénéficié d'aucune sensibilisation y afférente. Les CLLS sont effectifs dans la majorité des villages mais non fonctionnels et qui ont d'ailleurs disparu aussitôt que les financements s'étaient arrêtés pour ceux qui en ont bénéficié.

4. les routes.

L'axe Yaoundé-OKOLA-MONATELE est une des axes routiers les plus sollicités du Département de la LEKIE mais mal entretenue. Cependant, tous les villages sont joignables par les pistes plus ou moins praticables en toute saison, bien que certains villages soient complètement enclavés. Les causes sont le non classement des routes par les travaux publics qui fait qu'aucun entretien ne soit programmé, ainsi que le non entretien par les populations.

5. l'Eau.

La Commune d'OKOLA compte au total 17 points d'eau potable (forages) dont 12 forages fonctionnels et 05 Non fonctionnels. La distribution de ces points d'eau n'est pas homogène dans l'espace car il y a des zones de concentration comme NKOLPOBLO avec 04 forages et groupes de villages entiers sans un seul forage. Cette situation est bien présentée sur le tableau en annexe présentant la distribution des points d'eau dans la Commune.



Une source avec une eau de mauvaise qualité : seule recours des populations du village de KONABENG

6. Energie.

Il y a une présence effective du réseau électrique qui alimente la commune. Il faut remarquer que la commune est très partiellement électrifiée surtout dans les villages qui sont situés loin de l'axe bitumé. Dans les villages non électrifiés, Les populations utilisent les groupes électrogènes pour les plus organisées et munis alors que les autres utilisent les lampes tempêtes à pétrole.

7. la Gestion Durable de l'Environnement.

La question de gestion durable de la nature est mal pris en compte par les populations d'OKOLA en dépit des formation dispensées par les consultants lors de l'élaboration du PUGT. En effet les aspects environnementaux ne sont pas pris en compte dans la mise en œuvre des programmes de développement antérieurs. On rencontre des feux de brousse causés par les hommes, les mauvaises pratiques agricoles, les constructions sur des surfaces ou zones non aedificande etc.,

8. Protection sociale.

Concernant la question de la protection sociale, il faut noter qu'elle relève des habitudes et des cultures des populations. Les enfants orphelins, personnes âgées ou handicapées vivent au sein de leurs familles d'origine et bénéficient d'un encadrement réduit à la plus simple expression à savoir une ration alimentaire réduite à sa plus simple expression, les soins médicaux primaires et précaires, à la limite des possibilités des encadreurs. Aucun centre d'encadrement n'y est implanté, ni le Centre Social. Seule la Commune procède une distribution de quelques KG de haricot et de riz par an et par orphelin.

9. Moyens d'information et de communication.

La Commune d'OKOLA est partiellement arrosée par les réseaux téléphoniques existants à savoir MTN et ORANGE. Il faut noter l'antenne de relai de LBOUDI qui constitue un potentiel énorme pour la commune. Il existe dans les villages, des points repérés par les populations elles-mêmes où elles peuvent se placer et communiquer. De même tous les villages accèdent difficilement aux informations par radio ou par la télévision nationale par faible couverture. La communication de masse se fait par les communiqués au niveau des églises, des chefferies et de la commune où on y rencontre quelques affiches.

3.5. PRINCIPALES POTENTIALITES ET RESSOURCES DE LA COMMUNE

Les différents outils déroulés lors de la phase de diagnostic ont permis de mettre en évidence les atouts et ressources que possède la commune d'OKOLA. Il convient de noter que l'exploitation et la gestion efficiente de ces ressources peut constituer une base solide pour l'émergence de la commune. (Ressources avant potentialités)

N°	Domaines	Ressources	Potentialités	Contraintes
1	Climat	Climat équatorial de type guinéen à quatre saisons	Favorable à l'agriculture, l'élevage ;	Perturbation climatique
2	Sols	Présence de vastes étendus de terres arables, latéritiques, sablonneux, pierres, ferrallitiques, marécageux	Favorable aux cultures constructions, travaux publics.	Dégradation des sols avec des zones de forte pente et érosions créées par le dénuement du sol ; Baisse de la production à cause de la baisse de fertilité et aux mauvaises pratiques agricoles
3	Hydrographie	Présence de nombreux cours d'eau permanent	Pratique de la pêche, de l'agriculture irriguée et réponses des besoins en eau des populations.	Insuffisance de couverture du réseau hydrographique, exploitation non contrôlée du sable fragilisant les berges, les cours d'eau subissent- le phénomène d'eutrophisation
4	Relief	Bas fonds, plaines, montagnes	Potentiel touristique important, bas fond pour les cultures, maraîchères,	Les terrains accidentés et les collines constituent un handicap
5	Faune	Faune riche et diversifiée	Source intarissable de protéines et d'origines d'origine animale	Les mauvaises pratiques de la chasse et la non maîtrise de l'élevage des espèces non conventionnelles et la disparition progressive de certaines espèces.
6	Flore et végétation	Présence de forêt primaire, secondaire et tertiaire	Disponibilité des espèces médicinales et des produits forestiers non ligneux, du bois de chauffe et de matériaux de construction de base	La recherche de terres arables et les feux de brousse de même que l'exploitation illicite des espèces rares.
7	Commerce	Dynamisme des populations	Terres arables et favorables à l'agriculture	Insuffisance de route et de voies d'accès aux zones de production, insuffisance de moyen de transport, absence d'une agence de transport.
8	Artisanat	Raphia, rotin, palmier à huile, bambou de Chine, forêt	Favorable à la fabrication des objets de culture et des objets d'art.	Inexistence de structure d'encadrement et de valorisation des arts et des métiers de l'art

De ce tableau on retient que la commune d'OKOLA est dotée d'un potentiel énorme et de ressources diversifiées dont l'exploitation connaît malheureusement d'énormes contraintes.

Synthèse des principales activités pratiquées par les populations de la commune

Tableau 4 : synthèse des principales activités pratiquées par les populations de la commune

Activités	Nombre de villages concernés	Observations
1. Agriculture de rente	74	Cacao culture, palmier à huile
2. Agriculture vivrière	74	Maïs, arachide, manioc, plantain, macabo...
4. Petit élevage	74	Poulets, chèvres, porcs...
5. Pêche artisanale	74	Le long du fleuve Nyong et quelques rivières
6. Petit commerce	74	Marchés périodiques au niveau des groupements et du centre urbain d'OKOLA
7. Artisanat	74	Vannerie, sculpture, balafonnier
8. Bayam sallam (revendeuse)	74	Produits vivriers, produits de la pharmacopée traditionnelle, friperie, produits de première nécessité
9. Moto taxi	74	Activité en expansion
10. Construction bâtiment	74	Maçon, charpentier, menuisier
11. Exploitation artisanale du bois	74	Abatteurs, scieurs, vendeurs...
12. Enseignement	74	Vacataires, maîtres des parents
13. Santé	74	Personnels temporaires
14. Fabrication des boissons traditionnelles	74	Bière de maïs, odontol etc.
15. Production du vin de palme et vin de raphia	74	Vin de palme et vin de raphia
16. Pratique de la médecine traditionnelle	74	Guérisseurs traditionnels, accoucheuses traditionnelles
17. Chasse traditionnelle	74	Chasseurs à la cour, chasseurs au fusil, chasseurs aux pièges
18. Fabrication de tabac prise	74	100% femmes du 3 ^e âge
19. Commercialisation des écorces et des produits de la pharmacopée traditionnelle	74	Femmes et hommes

Synthèse sur les principaux corps de métier

Tableau 8 : synthèse sur les principaux corps de métier

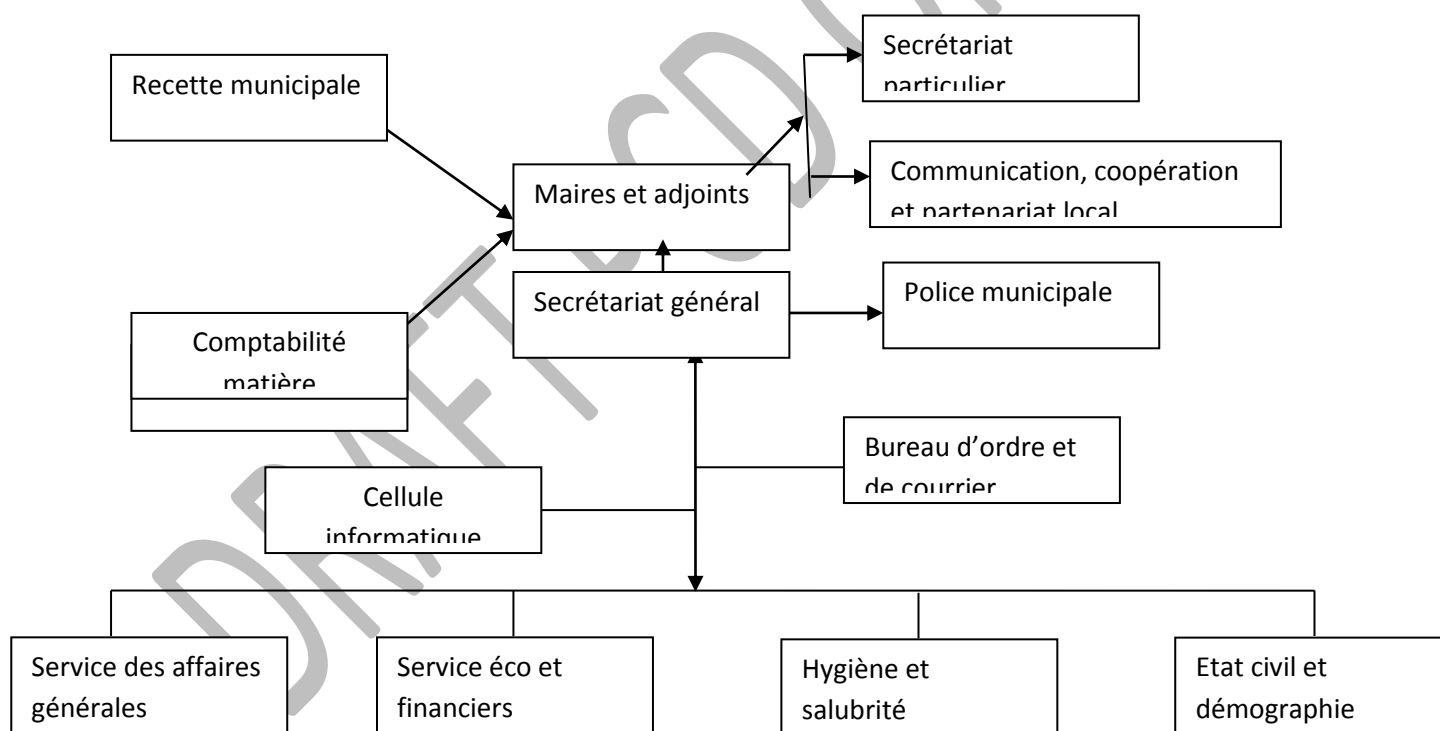
Désignation	Effectif	Problèmes	Contraintes	Opportunités
1. Barmen-restaurateurs	18	Faible demande Faible revenu de la population	-faible qualité du courant électrique -absence de financements	-présence des fonctionnaires et autres salariés
2. Boutiquiers	15	Faible clientèle	-concurrence avec les bar-restaurateurs	-source de revenu
3. Réparateurs de roues	03	insuffisance de moyens financiers	-manque de matériel de travail	-développement des relations humaines

4. Réparateurs de motos	15	insuffisance des moyens financiers	-mauvais approvisionnement en électricité	-augmentation de la population
5. coiffeuses	03	Faible demande	-faible pouvoir d'achat des femmes	-accroissement de la population féminine
6. Coiffeurs	20	Faible demande	-faible pouvoir d'achat des populations	-augmentation de la population
7. Call boxers	08	Manque de distributeurs de crédit de communication à OKOLA	-manque de moyens financiers	-augmentation de la population
8. Couturiers	7	Faible demande	-manque de moyens financiers	-moyen de subsistance
9. Photographes	02	Absence de la clientèle	-faible qualité de l'équipement	-augmentation de la population
10. Vendeurs grossistes des boissons	03	Faible demande	-faible revenu des populations	-développement des relations humaines
11. Bayam sallam	150	insuffisance des moyens financiers	-faible revenu des populations	-développement des relations humaines
12. Moto taximan	150	Mauvais état de la route	-coût élevé du carburant	-source de revenu
13. Transporteurs inter urbains	20	Taux élevée de l'impôt libératoire	-coût élevée du carburant	-amélioration et réhabilitation des pistes
14. Vendeurs de beignets	10	Coût élevé des matières premières	-faible pouvoir d'achat des familles	-augmentation de la population
15. Vendeurs de médicaments de la rue	25	Approvisionnement difficile en médicaments	-faible revenu des populations	-augmentation de la population
16. Menuisiers	100	Faible demande	-manque de moyens financiers pour s'équiper	-augmentation de la population
17. Charpentiers	55	Faible demande	-manque de moyens financiers	-augmentation de la population
18 Maçons	150	Faible demande	-manque de moyens financiers et équipements	-augmentation de la population
19. Mécanicien	75	Faible demande	-manque de moyens financiers	urbanisation
20. Electricien	50	Faible demande	-manque de moyens financiers	urbanisation
21 Plombiers	05	Faible demande	-manque de moyens financiers	Urbanisation et investissement
22 Electronicien	03	Faible demande	-manque de moyens financiers	Urbanisation et investissement
23 Peintre	05	Faible demande	-manque de moyens financiers	Urbanisation et investissement
24 Chaudronnier	10	Faible demande	-manque de moyens financiers	Urbanisation et investissement

25 Secrétaire bureautique	50	Faible demande	-manque de moyens financiers	Urbanisation et investissement
26. Informaticiens	15	Faible demande	-manque de moyens financiers	Urbanisation et investissement
27 Enseignants sans emplois	35	Faible demande	-manque de moyens financiers	Urbanisation et investissement
28 Personnel médical sans emplois	33	Faible demande	-manque de moyens financiers	Urbanisation et investissement
29 Chauffeur	150	Faible demande	-manque de moyens financiers	Urbanisation et investissement
30 Restauratrices	15	Faible demande	-manque de moyens financiers	Urbanisation et investissement

3.6.1. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

Organigramme ajusté de la commune d'OKOLA



➤ Gestion des ressources humaines

L'organisation et le fonctionnement des organes municipaux à OKOLA se reposent essentiellement sur l'exécutif municipal. Le conseil communal et les autres services municipaux (service communal, service de la gare routière, la menuiserie intercommunale, le Secrétariat générale, le cabinet du Maire, le bureau d'assiette...) jouissent des prérogatives prévues dans l'organigramme.

Conseil municipal

✓ Présentation du Conseil

Le Conseil municipal d'OKOLA, organe de délibération, compte 35 conseillers municipaux, dont 24 hommes (68,58%) et 11 femmes (31,42%), qui sont pour la quasi-totalité des autochtones de la zone. Il est organisé autour de trois commissions :

- La commission des infrastructures qui s'occupe de la construction des infrastructures de la commune telles que : les infrastructures de développement de base, routes, ponts etc.) ;
- La commission des finances chargée des questions économiques et financières ainsi que de la préparation du budget ;
- La commission des affaires sociales chargée de la réflexion sur les questions d'éducation, de santé, de loisir etc.

En revanche, pour défendre valablement les intérêts de la commune, le conseil municipal est doté d'une expertise avérée dans plusieurs domaines et d'une certaine représentativité dans les différents secteurs sociaux. Malgré les fonctions traditionnelles qu'occupent la plupart des conseillers municipaux dans leurs chefferies, bon nombre d'entre eux, du fait de leur fonction d'employés de l'état ou du secteur privé, résident hors de la ville d'OKOLA. Cette situation, exacerbée par la modicité du budget communal, ne milite pas toujours en faveur de la solution de certaines urgences relevées de manière ponctuelle dans leur circonscription. Toutefois, il faut se féliciter de la tenue à date des conseils municipaux dans la commune d'Okola. En effet, le conseil tient deux sessions ordinaires par an sur les quatre sessions prévues. A cet effet, il vote le budget et le compte administratif de la commune. Pendant la session du budget prévisionnel, les commissions, en fonction de la disponibilité des membres, statuent sur les dossiers relevant de leurs domaines de compétence et soumettent les conclusions des travaux en plénière pour approbation. (Session statutaire : budget et des comptes).

✓ Fonctionnement du conseil

En dehors des délibérations soumises au conseil par l'exécutif municipal, les conseillers exercent leurs fonctions de manière formelle lors des travaux des commissions statutaires convoqués à cet effet. Ainsi, la commune d'OKOLA qui dispose de 03 commissions techniques pourrait, pour faire face aux nouveaux enjeux de la décentralisation et des nouvelles stratégies de développement local, passer à 05 commissions techniques. Ce qui rendrait plus efficace les solutions adoptées aux différents problèmes recensés puis favoriserait le développement véritable de la commune. Les deux commissions qui pourraient s'ajouter aux trois existantes, seraient les suivantes :

- a. la commission de la Coopération et de la gestion des partenariats
- b. la commission de l'éducation et de la jeunesse

Celles-ci, à la suite des conseils convoqués à cet effet, seront composées d'un président, d'un rapporteur et des membres.

A la suite de ces suggestions, les cinq commissions désormais proposés pour plus d'efficacité fonctionnelle de la commune auront les missions suivantes :

- a. **La commission des finances**, chargée d'étudier les équilibres budgétaires par poste, le respect des équilibres de fonctionnement et des dépenses et de proposer des réajustements budgétaires en fonction des priorités de recettes et de dépenses. Elle sera également chargée de proposer des actions visant un meilleur recouvrement des recettes communales.
- b. **La commission de la Coopération et de la gestion des partenariats**, chargée de définir ses objectifs partenariaux, d'identifier les potentiels partenaires de la commune et

les opportunités de prise de contact, puis de définir l'approche de partenariat ainsi que les activités y afférentes et d'élaboration d'un plan d'action.

c. La commission des grands travaux et des infrastructures, chargée d'examiner la proposition du plan de campagne qui comporte des prévisions de réalisation en terme d'infrastructures dans l'ensemble des secteurs de la vie. De ce fait, il est question d'examiner la pertinence des projets, d'y apporter des amendements et de les valider.

d. La commission de l'éducation et de la jeunesse, chargée de veiller à la prise en compte, dans le budget communal, des activités relevant de ce domaine spécifique. Elle est également chargée de proposer des actions à mener pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de la commune, d'encourager les jeunes les plus méritants à travers des prix d'excellence et d'encouragement.

e. La commission des affaires sociales et de la promotion de la famille, chargée de veiller à la prise en compte, dans le budget communal, des activités facilitant et favorisant l'insertion socioprofessionnelle des femmes et des personnes vulnérables (handicapés, personnes vivant avec le VIH SIDA, ...) ainsi que leur prise en charge. Il est également question de favoriser l'accès des populations à la citoyenneté.

3.2.2 L'exécutif communal

✓ Présentation de l'exécutif municipal et de la gestion des ressources humaines

L'exécutif municipal est composé du maire et de quatre adjoints. Le Maire actuel est M. Martin NDZANA OMBODOU, secondé à sa tâche par quatre (04) adjoints à savoir :

- M. TSANGA MESSI Claude Bernard premier Adjoint ;
- M. NDONGO André Paulin deuxième Adjoint;
- Mme EZAH Clémentine troisième Adjoint;
- M. ETOUNDI ABDON quatrième Adjoint ;

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, si le constat nous fait relever que les tâches spécifiques ont été définies et réparties au niveau du personnel administratif de la commune, il faut toutefois déplorer que des prérogatives formelles ne soient pas entièrement dévolues aux maires adjoints ; or, par souci d'efficacité, de clarté et de bonne gouvernance, il serait utile que le maire signe un texte répartissant les tâches de ses adjoints. Les frustrations relevées seront ainsi dissipées pour une contribution de tous aux efforts quotidiens du maire dont les réflexions en matière de recherche de solutions aux problèmes de la commune d'Okola sont à relever.

GESTION DES RESSROUCES HUMAINES

Domaine	Forces	Contrainte	Solutions envisageables
Gestion du personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme de l'Exécutif Municipal ; - Recrutement du personnel qualifié en cours; 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un plan et d'un profil de carrière ; - Faible pourcentage de personnel qualifié ; - Mauvaise gestion des compétences et des rémunérations ; - Vieillesse du personnel ; - Insuffisance de formation ; - Insuffisance de séance 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et respect d'un plan et d'un profil de carrière ; - Recrutement élargi d'un personnel qualifié ; - Redéfinition du fichier de gestion des compétences et des rémunérations ; - Rajeunissement du personnel surtout dans certains poste pour besoins d'innovation et de créativité ; - Organisation des séances de

		de recyclage ; - Besoin de déconcentration de certaines compétences dévolues au maire.	formation notamment en gestion des ressources humaines, financiers, informatiques... - Recyclage du personnel ; - Implication effective des adjoints au maire et des membres du conseil communal dans la gestion des affaires courantes de la commune.
--	--	---	--

GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES

Sous la direction du premier magistrat municipal, la mission principale de ce service est de renforcer les capacités de production, de recouvrement, de suivi et de contrôle des dépenses. Le matériel qui y est utilisé est constitué des factures de décharge et des fichiers informatiques. L'évaluation se fait à travers un rapport journalier consigné dans un journal ainsi que le contrôle des quittances par le responsable de ce service qui est nouvellement nommé.

Situation financière de la commune

Le projet de budget pour l'exercice 2007 présente un compte administratif arrêté en recettes à la somme de **148 948 169** FCFA et en dépenses à la somme de **144 939 355** FCFA et donc équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **293 887 524** FCFA (deux cent quatre vingt treize millions huit cent quatre vingt sept mille cinq cent vingt quatre), soumis à l'approbation du Gouverneur de la Région du Centre. Ce budget a été voté par le Conseil Municipal. Il faut souligner que cette somme a été gérée par deux exécutifs communaux. La commune n'a bénéficié d'aucune subvention pendant cette année.

- ✓ Dépenses de fonctionnement 59 220 143 FCFA. Les plus importantes sont celles du personnel : 19 523 064 FCFA ; celles liées aux services consommés : 25 943 932 FCFA et les matières et fournitures consommées : 11 043 954 FCFA.
- ✓ Dépenses d'investissement 85 719 212 et s'articulent de la manière suivante : Autres immobilisations corporelles : 19 575 506 FCFA ; autres immeubles communaux : 28 405 811 FCFA ; immeubles communaux abritant les services : 6 829 962 FCFA.

En 2008, le compte administratif de la commune est arrêté en recettes à la somme de 111 183 967 FCFA et en dépenses à la somme de 110 199 451 FCA. Il ressort un excédent de recettes sur les dépenses de 984 516 FCFA. Soit un taux d'exécution de 47.33% par rapport aux prévisions budgétaires qui se chiffraient initialement à 232 815 000 FCFA.

- ✓ Dépenses de fonctionnement 70 414 476 FCFA. Les plus importantes sont les dépenses du personnel soit 17 425 999 FCFA ; Celles liées aux services consommés sont évaluées à 16 689 485 FCFA ; les matières et fournitures consommées sont évaluées à 12 908 581 FCFA.
- ✓ Dépenses d'investissement 39 784 975 FCA. Elles s'articulent de la manière suivante : Autres immobilisations corporelles 22 356 324 FCFA. Autres immeubles communaux (maison de la culture) 10 938 103 FCFA. Immeubles communaux abritant les services : 1 859 070 FCFA. Immeubles communaux à usage commerciale : 5 113 721 FCFA.

En 2009, le compte administratif de la commune est arrêté en recettes à la somme de 101 376 122 FCFA et en dépenses à la somme de 99 792 392 FCFA. Il ressort un excédent

de recettes sur les dépenses de 1 783 730 FCFA soit un taux d'exécution de 32,68% par rapport aux prévisions budgétaires qui se chiffraient à 310 255 902 FCFA.

- ✓ Dépenses de fonctionnement 73 934 669 FCFA. Les plus importantes sont : les dépenses du personnel 31 505 012 FCFA, celles liées aux services consommés à 17 184 956 FCFA. Les matières et fournitures consommées de 10 251 679 FCFA.
- ✓ Dépenses d'investissement 25 857 423 FCFA. Elles s'articulent de la manière suivante : Autres immobilisations corporelles 16 109 158 FCFA ; Divers aménagement des constructions 731 625 FCFA ; Divers matériel et mobilier 9 016 640 FCFA.

Politique de prévision budgétaire

Le Conseil Municipal se tient deux fois par an en session ordinaire, pendant une durée maximale de sept (7) jours et éventuellement, une séance extraordinaire peut se tenir en cas de nécessité. Comme mentionné plus haut, il est constitué actuellement de trois commissions techniques, conformément à la loi N°2004/017 du 23 juillet 2004 d'orientation sur la décentralisation et l'article 30 de la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes : (i) la commission des finances, (ii) la commission des grands travaux et des infrastructures, (iii) la commission des affaires sociales et du développement de la famille.

Les recettes communales

Les recettes de la commune d'OKOLA proviennent des :

✓ **Recettes fiscales :**

Il s'agit de : les Redevances forestières annuelles ; Le produit prélevé du marché de bois de LEBOUDI ; Produits de l'impôt libératoire ; Contribution des patentes ; Contribution des licences ; Centimes additionnels communaux.

✓ **Produits des taxes communales indirectes :**

Il s'agit de : du Droit sur les permis de bâtir ; du Produit de la taxe de stationnement, du Produit des droits de timbre ; de la Redevance pour dégradation de la chaussée ;

✓ **Produits de l'exploitation du domaine et services communaux :**

Il s'agit de : du Loyer des immeubles communaux ; de la Location des meubles, salle des fêtes, camions....

Les Dépenses communales

✓ **Matières et fournitures consommées :**

Il s'agit de : la Fournitures de bureau ; l'abonnement ou publication ; Frais d'imputation des tickets ; d Dépenses d'état civil (Registres livrets) ; Carburant et lubrifiants ; l'Entretien des bâtiments communaux ; Achat de matières et fournitures pour consommation ; la Consommation d'électricité.

✓ **Transports consommés :**

Il s'agit du : Transport conseillers municipaux ; Transport magistrats municipaux adjoints ; Transport secrétaire général ; Transport receveur municipal ; Transport déplacement définitif (décès, retraites) ;

✓ **Services consommés :**

Il s'agit des : Frais de poste et télécommunications ; Frais de missions ; Frais de location des véhicules ; Locations et charges locatives ; Honoraires versés ; Frais de fêtes officielles et cérémonies.

✓ **Frais du personnel :**

Il s'agit des : Salaires de base et traitements bruts ; Indemnités ; Cotisation CNPS ; Provisions pour avancements ; Provisions pour programme emplois jeunes ; Pension retraite

du personnel ; Frais du personnel temporaire ; Frais d'indemnité de stage ; Autres frais de personnel.

✓ **Subventions versées :**

Il s'agit des : Subventions aux établissements sanitaires et scolaires.

✓ **Transferts versés :**

Il s'agit des : Participation au fonctionnement du service régional des communes ; Participation au fonctionnement du CFAM ; Participation au fonds de contre partie de la coopération internationale décentralisée ; Tutelle ; Autres transferts versés (CVUC, AMAC, etc.).

✓ **Autres charges et pertes diverses :**

Il s'agit des : Indemnités de session (conseil municipal) ; Frais de réception à l'occasion du conseil municipal ; Indemnités des membres des commissions du conseil municipal ; Indemnités de fonctionnement aux magistrats municipaux ; Indemnités de réception des magistrats municipaux ; Primes d'assurance des magistrats municipaux, adjoints et personnels ; Autres primes d'assurance (incendies, vols...) ; frais de colloques et séminaires ; Frais d'inhumation des corps abandonnés ; Frais funéraires du personnel permanent ; Fonctionnement de la recette municipale.

✓ **Dépenses d'équipement et d'investissement :**

Il s'agit des : Emprunt à long et moyen terme.

✓ **Remboursement des autres dettes à long et moyen termes :**

✓ **Dettes à court terme au bénéfice du FEICOM et d'AES-SONEL.**

✓ **Autres immobilisations corporelles :**

Il s'agit des : Magasins communaux à utilisation commerciale ; Aménagement voirie et réseau routier ; Aménagement voie et réseau d'eau et d'électricité.

✓ **Matériel immobilier :**

Il s'agit des : Matériel de réparation des engins et véhicules hors services ; Matériel et autres services techniques ; Matériel d'entretien des bâtiments communaux ; Matériel informatique.

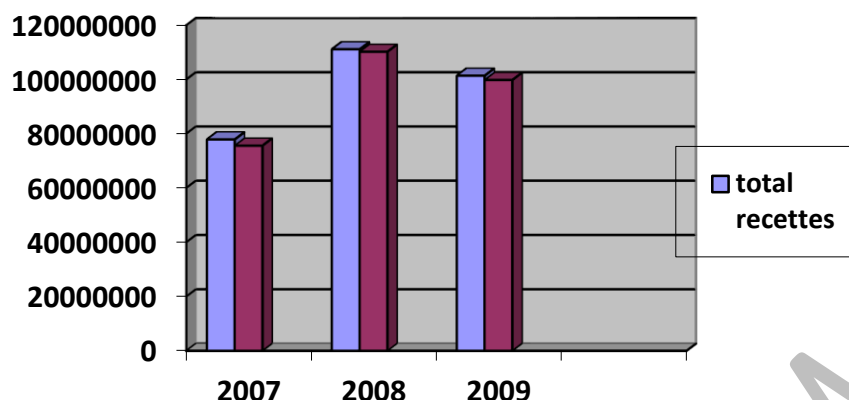
L'Analyse de la gestion financière de la commune

La gestion financière de la commune est assurée par le Maire et le receveur municipal. Cependant, les problèmes d'archivages constatés dans la tenue des documents administratifs et financiers impactent sur l'organisation du travail et par conséquent, entravent le bon déroulement des opérations de recouvrement des recettes tout influençant à cet effet les prévisions du budget communal. La situation des trois derniers comptes administratifs consultés présente des excédents budgétaires dont les taux d'exécution sont respectivement de 31,78% ; 06,31% et 21,16%. Ces mauvais taux sont dus aux problèmes relevés ci-dessus.

Tableau 7 : Situation générale des comptes administratifs 2007, 2008 et 2009

Situation générale	2007		2008		2009	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Total recettes	148 948 169	77 868 880	111 183 967	111 127 939	101 376 122	
Total dépenses	144 939 355	75 570 317	110 199 451	110 199 451	99 792 392	
pourcentage	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	51,72%	51,80%	99,94%	100%		

Le tableau ci-dessus présente une situation de recouvrement très inférieure aux estimations ; entraînant par la même occasion la diminution des recettes. Les dépenses quant à elles présentent une courbe relativement descendante.



L'analyse des Recettes des trois dernières années

Tableau 8 : Recettes de la commune les trois dernières années

Recettes	2007	2008	2009
Fonctionnement	140 991 538	37 471 992	40 893 817
Investissement	7 956 631	37 807 960	56 776 099

Au regard des chiffres figurant dans le tableau suivant, les recettes de fonctionnement restent plus ou moins équilibrées avec les recettes d'investissement. Il ressort cependant un assez grand écart en 2009 qui est de 15 882 282 FCFA.

La commune, bien que participant peu à des subventions aux tiers, a consacré moins de 5% de ses dépenses de fonctionnement en 2008. Au cours de la même année 2007 et d'après les éléments chiffrés mis à notre disposition il ressort que les dépenses d'entretien du patrimoine communal ont résorbé 4 881 127 FCFA.

Cependant, les dépenses pour des engins n'ont pas été enregistrées au cours des trois dernières années il n'en est rien pour ce qui concerne les investissements sur le bâtiment au cours des trois dernières années. Il est cependant nécessaire de mentionner que l'investissement sur les équipements divers est quitté de 2 530 488 FCFA à 20 879 711 FCFA au cours des trois dernières années. La commune a finalement consenti, en 2009, des emprunts à hauteur de 9 279 032 FCFA ; ce qui pourrait influencer négativement le fonctionnement de la commune si les dettes ne venaient pas à être remboursées.

Les possibles améliorations

Le fonctionnement d'une commune repose essentiellement sur des recettes fiscales, les taxes communales directes et indirectes et les autres taxes telles que la taxe foncière. Il serait donc urgent de relever le niveau de recouvrement des recettes prévisionnelles budgétaires par : la lutte contre l'incivisme fiscal, des estimations budgétaires réalistes ; l'enregistrement préalable à la mairie des versements effectués par les contribuables auprès du receveur ; la diminution progressive jusqu'à annulation totale des dépenses liquidées mais non ordonnancées ; le renforcement de la collaboration entre la commune et l'autorité administrative, le service des impôts et les forces de maintien de l'ordre ; le travail sur la promotion des économies locales et tous les paramètres y afférents.

Tableau 9 : GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES

Domaine	Forces	Contrainte	Solutions envisageables
Gestion des ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> - Présence du Parc à bois de NGOYA ; - Service de recouvrement fonctionnel - 	<ul style="list-style-type: none"> - absence de traçabilité de la gestion de recouvrement ; - Efficacité insuffisante de recouvrement des taxes ; - Absence d'un système de contrôle et de suivi des taxes ; - Faible taux d'exécution du budget prévisionnel ; - Insuffisance de partenaires financiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de plusieurs équipes de recouvrement et pour besoin de routine de celles-ci ; - Mise sur pied d'un système de recouvrement et application des sanctions aux contrevenants ; - Mise sur pied d'un Plan d'Investissement Annuel (PIA) réaliste ; - Recherche de partenaires financiers.

DRAFT PCD OKOLA

Domaine	Forces	Contrainte	Solutions envisageables
Gestion des ressources patrimoniales	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un sommier des bâtiments communaux - Existence d'un matériel roulant 	<ul style="list-style-type: none"> - Vétusté du matériel roulant de la commune ; - Absence d'une fourrière municipale ; - Absence d'un garage municipal ; - Absence de personnel qualifié dans la gestion des ressources patrimoniales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Achat d'un matériel roulant adéquat ; - Création d'une fourrière municipale ; - Création d'un garage municipal ; - Formation et recyclage d'un personnel en gestion des ressources patrimoniales.

DRAFT PCD OKOLA

GESTION DES RELATIONS

En plus des structures étatiques, la commune d'OKOLA développe des partenariats formels et informels avec des associations, ONG internationales, OAL... dont les activités sont visibles à travers la réalisation des projets et programmes et l'élaboration des plans de développement (PNDP, PADC...) qui ont des activités non seulement avec la mairie mais aussi avec l'ensemble des communautés de la commune. Mais de manière générale on peut retenir que la commune d'OKOLA fonctionne sous la tutelle du MINAT. Elle est constituée de 74 chefferies de 3^{ème} degré qui la seconde dans son action. Plusieurs congrégations religieuses notamment, les catholiques, les pentecôtistes et les musulmans exercent leur culte en toute quiétude et convivialité au sein de la circonscription. Elles n'ont cependant pas de relation particulière avec la Mairie sauf que certains de leurs membres peuvent y solliciter des services en tant que particulier.

Les partenaires de la commune d'OKOLA

- ❖ L'organisme non gouvernemental Plan Cameroun est l'un des partenaires qui a entretenu des relations très étroites avec la commune en matière de développement ; elle a d'ailleurs une de ses antennes dans un des bâtiments dans le centre administratif d'OKOLA.
- ❖ Le PNDP est désormais l'un des partenaires privilégié de la commune d'OKOLA. On peut souligner à grand trait qu'en dehors de l'assistance financière et technique dans le projet de gestion durable des terres, le PNDP a entrepris avec la commune dans le cadre de la décentralisation, le financement de l'élaboration du Plan Communal de développement (PCD) et autres activités (prise en charge dégressive des agents communaux, financement des études de faisabilité, appui à la CCPM) de la commune d'OKOLA à hauteur de 123 559 442 de FCFA. Actuellement, des équipes de FONDATION SAF, maître d'ouvrage du processus de planification et d'élaboration du PCD, sont sur le terrain. Les rencontres et échanges permanents entre l'exécutif communal, le comité de pilotage mis sur pied pour la circonstance et les membres de FONDATION SAF, sont fréquentes en raison du suivi du calendrier des activités ainsi que du planning de ces activités.
- ❖ Le Groupe d'Appui au Développement Technique Local (PADDL/GIZ) est également un partenaire non négligeable de la commune d'OKOLA car, il a permis de mener à bien certains programmes de planification locale qui ont eu cours dans la localité pendant ces dernières années.

Tableau 12 : forces, faiblesses et axes de collaboration de l'Institution Communale

Acteurs	Forces	Faiblesses	Axes de collaboration
<ul style="list-style-type: none"> • La tutelle directe • Partenaires financiers étrangers • Partenaires au développement • Le FEICOM 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation • Les apports de financement • Possibilité d'influencer les décisions de l'Etat • Aptitude à faire le lobbying • Subvention directe des projets • Disponibilité des fonds 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de suivi • Arrivée tardive de financement • Ignorance des partenaires • Peu de flexibilité dans les domaines d'intervention • Condition d'accès peu vulgarisée • Lenteurs administratives 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation • État • ONG • Commune • Mise à disposition des crédits • Financement des projets

<ul style="list-style-type: none"> • Les forces de l'ordre 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de dissuasion 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible degré de collaboration • Insuffisance de personnel • Insuffisance de logistique 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de recouvrement • Renforcement en nombre du personnel • Equipement
<ul style="list-style-type: none"> • État • Autorité administrative • Services techniques de l'état 	<ul style="list-style-type: none"> • Le pouvoir d'élaborer des textes et décider de leur mise en application • Garantie des institutions • Maintien de l'ordre • Encadrement des paysans 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'information concernant son fonctionnement • Moyens logistiques insuffisants • Lenteurs administratives • Corruption • Personnel insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation • Renforcement des actions de la mairie • Réalisation des projets • Encadrement des paysans • Organisation des soirées de lobbying et de promotion des activités de développement • Montage des projets • Mobilisation des fonds
<ul style="list-style-type: none"> • Commune • conseillers municipaux • Services d'hygiène et d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche des fonds • Sollicitation des crédits • Montage des projets • Création de nouvelles taxes • Bonne organisation • Disponibilité des agents • Emplacement stratégique de la commune • Nombreuse potentialité en termes de ressources • Légitimité légale et populaire • Maître d'ouvrage • Aptitude dans la sensibilisation des populations • Écoute assurée • Aptitude dans le règlement des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de sensibilisation auprès des contribuables • Peu de services générateurs de revenus • Manque d'esprit d'équipe dans la commune • Fichier des contribuables non actualisé • Ressources matérielles et financières limitées • Personnel insuffisant • Moyens logistiques insuffisants • Faible fonctionnement du service d'hygiène et de salubrité • Individualisme • Ignorance dans leurs rôles et attributions • Insuffisance de l'expertise 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation • Organisation des recouvrements
<ul style="list-style-type: none"> • Opérateurs économiques • Commerçants • Coopération décentralisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement des taxes dues • Paiement de l'impôt libérateur • Disponibilité des fonds • Large réseau de relation • Expertise économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Incivisme fiscal • Ignorance des textes • Manque de volonté • Faible participation à la réalisation des projets de développement • Individualisme • Longue procédure des financements 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation • Recouvrement auprès des opérateurs économiques • Appui à la réalisation des projets • Contribution à la croissance économique locale • Appui à l'élaboration des

			plans d'urbanisation
<ul style="list-style-type: none"> • Les populations • Les notables • Les églises • Les chefs traditionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement de l'impôt libérateur • Elles sont lettrées • Elles sont réceptives • Aptitude à convaincre la population • Pouvoir coercitif • Ecoute assurée • Facilité de sensibilisation • Relais effectif de l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la compétence de l'autorité traditionnelle • Pauvreté • Consommation de l'alcool et autres stupéfiants • Taux d'accroissement faible • Manque d'esprit de créativité • Faible contribution aux questions de développement • Manque de source de revenus • Individualisme • Déficit d'information des chefs traditionnels sur la procédure fiscale de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Information et sensibilisation des populations par les autorités traditionnelles • Mobilisation des ressources • Exécution et suivi des projets • Source de main d'œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Les partis politiques et leaders politiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir de mobilisation • Moyens financiers • Définition et orientation des politiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'un esprit participatif • Connaissance limitée des réalités locales • Insuffisance de motivation 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux actions de la mairie • Sensibilisation et éducation des populations • Réalisation des projets
<ul style="list-style-type: none"> • Les élites intérieures et extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir de financement • Aptitude à faire du lobbying • Attachement à la région d'origine 	<ul style="list-style-type: none"> • La concurrence déloyale des élites • Manque de collaboration • Absence d'un cadre de concertation • Individualisme • Pratique de sorcellerie • Esprit de critique 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de financement pour la commune • Sensibilisation et éducation des populations • Réalisation des projets • Investissement local
<ul style="list-style-type: none"> • ASSOCIATIONS • GIC • ONG 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel qualifié • Formation des paysans en agriculture et apicultures • Entraide et épargne • Matériel de travail • Efficacité dans l'exécution des projets • Réalisation concrète des projets sur le terrain • Collaboration sur la promotion et l'appui des économies locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise orientation des objectifs • Mauvaise structuration des buts à atteindre • Nombre limité • Personnel limité • Moyens logistiques insuffisants 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution des projets • Evacuation et commercialisation des produits • Montage et financement des projets • Encadrement des populations rurales • Montage des pépinières dans les villages

<ul style="list-style-type: none"> • CAMTEL • AES SONEL • ORANGE, MTN 	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise financière • Capacité élevée • Présence à OKOLA • Matériel roulant • Personnel formé • Engins et matériels • Force financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise prestation • Abandon des chantiers • Manque de fiabilité des factures • Matériel obsolète • Couverture partielle de la zone • Coût élevé des prestations • Facturation irrégulière • Insuffisance du suivi et contrôle • Fabulation et manque de loyauté • Destruction des exploitations et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Remise en l'état du réseau téléphonique • Gestion de l'électricité locale • Extension du réseau • Lotissement et tracé de la ville • Ouverture et entretien des routes • Construction des ponts • Divers terrassement
<ul style="list-style-type: none"> • services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise et moyens disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût élevé des travaux • Insuffisance du matériel de travail • Faible exploitation de l'expertise • Pas de représentation entière à OKOLA • Lenteur des interventions 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des populations • Etude technique • Exécution des projets
<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures scolaires et hospitalières 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain disponible • Personnel disponible • Disponibilité des médicaments 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des infrastructures, des équipements et mobiliers • Insuffisance des enseignants dans les établissements scolaires • Absence d'installation annexe dans les écoles et formation hospitalière • Pas de locaux d'accueil • Pas de service spécialisé (marque, ambulances...) • Taux d'échec élevé • Personnel hospitalier insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement des enseignants communaux • Equipement et construction des salles de classes • Récompenses de vaccination • Lutte contre les maladies épidémiques et endémiques • Etablissement des actes d'état civils • Recrutement du personnel hospitalier

AXES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA COMMUNE

La commune d'OKOLA présente de nombreuses insuffisances, aussi bien dans la gestion financière, patrimoniale que dans la gestion des ressources humaines. Pour ce faire, il serait souhaitable de mener entre autres les actions suivantes dans la perspective du renforcement des capacités de prise en charge des populations par l'Institution Communale :

Conseil municipal :

- Il serait souhaitable que les Conseillers instaurent un mécanisme en vue de rendre compte après conseil aux contribuables de leurs localités respectives ;
- Il serait également souhaitable de procéder à la formation des conseillers municipaux sur leur rôle dans la vie de la commune et en décentralisation désormais effectif ;

Exécutif communal :

- Elaborer au sein de l'Exécutif, un programme de permanence hebdomadaire à la Mairie ; temps au cours duquel il est possible de réfléchir pour le développement de la Commune ;
- Tenir des réunions mensuelles d'évaluation du niveau de mise en œuvre des actions programmées ;

Commissions du conseil municipal :

- Former les membres des différentes commissions du conseil municipal sur leurs rôles et les missions de leurs commissions respectives ;
- Tenir régulièrement des réunions des commissions communales

Gestion du personnel :

- Achever le processus d'élaboration de l'organigramme de la Commune sur la base du modèle prescrit par le MINATD et en fonction des ressources potentielles ;
- Faire un recrutement des cadres avec des compétences avérées dans les domaines les plus pressants et doter chacun des différents services d'au moins un personnel ;
- Mettre en application une « gestion du personnel axée sur les résultats » en insistant sur la notion de Poste de Travail où chaque personne/individu a un poste avec des attributions spécifiques ;
- Systématiser les réunions du personnel avec des ordres du jour, des objectifs, résultats et indicateurs des résultats ;

Gestion financière :

- Actualiser le répertoire des contribuables pour améliorer les recettes fiscales
- Organisation des descentes de recouvrement de concert avec les conseillers des différents villages qui sensibiliseront régulièrement leurs populations
- Faire fonctionner le plus rapidement possible le service financier ;
- Etablissement d'un terrain d'entente avec les services des impôts ;
- Solliciter un Receveur Municipal uniquement pour la Mairie ;
- Approcher le service départemental des impôts de la LEKIE pour la définition et l'organisation des recouvrements ;
- Accompagner la commune dans sa gestion financière.

Gestion du patrimoine :

- En prélude à la mise en œuvre d'un plan sommaire d'urbanisme pour un développement durable et l'amélioration du cadre de vie, que la commission communale chargée de la gestion du patrimoine engage des négociations avec les populations pour l'acquisition d'un patrimoine foncier y afférent ;
- Renforcer les équipements existants.
- Accompagner la commune en matière d'archivage ;

Gestion des relations :

- Améliorer le niveau de relation avec des services déconcentrés de l'Etat par leur sollicitation lors de l'élaboration et la mise en œuvre du budget ;
- De façon toute particulière, tenir une séance de travail avec le Délégué d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural de d'OKOLA pour un encadrement pratique des populations qui ont besoin, surtout les jeunes, de

- bénéficier des multiples projets existant au MINADER et dans d'autres départements ministériels ;
- Améliorer la communication avec les contribuables. les conseillers joueront leur rôle. Ceci est réalisable à travers un calendrier dressé et une délibération.
 - Tenir des réunions de l'Exécutif communal et du personnel ;

Par rapport aux opportunités :

- Elaborer un modèle de développement axé sur le regroupement par filière des producteurs et l'organisation du marché local ;

3.6.2. DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCAL

L'économie de la Commune de la commune d'OKOLA est essentiellement basée sur l'activité agricole le petit élevage étant embryonnaire. Le Développement de l'Economie Locale passera nécessairement par le renforcement de l'outil de production agricole, la modernisation du système d'élevage afin de passer à un élevage intensif avec des structures d'exploitation modernisées.

L'Education :

En tant que cheville ouvrière de tout développement et par conséquent de toute production de richesse et d'emploi, l'éducation des jeunes de la commune d'OKOLA occupe une place centrale. Il s'agira de renforcer l'éducation des jeunes à travers la construction des salles de classe et l'acquisition d'un matériel didactique adéquat au lycée technique. L'affectation d'un personnel enseignant de qualité constitue aussi une priorité pour atteindre les objectifs.

Agriculture :

Les principales cultures devant soutenir l'économie de la Commune sont la banane plantain, le cacao, Palmier à huile, les produits forestiers non ligneux (PFNL). Il faut aussi noter les produits issus des champs à l'instar de la canne à sucre, l'arachide, le manioc, le macabo.

Un modèle de développement sera créé par une organisation des producteurs de la filière et la création d'une structure faitière qui organisera toutes les activités connexes devant soutenir d'autres secteurs de l'économie.

Elevage : l'état des lieux présente une activité en plein essor avec quelques éleveurs isolés qui produisent une quantité assez négligeable du point de vue de la demande. Pour relever le défi qui interpelle les acteurs de ce secteur il sera judicieux de moderniser l'appareil de production et diversifier les espèces à élever. La pratique de l'élevage des espèces non conventionnel (aulacodiculture, caviaculture, achatiniculture, lapiniculture...) va par exemple apporter une réponse à l'offre en protéines d'origine animale et résoudre par la même occasion le problème de braconnage et de disparation des espèces. Il sera donc judicieux de mettre un accent sur l'accompagnement par le sectoriel d'élevage à la mise en œuvre d'un élevage moderne avec utilisation des races améliorées.

Petites et Moyennes Entreprises : pour pallier le problème de la pauvreté et participer à la création des ressources et de l'emploi, il est prévu l'appui et l'accompagnement de certains jeunes sur la base de leurs expériences, au montage et suivi des requêtes de financement adressées à certaines organisations telles que le PACA, PIAASI, le PAJER-U. d'autres jeunes passeront par des formations professionnalisantes.

Commerce : le véritable frein au développement de l'économie local en ce qui concerne le petit est le manque de voie d'accès dans les zones de production avec l'absence d'une gare routière. La commune d'OKOLA ne comptant que quatre marchés périodiques, les denrées alimentaires pourrissent dans les villages éloignés et les champs.

Tableau : définition des actions à mener pour le Développement de l'Economie Locale

SECTEUR	ACTIONS A PROMOUVOIR	BENEFICIAIRES	SOURCES DE FINANCEMENT POTENTIELLES
Education	-Construction des salles de classe ; -affectation d'un personnel enseignant de qualité ; -équipement du lycée technique	Populations	MINEDUB, Commune, Partenaires
Agriculture	10 pépinières de 10 000 plants de banane plantain	1 000 jeunes	Commune, Partenaires
	05 pépinières de 1000 plants palmiers à huile	500 jeunes	Commune, Partenaires
	50 Ha de maïsiculture	10 GIC	MINADER (programme maïs), Partenaires
	Culture des bas fonds	500 jeunes	MINADER, Commune, Partenaires
Elevage	20 élevages modernes des espèces conventionnelles	20 GIC jeunes	PACA, PAJER-U
	20 élevages modernes des espèces non conventionnelles (aulacodiculture, achatiniculture, caviaculture, lapiniculture...)	20 GIC jeunes	MINEPIA-PAPENOC, Partenaires
Commerce	Création et construction de 15 marchés dans les villages	Les populations	Commune, Partenaires
	Construction d'une gare routière	Les populations	Commune, Partenaires
	Organisation de la commercialisation des produits du banane plantain, palmier à huile et le cacao	150 GIC	Planteurs Commune
Poste et Télécommunications (NTIC)	Ouverture d'une Télé boutique	50 jeunes	PIAASI

4 LES PROJETS INTER COMMUNAUX

Il n'existe pas d'accords tacites entre la commune d'OKOLA et les communes voisines (MBANKOMO, YAOUNDE, LOBO, EVODOULA, MONATELE). Les projets intercommunaux par conséquent n'ont pas été identifiés lors de la présente étude. Il convient cependant de relever l'importance de ce pan pour un suivi effectif des projets à réaliser à l'instar des projets de route.

3.6.3. PRINCIPAUX PROBLEMES ET BESOINS IDENTIFIES ET CONSOLIDES PAR SECTEUR

N°	SECTEURS	PROBLEMES	PRINCIPALES CAUSES	PRINCIPAUX EFFETS	BESOINS IDENTIFIES
1	Agriculture	Faible Production agricole	Absence d'encadrement ; Sous exploitation des terres arables par endroit; Insuffisance des terres cultivables Mauvaises pratiques culturales Mauvaise organisation des producteurs ;	Faible revenu Faible investissement	Encadrement agricole Organisation des producteurs Financement des microprojets Vulgarisation de nouvelles pratiques agricoles
2	Elevage, pêches et industries animales	Faible productions animales et halieutiques	Habitudes ; Insuffisance d'encadrement ; Divagation des bêtes ;	Carence des protéines animales ; Manque à gagner ;	Encadrement technique Organisation et structuration des Organisation de Producteurs ; Appui aux exploitants des élevages des espèces conventionnels et non conventionnels Diversification des ressources et introduction des espèces améliorées
3	Domaines et affaires foncières	- Litige foncier - Difficulté de contrôle et de gestion des terres - pas de délimitation du centre urbain ; -Pas de plan d'urbanisation	Mauvaises délimitations Faible intervention de l'Etat	Querelles intestines Individualisme Faible coopération inter familiale et inter village Pas de développement	Lotissement à usage résidentiel ; Délimitation des villages ; Délimitation de l'espace urbain ; Voirie urbaine ; Plan d'urbanisation ; Plan de lotissement ;
4	Développement urbain et habitat	Cadre de vie non approprié	Mauvaise organisation de l'habitat	Dispersion de la population Accès difficile	Plan sommaire d'urbanisme

			Pas de plan d'urbanisation	aux services sociaux disponibles	
5	Environnement et protection de la nature	- Pollution des eaux et de l'environnement	Pêche avec les produits chimiques	Maladies décès	Etude d'impact environnemental sommaire Constitution des comités de vigilance
6	Forêt et faune	Exploitation anarchique des ressources forestières et fauniques	- exploitation illicite des ressources ligneuses et fauniques - recherche facile du gain -famine ; -pauvreté	Effet de serre ; Changements négatifs de climat Faible production agricole Dégradation de la terre suivie de la baisse des rendements	Création d'une forêt communale de production Lutte contre le sciage sauvage illicite Reboisement des espaces vides
7	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	Accès difficile aux services publics et insécurité dans certains villages	- centre administratif excentré Les populations n'ont pas été consultées Limitation des ressources	Insécurité des populations ; Faible intervention des forces de l'ordre	Construction des services publics
8	Education de base	Conditions d'éducation de base précaires Insuffisance d'infrastructure d'éducation maternelle, et primaire insuffisant ; Insuffisance du personnel qualifié	- mauvais état des infrastructures - insuffisance des enseignants - absence d'écoles maternelles	Mauvais résultats au CEP Dislocation des ménages	Création et construction des écoles maternelles ; Réfection et équipement des EP de d'OKOLA
9	Enseignement secondaire	Accès difficile aux enseignements secondaires	- Insuffisance des CETIC ; -absence des écoles de formation ; -Absence des écoles de spécialisation et de professionnalisation	Arrêt précoce de l'école Pas d'élite intellectuelle de demain	Création et construction des CETIC Construction et équipement des écoles de spécialisation et de professionnalisation
10	Enseignement supérieur	Difficultés d'accès à l'enseignement supérieur	Faible revenu Faible accès aux enseignements secondaires	Pas d'Elite intellectuelle de demain	Culte de l'excellence
11	Santé publique	Santé précaire	- éloignement des centres de santé - insuffisance du	Mortalité élevée	-création, Construction et équipement des CSI dans les villages

			personnel -Pas d'hygiène de vie		nécessiteux ; -promotion et valorisation de la médecine non conventionnelle
12	Eau et énergie	Difficulté d'accès à l'eau potable et à l'électricité	- mauvaise organisation et mésentente - faible revenu - insuffisance des puits et forages - sources non entretenues et non aménagées	Maladies d'origine hydrique Taux élevé de mortalité	-extension du réseau électrique jusqu'à la station d'eau ; -Réfection des puits et forages non fonctionnels ; -Recherche de financement pour une adduction d'eau dans la Commune ; -Construction des forages équipés
13	Travaux publics	Réseau routier insuffisant et non entretenu Mauvais état de certains ponts	- non entretien des routes - pas de comité des routes - non intervention de l'état	Faible organisation des populations ; Individualismes Non intervention de l'Etat	Erection de certaines pistes en routes départementale ; Construction des ouvrages d'art et des pistes rurales
14	Affaires sociales	Difficulté d'encadrement des personnes vulnérables	- moyens financiers limités - ignorance des procédures	Mort précoce,	Création et construction d'un CSO à OKOLA ;
15	Promotion de la femme et de la famille	Faible épanouissement de la fille et de la femme	- absence de foyers et centres de promotion de la femme et fille - ignorance	Faible participation des femmes au développement Aliénation	Construction et équipement d'un CPFF à OKOLA Mise en place d'un fonds rotatif.
16	Jeunesse	Faible épanouissement des jeunes	- pas de structures d'encadrement - l'élite n'accorde pas d'importance aux jeunes - désobéissance des jeunes.	Exode rural les jeunes ne se responsabilisent pas	Financement de l'installation des jeunes ; Appui/accompagnement à la recherche des financements au PAJER-U ; PIAASI ;
17	Sport et éducation physique	Difficulté d'accès aux aires de jeu et de loisirs.	- manque d'infrastructures de sports et de loisirs. - Absence de promoteurs et manque d'organisation.	Faible épanouissement des jeunes Exode rural	Construction des aires de jeu Appui/organisation des championnats des vacances ;
18	Transport	Difficulté de déplacement des populations	- manque de moyens de locomotion Non entretien des ponts, -absence d'une agence de transport	Faible fréquentation de la Commune ; Faible investissement ;	-Organisation du transport ; -Construction d'une gare routière et ouverture d'une agence

19	Emploi et formation professionnelle	Difficulté d'accès des jeunes à l'emploi et à la formation professionnelle	Faible intervention de l'Etat	Faible implication au développement	Formation et création des emplois pour jeunes
20	Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	Difficulté de transformation des produits de récolte	Faible regroupement des populations Individualisme Faible revenu	Manque à gagner Pertes après récolte	Promotion des métiers informels ; Organisation des secteurs de production existants
21	Recherche scientifique et innovations	Difficulté d'accès aux produits des résultats de recherche	Ignorance Faible intervention des services d'agriculture au sein de la Commune	Faibles rendements Faible revenu Faible investissement	Semences et technologies de production améliorées
22	Tourisme	Absence de tourisme	Limitation des potentiels sites touristiques Pas d'initiative	Faible développement du milieu	Identification et classification des sites touristiques
23	Culture	Perte des valeurs culturelles traditionnelles	- absence d'initiateurs et d'animateurs. - négligence des jeunes. - non appropriation de la tradition orale.	Dépravation des mœurs Non affirmation de soi	Redynamisation de la culture locale ; Organisation des journées de culture
24	Mines et développement industriel	Difficulté d'exploitation des carrières de sable et les rochers	Pas d'initiatives Enclavement des zones concernées	Manque à gagner	Identification de potentielles carrières exploitables
25	Commerce	Difficulté de commercialisation des produits	- absence de marchés périodiques. - manque d'organisation des producteurs. - individualisme.	Faible revenu des populations découragement	Création, construction et organisation des marchés périodiques
26	Poste et télécommunication	Difficulté d'accès des populations aux NTIC	- accès difficile aux différents réseaux Pas d'électricité	Sous information	Création d'un centre multi média
27	Travail et sécurité sociale	Pas de profil de carrière et insécurité des travailleurs	Ignorance ;	Précarité au Troisième âge	Encadrement des populations par le sectoriel du travail Inscription des planteurs à la CNPS
28	Communication	Faible communication entre les parties prenantes au développement de la Commune	Faible intervention des conseillers Absence d'un programme de communication à l'Institution	Faible développement de la Commune	Mise en place d'un système de communication à la Mairie

			communale		
29	Institution communale	Faible intervention de l'Institution communale	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources humaines et financières - Patrimoine inexistant - Relations peu développée 	Pauvreté dans les villages Faible développement de l'économie Exode des populations	Renforcement du personnel de la Commune et formation Développement du patrimoine communal Amélioration des recouvrements des taxes

DRAFT PCD OKOLA

4-1 VISION ET OBJECTIF DU PCD

« A l'horizon 2035, la commune d'OKOLA est un pôle d'attraction majeur, une cité prospère et propice à la création tant à la création d'emplois qu'à la redistribution des richesses ».il s'agit de :

- ✓ *Améliorer l'offre en infrastructure de développement de base ;*
- ✓ *Booster l'économie locale ;*
- ✓ *Créer un climat favorable à l'investissement pourvoyeur d'emplois ;*
- ✓ *Assurer la pérennité de la paix, de la stabilité et de la cohésion sociale.*

Les ressources jusque là disponibles ne permettant malheureusement pas de mettre en œuvre tous ces projets à court terme, le combat consistera de manière efficace à améliorer la qualité des services au niveau de l'institution communale. Il s'agira également de consolider l'économie locale de même que les capacités des membres des différents services. Le renforcement de la gouvernance à tous les niveaux d'intervention, la recherche de nouveaux partenaires au développement, la poursuite du recrutement d'un personnel qualifié, l'amélioration de la gestion et financière. L'espoir est que grâce à cette nouvelle vision exprimée en projets et consignée dans le présent document, la Commune d'OKOLA sera désormais à la hauteur de sa réputation en terme d'ambition et de projets à réaliser.

4.2. Cadre Logique du Plan Communal de Développement d'OKOLA

Le Cadre Logique est un outil de programmation qui aide à mettre en adéquation les projets identifiés et les ressources mobilisables dans le temps, sur la période de planification en tenant compte de la vision de développement, des possibilités financières, de la commune ou de la région. Il montre l'objectif global du plan, les programmes, les projets et leurs objectifs spécifiques, les résultats et les activités du programme. En plus, le cadre logique incorpore les indicateurs objectivement vérifiables pour mesurer la réalisation des objectifs fixés dans les conditions politiques, sociales et économiques supposées pendant la période du plan.

Les tableaux ci-dessous dénommés « Tableaux Synoptique de Planification (TSP) ou Cadre Logique (CL) » présentent les résultats de cette étape du processus. Ces cadres logiques ont été élaborés suivant la planification par la méthode dite PIPO (Planification des interventions par Objectifs). Celle-ci consiste à mettre des conditions préalables pour que certaines activités se réalisent pour atteindre les résultats (intermédiaires) qui conduisent aux objectifs spécifiques lesquelles concourent à la réalisation de l'objectif global.

Tableau 14 : TABLEAUX SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION OU CADRE LOGIQUE DU PCD D'OKOLA

Tableau: Cadre logique du Plan Communal de développement d'OKOLA

Stratégie		Indicateurs objectivement vérifiables et Source de vérification		Suppositions
Niveau	Formulation	Indicateurs	Sources	
Objectif supérieur (Millenium)	<p>Réduire l'extrême pauvreté des populations en milieu rural à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> -améliorer l'offre en infrastructure de développement de base à 85% au moins à l'horizon 2035; -améliorer l'autonomie financière et la création d'emplois à 85% au moins à l'horizon 2025 ; - développer les structures d'encadrement au moins à 85% à l'horizon 2035 ; -assurer un développement durable avec la conservation de 99% des espèces et la gestion durable des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - 99% des objectifs sectoriels consignés dans le PCD sont atteints en 2035 ; -rang occupée par la commune d'OKOLA dans le classement de la gouvernance au Cameroun en 2035; 	<ul style="list-style-type: none"> -rapports d'enquêtes -Rapports sectoriels ; -rapport d'évaluation du DSCE ; -comptes administratifs et rapports financiers de la commune ; 	

	à l'horizon 2035 -améliorer le fonctionnement de l'institution communale à l'horizon 2035.			
Objectif global ou objectif du développement	Assurer une croissance économique, une autonomie financière, des emplois stables et permanents en vue de lutter contre la pauvreté à l'horizon 2035	Taux de croissance économique et nombre d'emplois stables créés	Rapport d'évaluation de la situation de référence des 28 secteurs et du développement rural de l'arrondissement d'OKOLA	
Objectif de développement 1	Améliorer l'offre en infrastructure de développement de base de la commune et en équipement de l'ordre de 80% au moins en 2035			
	Formulation	Indicateurs	Sources	Suppositions
Objectifs 1	Assurer une éducation de qualité à travers le renforcement des structures d'accueil et d'encadrement des élèves et du personnel enseignant dans les structures scolaires en 2035	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ratio élèves par salles de classe et élèves/enseignants ; ▪ % de réussite scolaire ; ▪ Taux de scolarisation ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport des activités des sectoriels (MINEDUB, MINSEC, MINSUP) ; ▪ Enquête auprès des ménages ; 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer l'offre en éducation au sein de la commune.
	Favoriser l'accès à l'eau de qualité de 98 % de la population en 2035	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ratio population/ point d'eau, ▪ taux de maladie hydrique ; ▪ nombre de forages construits et fonctionnels ; ▪ nombre d'abonné au réseau scanwater. ▪ Distance moyenne à parcourir par les populations jusqu'au point d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête auprès des ménages ; ▪ Rapports sectoriels (MINEE) ▪ Rapport d'activités de la commune d'OKOLA 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer l'offre hydraulique au sein de la commune.

	Améliorer la couverture en énergie électrique dans la commune de 85% en 2035	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de ménages connectés au réseau électrique AES/Sonel ▪ Nombre de Kilomètres de réseau MT/BT réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport d'activités de la commune d'OKOLA ; ▪ Enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport sectoriel (MINEE) 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer l'offre en énergie électrique au sein de la commune.
	faciliter l'accès aux soins de santé et améliorer l'offre de soins de santé de 95% de la population en 2035	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'habitants desservis une structure de santé adéquate (ratio population centre de santé) ; ▪ Qualité et quantité de l'offre de soins (ratio population médecin) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport d'activités de la commune d'OKOLA ▪ Rapport des activités du sectoriel ; ▪ Enquête auprès des ménages ; 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer l'offre en santé de soins au sein de la commune.
Objectif de développement 2	Amélioration de l'autonomie financière, des revenus des populations et la création d'emplois auprès de 90% de la couche de la population active en 2035			
Objectifs spécifique2	Favoriser la sensibilisation, l'organisation, la structuration et la formation de 90% des organisations de producteurs (OP) agropastorale en 2025	Nombre d'agriculteurs sensibilisés, organisés, structurés et formés aux techniques culturales et d'élevage modernes et à la gestion durable des terres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport d'activités de la commune d'OKOLA ▪ Rapport des activités De la DD MINADER ; 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue de booster la production et créer les emplois
	Appuis et subventions divers aux OP et production de 95 % du potentiel agricole réel en 2025	Volume d'appuis divers et de subventions accordés aux OP	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport d'activités de la commune d'OKOLA ▪ Rapport des activités De la DD MINADER ; 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue de booster la production et créer les emplois
	Développer à 80% les structures d'encadrement des producteurs à l'horizon 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de postes agricoles, GIC créés ; ▪ ratio surface cultivée/ actif agricole ; ▪ Personnel d'encadrement permanent ; ▪ Degré de maîtrise des statistiques et de la pluviométrie agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport d'activités de la commune d'OKOLA ▪ Rapport des activités De la DD MINADER ; 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue de booster la production et créer les emplois

	Moderniser l'appareil de production agricole et Améliorer à 85% les revenus des populations de la commune d'OKOLA à l'horizon 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendements obtenus par spéculation et par hectare, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête auprès des ménages ▪ Rapport d'activités de la commune d'OKOLA ▪ Rapport des activités des sectoriels 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue de booster la production et créer les emplois
	Améliorer la productivité de 80% du potentiel réel d'élevage à travers la modernisation de l'appareil de production en élevage des espèces conventionnelles et non conventionnelles à l'horizon 2025	Nombre d'agriculteurs sensibilisés, organisés, structurés et formés aux techniques culturales et d'élevage modernes et à la gestion durable des terres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'activités de la commune d'OKOLA ; ▪ Rapport des activités du sectoriel (MINEPIA) 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue de booster la production et créer les emplois
Objectif de développement 3	Développer les structures d'encadrement, de sport et de loisir, de culture et améliorer le cadre de vie social de la commune d'OKOLA			
Objectifs spécifiques 3	Favoriser l'insertion de 90% de femmes et 95% de jeunes dans les activités socio professionnelles à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de centres d'apprentissage des métiers pour les jeunes créés (centre de jeunesse et d'animation) ▪ Nombre de jeunes encadrés dans le programme et de projets d'encadrement et de développement (PAJER-U, PIFMAS, CNJ etc.) ▪ Nombre de jeunes subventionnées et suivis 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête auprès des ménages ▪ Rapport d'activités de la commune d'OKOLA ▪ Rapport des activités des sectoriels 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer en encadrement des jeunes et personnes vulnérables dans le but de l'amélioration du cadre de vie
	Améliorer à 90% l'encadrement psychomoteur des populations en 2035	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'infrastructures sportives et de loisirs créées et fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport d'activités de la commune d'OKOLA ▪ Rapport des activités des sectoriels 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer en encadrement des jeunes et personnes vulnérables dans le but de l'amélioration du cadre de vie
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insérer les 98% de personnes vulnérables dans les activités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de centres d'apprentissage des métiers pour les jeunes créés (centre de jeunesse et d'animation) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête auprès des ménages ▪ Rapport d'activités de la commune d'OKOLA ▪ Rapport des activités des sectoriels 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer en encadrement des

	socioprofessionnelles à l'horizon 2035			jeunes et personnes vulnérables dans le but de l'amélioration du cadre de vie
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire à 01% la consommation et l'abus des stupéfiants et d'alcool à l'horizon 2035 dans la commune à l'horizon 2035 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de campagne de sensibilisation ▪ Nombre de personnes réprimées ▪ Textes réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête auprès des ménages ▪ Rapport d'activités de la commune d'OKOLA ▪ Rapport des activités des sectoriels 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer en encadrement des jeunes et personnes vulnérables dans le but de l'amélioration du cadre de vie
	Intensifier la lutte contre les IST/SIDA et réduire le taux de prévalence à 1% à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de centres de promotion de la femme et de la famille construits dans la commune d'OKOLA. ▪ Nombre de campagne de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête auprès des ménages ▪ Rapport d'activités de la commune d'OKOLA ▪ Rapport des activités des sectoriels 	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer en encadrement des jeunes et personnes vulnérables dans le but de l'amélioration du cadre de vie
Objectif de développement 4	Conservation et protection de l'environnement			
Objectifs spécifiques 4	<p> limiter à 98% la destruction du couvert végétal à l'horizon 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'arbres laissés par Ha de terre cultivée ; ▪ Surfaces reboisées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport des sectoriels ; ▪ Evaluation du PUGT ▪ Rapport de la commune d'OKOLA ; 	Les populations adhèrent au processus de conservation et de protection de l'environnement
	<p> limiter à 98% la pollution à l'horizon 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux d'utilisation des produits chimiques ou des pesticides 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport des sectoriels ; ▪ Rapport de la commune d'OKOLA ; 	Les populations adhèrent au processus de conservation et de protection de l'environnement
	<p> Valoriser 85% des potentialités touristiques à l'horizon 2035</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de sites touristiques identifiés et viabilisés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport des sectoriels ; ▪ Rapport de la commune d'OKOLA ; 	Les populations adhèrent au processus de conservation et de protection de l'environnement
	<p> Améliorer le cadre de vie des populations à l'horizon 2035</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ pourcentage de ménages disposant de latrine améliorées ; ▪ Nombre de bac à ordures existant dans les quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport des sectoriels ; ▪ Rapport de la commune d'OKOLA ; ▪ Enquêtes auprès des ménages 	Les populations adhèrent au processus de conservation et de protection de l'environnement

	Limiter le braconnage à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> Taux de braconnage 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport des sectoriels ; Rapport de la commune d'OKOLA ; 	Les populations adhèrent au processus de conservation et de protection de l'environnement
Objectif global ou objectif du développement 5	Améliorer le fonctionnement de l'institution communale			
Objectifs spécifiques 5	Améliorer de 85% la gestion des ressources humaines de la Mairie à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes qualifiées ou formées pour différents postes au sein de la commune 		est réceptif aux propositions d'amélioration des performances de l'institution communale
	Améliorer de 85% le mécanisme de collecte des finances propres de la Mairie à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> Taux de recouvrement des recettes propres 	Rapports de la Mairie	est réceptif aux propositions d'amélioration des performances de l'institution communale
	Améliorer de 95% la gestion des relations entre la commune et ses partenaires à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenaires de la commune 	Rapports de la Mairie	est réceptif aux propositions d'amélioration des performances de l'institution communale
	Améliorer de 90% le patrimoine communal à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'investissement de la commune ; 	Rapports de la Mairie	est réceptif aux propositions d'amélioration des performances de l'institution communale
Résultats (Axes stratégiques) par secteur				
Agriculture et Développement Rural	1.1- le volume de production a augmenté et la Commercialisation des produits agricole est	1-Organisation d'une mini foire agricole (organisation, primes et distribution du matériel agricole;	<ul style="list-style-type: none"> Rapport du sectoriel MINADER (statistiques agricoles) Rapport d'enquête auprès des ménages ; Rapport de la commune 	Les populations sont dynamiques et acceptent de mettre en œuvre les nouvelles acquisitions théoriques et

	<p>organisée</p> <p>1.2-les techniques culturales sont améliorées et l'accès aux intrants est facilité</p> <p>1.3-Des magasins de stockage sont construits</p> <p>1.4-L'évacuation des produits est effectif et facilitée ;</p> <p>1.5-Les GIC, OP et associations sont organisés, structurés et formés et appuyés</p>	<p>2-organisation des filières de commercialisation des produits agricoles</p> <p>3-Construction de cinq magasins de stockage des produits et de commercialisation des intrants agricoles</p> <p>4-subvention et appuis en intrants agricoles</p> <p>5-achat des outils de travail mécanisés</p> <p>6-Mise en place de (10) champs semenciers (champs écoles) ;</p> <p>7-Mise en place d'une coopérative villageoise et Restructuration des GIC, OP et Associations à vocation agricoles</p> <p>8-équiper chaque marché d'une balance romaine</p>		<p>pratiques apprises lors des formations et renforcement des capacités</p>
<p>Elevage, pêches et Industries animales</p>	<p>2.1-Nombre de fermes créés et emplois permanents pourvus;</p> <p>2.2-Cheptel par période et par espèce amélioré;</p> <p>2.3-niveau de revenu de personnes et des ménages pratiquant l'activité ;</p> <p>2.4. nombre d'organisation de producteurs mis sur et fonctionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et mise en place des structures faitières et des producteurs • Organisation des ventes groupées ; • Formation en technique de production d'alevins et en élevage intensif • Construction et équipement de la «Maison de l'éleveur» • Organisation des journées d'échange entre les acteurs des filières • Vulgarisation du Journal « La voix du paysan et du document « 100 fiches technique » • Renforcement de l'encadrement technique et du suivi (affectation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel MINEPIA ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	<p>Les populations sont dynamiques et acceptent de mettre en œuvre les nouvelles acquisitions théoriques et pratiques apprises lors des formations et renforcement des capacités</p>

		<p>des chefs de poste zootechnique en nombre suffisant)</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise sur pied de 50 fermes de multiplicateurs et 50 fermes d'engraisers de porcs • Subvention et Appuis aux éleveurs des espèces non conventionnels et autres espèces 		
Domaine des Affaires foncières	<p>3.1.-plan d'utilisation de la terre élaborée ;</p> <p>3.2.-sommier communal actualisé ;</p> <p>3.3- nombre de titres foncières élaboré;</p> <p>3.4-litiges liées à la gestion de la terre diminuée ;</p> <p>3.5-égalité de genre à l'accès aux terres effectif ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du patrimoine foncier par les experts ; • création et entretien de la voirie municipale • Sensibilisation des demandeurs des titres foncières • Facilitation de l'accès aux titres foncières 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel MINEPIA ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	<p>Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles sur les questions du domaine et des affaires foncières.</p>
Développement Urbain et Habitat	<p>4.1- un cadre salubre est créé</p> <p>4.2-le plan d'urbanisation de la commune est mis sur pied</p> <p>4.3-la Promotion de l'habitat en matériaux locaux est effective à travers les constructions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de la voirie urbaine, déposer les bacs à ordures et sensibiliser les populations sur leur utilisation • Elaboration du plan d'urbanisation • Sensibilisation des populations sur les lois d'urbanisme; • Promotion de la qualité de l'habitat • Promotion de la construction en matériaux locaux ; • Construction et équipement d'une briqueterie communale ; • Promotion sur les techniques d'aménagement des latrines 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel MINDUH ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	<p>Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles sur les questions du développement urbain et de l'habitat.</p>

Environnement et protection de la Nature	5.1-Espaces verts créés 5.1-Décharges publiques créées 5.3-Recyclage des déchets ménagers avec tri pour fabrication du fumier mis sur pied 5.4-études d'impact environnemental réalisé 5.5-Education des populations sur la nécessité de protéger l'environnement menée	<ul style="list-style-type: none"> • création d'un espace vert • création d'une décharge publique • Recyclage des déchets ménagers avec tri pour fabrication du fumier • Education des populations sur l'hygiène et salubrité ; • Création des clubs d'amis de la nature dans les différentes structures scolaires et étatiques ; • Aménagement des toilettes publiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles sur les questions de l'environnement et de la protection de la nature.
Faune et Forêt	6.1.populations sensibilisées et éduquées sur les impacts et implications de la destruction de la faune et de la forêt notamment l'approche du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et éducation des populations sur le développement durable ; • mise sur pied d'une forêt communautaire ; • création d'une pépinière municipale ; • Reboisement de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles sur les questions de faune et forêt.
Administration Territoriale, Décentralisation et Maintien de l'Ordre	7.1.maintien de l'ordre assuré 7.2.-zones vulnérables et à risque identifiées et maîtrisées 7.3.-La gestion administrative de la Commune est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Coaching de la Commune. • Opérationnalisation de l'organigramme, élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation du personnel et des Conseillers municipaux ; • Coaching de la Commune sur la gestion, la mobilisation et la sécurisation des recettes communales ; • Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation et de sécurisation des recettes communales ; • Construction d'une Auberge municipale ; • Construction du marché municipal. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.

<p>Education de Base</p>	<p>8.1-Nouvelles écoles primaire et maternelles créées, construites, équipées et fonctionnelles 8.2.-anciens bâtiments réhabilités 8.3.- logements d'astreinte construits 8.4.-Personnel enseignant affectés et 8.5.-Fournitures scolaires effectives 8.6.-Equipement (tables bancs, etc.) 8.7.-Construction des points d'eau et latrines</p>	<ul style="list-style-type: none"> • construction de 05 EP (30) salles de classe ; • construction de 17 point d'eau aménagés dans les EP ; • réhabilitation de 27 Bâtiments de deux salles de classe ; • construction de 27 blocs latrines ; • construction et équipement de 27 bureaux de directeur ; • Construction de 27 logements d'astreintes • 7-Construction et équipement de 03 Ecoles maternelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	<p>Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.</p>
<p>Enseignement Supérieur</p>	<p>9.1- fichier d'identification des diplômés du supérieur de la localité crée. 9.2- l'accès aux enseignements supérieurs par l'attribution des bourses pour les élèves méritants facilité ; 9.3- parents Sensibilisés sur l'importance de financer les études supérieures de leurs enfants 9.4- parents des plus démunis appuyés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • fichier d'intellectuels ; • bourse scolaires ; • Sensibilisation des parents • appui aux parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	<p>Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.</p>
<p>Enseignement Technique</p>	<p>10.1- nouveaux établissements (lycées technique, CETIC -lycées d'enseignement général, CES) créés, construites et équipés 10.2. personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • créer et construire 03 établissements d'enseignement technique ; • équiper le lycée technique d'OKOLA et ouvrir de nouvelles filières ; • créer 04 nouveaux établissements d'enseignement général ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	<p>Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.</p>

	enseignant affecté 10.3.-Fournitures scolaire disponible 10.4points d'eau et latrines construits	<ul style="list-style-type: none"> • équipement des Etablissements d'enseignement secondaires existants en tables-bancs ; • Recrutement et prise en charge des vacataires communaux 		
Santé Publique	<p>11.1- le CSI de NGOYA I Réfectionné;</p> <p>11.2- CSI dans les villages nécessiteux crée, construites et équipés ;</p> <p>11.3- CMA doté d'un incinérateur capacité et/ou d'une fosse d'incinération conformément aux normes sectorielles dans la localité</p> <p>11.4- Populations Sensibilisés et prévenues sur les maladies d'origine hydrique et IST/VIH/SIDA</p> <p>11.5- nouveaux centres de santé (au moins 5) construits,</p> <p>11.6.-bâtiments supplémentaires dans les CSI existants (cuisines, buanderies, magasins et maisons d'astreintes) construits</p> <p>11.7-Fourniture en matériel microscope, moto tout terrain, poupinel, bouteilles de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection du CSI de NGOYA I • créer, construire et équiper 05 CSI • Achat d'un incinérateur • campagne de sensibilisation • Construction de cuisines buanderies, magasins, logements d'astreinte • fourniture des structures en bouteille à GAZ, Moto, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.

	gaz (2/mois/CSI), 11.8- personnel technique et d'encadrement affecté			
Eau et Energie	12.1- maladies d'origine hydrique diminuée 12.2. l'accès à l'eau potable facilité 12.3. l'accès à l'énergie électrique facilité	<ul style="list-style-type: none"> • Extension d'une ligne électrique triphasée de 15 Km jusqu'à la station scan water et extension du réseau d'adduction d'eau ; • Construction de 75 forages dont 1 forage par village ; • Construction de 12 forages dans l'espace urbain ; • Réhabilitation des puits d'eau potables en panne • Extension du réseau électrique dans 33 villages 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
Travaux Publics	13.1.route qui dessert les axes suivants reprofilées : -Axe Eligyen-Nkoljobe- Ngoas -Axe Etoud-Metak- Nouma -Axe Ntuissong, -Axe Bilono2 -Axe Ebanga- Ndangueng -Axe Mvoua-Oyama- Louma-Oban2 -Axe Mva'a2- Song- onana-Minsoa1- Nkolpoblo -Axe Ngong-	<ul style="list-style-type: none"> • Reprofilées de l'axe principal ; • Ouverture de routes et de pistes rurales ; • construction des ouvrages de franchissement ; • promotion des travaux (HIMO) • comité de gestion des routes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.

	<p>Nkolangoung-Elig Bessala</p> <p>-Axe Ebot</p> <p>-Axe Nkongzok,Lendom2</p> <p>Axe Nkolnyada 13.2.nouvelles routes et des pistes vers les bassins de production agricoles ouvertes Les axes : EKEKAM –OZOM Ntuisson-Lengon Yegassi-Nkolyem Minoa I-Evian Ntsama-Lendom-II- Oban-Louma Ozom-Nouma</p> <p>13.3.ouvrages et points critiques de franchissement construits et entretenus ;</p> <p>Eligyem-ntuisson</p> <p>Nkolyen ;</p> <p>Nkolyem</p> <p>Yegassi</p> <p>Nkolvandeze</p> <p>Eligndoum</p> <p>Nkolekotsing</p> <p>Fegmimbang</p>			
--	---	--	--	--

DRAFT PCD OKOLA

	<p>13.4. Promotion des travaux de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ;</p> <p>13.5. Mise en place des comités de gestion des routes</p>			
Affaires Sociales	<p>14.1. personnes vulnérables et aux nécessiteux aidés et secourus,</p> <p>14.2. centres sociaux construits, équipés et gérés,</p> <p>14.3. personnes nécessiteuses recensées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création, construction et équipement d'un Centre de formation pluridisciplinaire pour personnes vulnérables et handicapées ; • Fond pour prise en charge des personnes vulnérables ; • Réhabilitation et équipement du Centre Social ; • Prise en charge ponctuelle des enfants en détresse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
Promotion de la femme et de la famille	<p>15.1. centre de promotion de la femme crée et équipé</p> <p>15.2. les femmes Intégrées dans la prise de décision</p> <p>15.3. Rôle social de la femme et son autonomie économique renforcé</p> <p>15.4. Participation effective de la femme à la vie publique et politique renforcée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • construction d'un centre de promotion de la femme ; • Disposition d'appui aux femmes pauvres dans le CPFF crée ; • financement des MP AGR de la femme et de la jeune fille 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
Jeunesse	<p>16.1. jeunes et de l'éducation citoyenne insérés et socio économiquement appuyés</p> <p>16.2. Encadrement des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • équipement d'un centre multifonctionnel pour la promotion des jeunes ; • recrutement d'un agent d'entretien ; • Recrutement d'un Gardien de nuit ; • Encadrement du CNJC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.

	<p>CNJC,</p> <p>16.3. groupes de jeunes sensibilisés et formés à la création, légalisation et gestion des associations et groupes ;</p> <p>16.4. centres multifonctionnels de promotion des jeunes construits et équipés,</p> <p>16.5. Animation socioculturelle, assurées etc.</p> <p>16.6. Alphabétisation menée</p>	<p>(financement des Mp des jeunes) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la jeunesse sur les fléaux sociaux ; • Organisation des stages de vacance pour les jeunes ; • organisation de colonies de vacance • financement de microprojets structurants de jeunes désœuvrés 		
<p>Sport et Education Physique</p>	<p>17.1. infrastructures sportives en milieu scolaire et non scolaire construites et équipés,</p> <p>17.2. équipements sportifs d'apprentissage (paquet minimum aux établissements scolaires) fournis</p> <p>17.3. groupes scolaires et extra scolaires : sport et jeu animés</p> <p>17.4. centres de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un complexe sportif ; • aménagement des aires de jeux ; • aménagement du stade municipal d'OKOLA ; • Appui à l'organisation des manifestations sportives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	<p>Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.</p>

	formation créés,			
Transport	18.1.Secteur moto organisé 18.2.Gare routière construite 18.3.Gare pour moto construite	<ul style="list-style-type: none"> organisateur des transporteurs ; construction d'une gare routière avec points d'eau et blocs latrines; construction d'une gare pour moto 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport du sectoriel ; Rapport d'enquête auprès des ménages ; Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
Emplois et Formation Professionnelle	19.1.SAR/SM construits et équipés 19.2. centre professionnel d'encadrement des jeunes construits	<ul style="list-style-type: none"> construction et équipement d'une structure de formation en AGR 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport du sectoriel ; Rapport d'enquête auprès des ménages ; Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
Petites et Moyennes Entreprises, Economie sociale et Artisanat	20.1. populations Sensibilisée sur les PME/PMI 20.2.Populations Accompagné à la mise en place des PME	<ul style="list-style-type: none"> organisation, structuration et formation et renforcement des capacités des artisans ; création d'une plate forme locale d'échange d'expérience entre les différents artisans ; Création d'une structure de formation de nouvelles techniques de développement artisanale ; Organisation, appui et subvention des populations aux AGR en artisanat ; 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport du sectoriel ; Rapport d'enquête auprès des ménages ; Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
Recherche scientifique et innovation	21.1 Climat favorable à l'innovation et à la recherche crée	<ul style="list-style-type: none"> organisation et formation des paysans chercheurs ; structuration des corps de recherche ; vulgarisation des innovations 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport du sectoriel ; Rapport d'enquête auprès des ménages ; Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.

		agropastorales et piscicoles		
Tourisme	<p>22.1. Inventaire et valorisation durable des potentialités touristiques réalisé;</p> <p>22.2. sites touristiques aménagés et gérés</p> <p>22.3. structures d'accueil construits et géré</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire et valorisation durable des potentialités touristiques ; • Aménagement et gestion des sites touristiques • Construction et gestion des structures d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
Culture	<p>23.1 infrastructures valorisées ;</p> <p>23.2. site aménagés ;</p> <p>23.3 cadres de développement des us et pratiques culturelles ETON aménagé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • construction et équipement d'une maison de la culture; • Appui à la promotion des festivals et organisation de spectacles locaux ; • Entretien des monuments et des sites ; • Centralisation des données relatives aux arts et à la culture ; • Recensement, sauvegarde des rites, traditions et coutumes ainsi que leur promotion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
Mines et Développement Industriel	<p>24.1. accès aux ressources naturelles maîtrisé et facilité</p> <p>2.4.2. techniques d'aménagement des bas fonds maîtrisé et pratiqué</p> <p>24.3. potentiel minier naturel et minier de la commune (sable, argile et rochers)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de 15 km de piste d'accès vers les carrières de 25 Km. Acquisition du petit matériel pour l'exploitation des carrières de sable et Formation des groupes organisés (GIC, etc.) les techniques d'aménagement des bas fonds 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.

Commerce	25.1.Marchés construits et équipés 25.2.Marchés périodiques organisé	<ul style="list-style-type: none"> • Construction et équipement de 25 hangars (marchés permanents) ; • Construction de quatre boutiques témoins pour lutter contre la vie chère 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
Postes et Télécommunications	26.1. antennes de communication téléphoniques supplémentaires installées 26.2.le service postal dans les villages est viabilisé	<ul style="list-style-type: none"> • Installation des antennes de communication téléphoniques supplémentaires ; • viabiliser le service postal dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
Travail et Sécurité Sociale	27.1.offre d'emplois et traitement des salariés temporaires, saisonniers ou définitifs améliorés	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'entreprise • création de deux centres de formation des jeunes, femmes et personnes vulnérables sur les AGR 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
Communication	28.1.Radio communale installée 28.2.Radios communautaires installées 28.3.Antennes de relais installées	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une radio communautaire avec relais à la CRTV ; • Formation de jeunes qualifiés et volontaires au TIC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune 	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
Activités				
	Formulation	Moyens /stratégies (intrants)		Coûts TTC (FCFA)
SECTEUR 01 : AGRICULTURE				
Activités1.1	Organisation d'une mini foire agricole (organisation, primes et distribution du matériel agricole;	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,		1-Montant : 90 000 000
Activités1.2	organisation des filières de commercialisation des produits agricoles	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et		2- Montant : 2 500 000

		financiers,	
Activités1.3	Construction de cinq magasins de stockage des produits et de commercialisation des intrants agricoles	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	3- Montant : 575 000 000
Activités1.4	subvention et appuis en intrants agricoles	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	4- Montant : 500 000 000
Activités1.5	achat des outils de travail mécanisés	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	5- Montant : 1 000 000 000
Activités1.6	Mise en place de (10) champs semenciers (champs écoles) ;	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	6- Montant : 10 000 000
Activités1.7	Mise en place d'une coopérative villageoise et Restructuration des GIC, OP et Associations à vocation agricoles	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	7- Montant : 15 000 000
Activités1.8	équiper chaque marché d'une balance romaine	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	8-Montant : 5 000 000
SECTEUR 02 : ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES			
Activités 2.1	Identification et mise en place des structures faitières et des producteurs	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	1- Montant : 5 000 000
Activités2.2	Organisation des ventes groupées ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	2- Montant : 2 000 000

Activités2.3	Formation en technique de production d'alevins et en élevage intensif	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	3- Montant : 20 000 000
Activités2.4	Construction et équipement de la «Maison de l'éleveur»	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	4- Montant : 40 000 000
Activités2.5	Organisation des journées d'échange entre les acteurs des filières	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	5- Montant : 2 000 000
Activités2.6	Vulgarisation du Journal « La voix du paysan et du document « 100 fiches technique »	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	6- Montant : 2 000 000
Activités2.7	Renforcement de l'encadrement technique et du suivi (affectation des chefs de poste zootechnique en nombre suffisant)	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	7- Montant : 1 125 000
Activités2.8	mise sur pied de 50 fermes de multiplicateurs et 50 fermes d'engraisateurs de porcs	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	8-Montant : 750 000 000
Activités2.9	Subvention et Appuis aux éleveurs des espèces non conventionnels et autres espèces	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	9-Montant : 500 000 000
SECTEUR 03 : DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES			

Activités 3.1.	Constitution du patrimoine foncier par les experts ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 5 000 000
Activités 3.2.	création et entretien de la voirie municipale	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 500 000 000
Activités 3.3.	Sensibilisation des demandeurs des titres fonciers	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 5 000 000
Activités 3.4.	Facilitation de l'accès aux titres fonciers	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4-Montant : 5000 000
Secteur 4 : Développement urbain et Habitat			
Activités 4.1	Aménagement de la voirie urbaine,	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 1 268 400 000
Activités 4.2	déposer les bacs à ordures et sensibiliser les populations sur leur utilisation	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 2 500 000
Activités 4.3	Elaboration du plan d'urbanisation	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation	3- Montant : 10 000 000

		des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activités 4.4	Sensibilisation des populations sur les lois d'urbanisme;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4- Montant : 3 000 000
Activités 4.5	Promotion de la qualité de l'habitat	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	5- Montant : 5 000 000
Activités 4.6	Promotion de la construction en matériaux locaux ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	6- Montant : 3 000 000
Activités 4.7	Construction et équipement d'une briqueterie communale ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	7- Montant : 3 000 000
Activités 4.8	Promotion sur les techniques d'aménagement des latrines	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	8-Montant : 3 000 000
SECTEUR 5 : ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE			
Activité 5.1	création d'un espace vert	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 2 500 000
Activité 5.2	création d'une décharge publique	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec	2- Montant : 500 000

		les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 5.3	Recyclage des déchets ménagers avec trie pour fabrication du fumier	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 10 000 000
Activité 5.4	Education des populations sur l'hygiène et salubrité	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4-Montant : 5 000 000
Activité 5.5	Création des clubs d'amis de la nature dans les différentes structures scolaires et étatiques	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	5-Montant : 3 000 000
Activité 5.6	Aménagement des toilettes publiques	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	6-Montant : 10 000 000
Secteur 6 : Faune et Forêt			
Activité 6.1	Sensibilisation et éducation des populations sur le développement durable ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1-1 500 000
Activité 6.2	mise sur pied d'une forêt communautaire ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 150 000 000
Activité 6.3	création d'une pépinière municipale.	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 150 000 000

Activité 6.4	Reboisement de la commune	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4- Montant : 10 000 000
Secteur 7 : Administration Territoriale, Décentralisation et Maintien de l'Ordre			
Activité 7.1	Coaching de la Commune sur la gestion administrative et du patrimoine communal	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 5 000 000
Activité 7.2	Opérationnalisation de l'organigramme, élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation du personnel et des Conseillers municipaux	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 2 000 000
Activité 7.3	Coaching de la Commune sur la gestion, la mobilisation et la sécurisation des recettes communales	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 5 000 000
Activité 7.4	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation et de sécurisation des recettes communales	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4- Montant : 1 000 000
Activité 7.5	Construction d'une Auberge municipale	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	5- Montant : 50 000 000
Activité 7.6	Construction du marché municipal	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	6- Montant : 35 000 000
Secteur 8 : Education de Base			

Activité 8.1	construction de 05 EP (30) salles de classe	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 240 000 000
Activité 8.2	construction de 17 point d'eau aménagés dans les EP	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 136 000 000
Activité 8.3	réhabilitation de 27 Bâtiments de deux salles de classe	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 108 000 000
Activité 8.4	construction de 27 blocs latrines	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4- Montant : 94 500 000
Activité 8.5	construction et équipement de 27 bureaux de directeur	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	5- Montant : 405 000 000
Activité 8.6	Construction de 27 logements d'astreintes	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	6- Montant : 4 050 000
Activité 8.7	Construction et équipement de 03 Ecoles maternelles	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	7- Montant : 186 000 000
Secteur 9: Enseignement Supérieur			
Activité 9.1	Elaboration du fichier d'intellectuels	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation	1- Montant : 150 000

		des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 9.2	Octroie de bourses scolaires	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 2 500 000
Activité 9.3	Sensibilisation des parents sur la promotion de l'enseignement supérieure et la formation postsecondaire	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 100 000
Activité 9.4	Appui aux parents d'étudiants les plus méritants pour l'émulation et la promotion de l'enseignement post secondaire	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4- Montant : 1 000 000
Secteur 10 : Enseignement Secondaire			
Activité 10.1	Créer et construire 03 établissements d'enseignement technique	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1-Montant : 504 000 000
Activité 10.2	Equiper le lycée technique d'OKOLA et ouvrir de nouvelles filières	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 75 000 000
Activité 10.3	Créer 04 nouveaux établissements d'enseignement général	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 722 000 000
Activité 10.4	Equiper des Etablissements d'enseignement secondaires existants en tables-bancs	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec	4- Montant : 5 000 000

		les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 10.5	Recruter et prendre en charge des vacataires communaux	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	5-Montant : 50 000 000
Secteur 11 : Santé Publique			
Activité 11.1	Réfection du CSI de NGOYA I	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 5 000 000
Activité 11.2	Construction de logements d'astreinte	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 250 000 000
Activité 11.3	création, construire et équiper 05 CSI	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 17 000 000
Activité 11.4	Achat d'un incinérateur	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4- Montant : 5 000 000
Activité 11.5	campagne de sensibilisation	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	5- Montant : 150 000 000
Activité 11.6	Construction de cuisines buanderies, magasins,	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec	6- Montant : 500 0000 000

		les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 11.7	fourniture des structures en bouteille à GAZ, Moto,	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	7- Montant : 250 000 000
Secteur 12 : Eau et Energie			
Activité 12.1	Extension d'une ligne électrique triphasée de 15 Km jusqu'à la station scan water et extension du réseau d'adduction d'eau	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 500 000 000
Activité 12.2	Construction de 75 forages dont 1 forage par village	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 600 000 000
Activité 12.3	Construction de 12 forages dans l'espace urbain	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 96 000 000
Activité 12.4	Réhabilitation des puits d'eau potables en panne	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4- Montant : 25 000 000
Activité 12.5	extension du réseau électrique dans 33 villages	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	5- Montant : 990 000 000
Secteur 13 : Travaux Publics			
Activité 13.1	Reprofilage de l'axe principal	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation	1- Montant : 150 000 000

		des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 13.2	Ouverture de routes et de pistes rurales	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 830 000 000
Activité 13.3	Construction des ouvrages de franchissement	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 983 000 000
Activité 13.4	Promotion des travaux (HIMO)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4- Montant : 5 000 000
Activité 13.5	Comité de gestion des routes	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	5- Montant : 15 000 000
Secteur 14 : Affaires Sociales			
Activité 14.1	Création, construction et équipement d'un Centre de formation pluridisciplinaire pour personnes vulnérables et handicapées	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 50 000 000
Activité 14.2	Fond pour prise en charge des personnes vulnérables	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 2 500 000
Activité 14.3	Réhabilitation et équipement du Centre Social	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec	3- Montant : 10 000 000

		les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 14.4	Prise en charge ponctuelle des enfants en détresse	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4- Montant : 200 000
Secteur 15 : Promotion de la Femme et de la Famille			
Activité 15.1	Construction d'un centre de promotion de la femme	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 130 000 000
Activité 15.2	Disposition d'appui aux femmes pauvres dans le CPFF créé	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 5 000 000
Activité 15.3	Financement des MP AGR de la femme et de la jeune fille	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 500 000 000
Secteur 16: Jeunesse			
Activité 16.1	Equipped d'un centre multifonctionnel pour la promotion des jeunes	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 30 000 000
Activité 16.2	Recrutement d'un agent d'entretien	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 1 200 000
Activité 16.3	Recrutement d'un Gardien de nuit	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation	3- Montant : 1 200 000

		des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 16.4	Encadrement du CNJC (financement des Mp des jeunes)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4- Montant : 1000 000 000
Activité 16.5	Sensibilisation de la jeunesse sur les fléaux sociaux	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	5- Montant : 5 000 000
Activité 14.6	Organisation des stages de vacance pour les jeunes	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	6- Montant : 15 000 000
Activité 16.7	Organisation de colonies de vacance	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	7- Montant : 300 000 000
Activité 16.8	Financement de microprojets structurants de jeunes désœuvrés	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	8- Montant : 500 000 000
Secteur 17 : Sport et Educations Physique			
Activité 17.1	Construction d'un complexe sportif	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 75 000 000
Activité 17.2	Aménagement des aires de jeux	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec	2- Montant : 10 000 000

		les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 17.3	Aménagement du stade municipal d'OKOLA	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 200 000 000
Activité 17.4	Appui à l'organisation des manifestations sportives	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	4- Montant : 50 000 000
Secteur 18 : Transport			
Activité 18.1	organisateur des transporteurs ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 50 000
Activité 18.2	construction d'une gare routière avec points d'eau et blocs latrines;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 50 000 000
Activité 18.3	Construction d'une gare pour moto	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 500 000
Secteur 19 : Emplois et Formation Professionnelle			
Activité 19.1	Construction et équipement d'une structure de formation en AGR	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1-Montant : 50 000 000
Secteur 20 : Petites et Moyennes Entreprises, Economie et Artisanat Social			

Activité 20.1	Organisation, structuration et formation et renforcement des capacités des artisans	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 500 000
Activité 20.2	Création d'une plate forme locale d'échange d'expérience entre les différents artisans	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 7 000 000
Activité 20.3	Création d'une structure de formation de nouvelles techniques de développement artisanale	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 5 000 000
Activité 20.4	Organisation, appui et subvention des populations aux AGR en artisanat	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 255 000 000
Secteur 21 : Recherche Scientifique et Innovation			
Activité 21.1	Organisation et formation des paysans chercheurs	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 20 000 000
Activité 21.2	Structuration des corps de recherche	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 500 000
Activité 21.3	Vulgarisation des innovations agropastorales et piscicoles	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 500 000

Secteur 22 : Tourisme			
Activité 22.1	Site touristique aménagées et gérés ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 500 000 000
Activité 22.2	Hôtel de ville construit et géré ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 50 000 000
Activité 22.3	Construction d'un établissement hôtelier	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 250 000 000
Secteur 23 : Culture			
Activité 23.1	Construction et équipement d'une maison de la culture; spectacles locaux		1- Montant : 30 000 000
Activité 23.2	Appui à la promotion des festivals et organisation de	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 55 000 000
Activité 23.3	Entretien des monuments et des sites	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 20 000 000
Activité 23.4	Centralisation des données relatives aux arts et à la culture	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec	4- Montant : 40 000 000

		les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 23.5	Recensement, sauvegarde des rites, traditions et coutumes ainsi que leur promotion	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	5- Montant : 20 000 000
Secteur 24 : Mines et Développement Industriel			
Activité 24.1	1-Ouverture de 15 de piste d'accès vers les carrières de 25 Km	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 150 000 000
Activité 24.2	Acquisition du petit matériel pour l'exploitation des carrières de sable	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 20 000 000
Activité 24.3	Formation des groupes organisés (GIC, etc.) les techniques d'aménagement des bas fonds	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	3- Montant : 5 000 000
Secteur 25 : Commerce			
Activité 25.1	Construction et équipement de 25 hangars (marchés permanents) ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 600 000 000
Activité 25.2	Construction de quatre boutiques témoins pour lutter contre la vie chère	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 25 000 000
Secteur 26 : Poste et Télécommunication			

Activité 26.1	Adaptation de l'antenne de ZAMEGOE aux normes en vigueur	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 50 000 000
Activité 26.2	Installation d'une radio communautaire	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 50 000 000
Secteur 27 : Travail et Sécurité Sociale			
Activité 27.1	Création d'entreprise	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	1- Montant : 25 000 000
Activité 27.2	Création de deux centres de formation des jeunes, femmes et personnes vulnérables sur les AGR	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	2- Montant : 100 000 000
Secteur 28 : Communication			
Activité 28.1	Démarches pour la création d'une radio communautaire avec relais à la CRTV ;		1- Montant : 5 000 000
Activité 28.2	2-Formation de jeunes qualifiés		2- Montant : 1 500 000

Objectifs spécifiques 3 : INSTITUTION COMMUNALE RENFORCEE

Résultats 1 : Organigramme de la commune élaboré		
Indicateurs	Facteurs externes (F.E.)	Indicateurs F.E.
Existence d'un organigramme		
Activités	Libellés	Cadre estimatif
Identifier et décrire les postes de renforcement de l'institution	<u>Fonctionnement</u> identification et description des postes	500 000
Concevoir un organigramme actualisé conformément aux normes en vigueur	<u>Fonctionnement</u> élaboration de l'organigramme	1 000 000
Tenir un conseil d'amendement et de validation de l'organigramme actualisé	<u>Fonctionnement</u> organisation du conseil de validation et prendre une décision	5 0000
SOUS TOTAL 1		6 500 000
Résultats 2 : ressources financières accrues		
Indicateurs	Facteurs externes (F.E.)	Indicateurs F.E.
Fichier du contribuable disponible et actualisé		
Nombre de réunions de sensibilisation organisée		
Contrat des agents de recouvrement disponibles		
Présence d'une fiche de suivi du contribuable		
Nombre de nouvelles taxes communales créé		
Nombre d'AGR créés		
Activités	Libellés	Cadre estimatif
	<u>Fonctionnement</u>	

Etablir un fichier du contribuable actualisé	recensement et identification des contribuables	500 000
	déterminations de l'assiette	100 000
	Total fonctionnement	600 000
	Imprévus (10%)	60 000
Sensibiliser les contribuables	Fonctionnement organisation des réunions de sensibilisation	7 500 000
Organiser les services de recouvrement	Fonctionnement recrutement des agents de recouvrement (05)	6 000 000
	déterminations des zones de couverture de chaque agent	250 000
	ouverture d'une fiche de suivi	150 000
	Total fonctionnement	6 400 000
	Imprévus (10%)	640 000
Mise sur pied d'un système de sécurisation des recettes de la commune	Fonctionnement exploitation et mise en application des lois sur la décentralisation et la gestion communale	50 000
	création de nouvelles taxes communales	500 000
	tenue d'une comptabilité fiable	50 000
	Total fonctionnement	600 000
	Imprévus (10%)	60 000
Identification des secteurs porteurs et création des AGR	Fonctionnement	

	sensibilisation et identification secteurs porteurs des AGR	500 000
	mise en œuvre des AGR	2 500 000
	Total fonctionnement	3 000 000
	Imprévus (10%)	300 000
Engager une action en vue d'obtenir le produit de l'exploitation des bas fonds, des zones marécageuses	Fonctionnement	
	rencontre avec autorités traditionnelles des zones concernées	1 500 000
	introduction d'un dossier y afférent auprès des autorités compétentes	500 000
	Total fonctionnement	2 000 000
	Imprévus (10%)	200 000
SOUS TOTAL 2		32 160 000
Résultats 3 : patrimoine et infrastructures améliorés		
Indicateurs	Facteurs externes (F.E.)	Indicateurs F.E.
Poste de police construit et fonctionnel		
Contrats du gardien et de l'agent d'entretien disponible		
Bordereau de réception du matériel roulant		
Activités	Libellés	Cadre estimatif
Construire les infrastructures	Investissement	
	construction d'un poste de police	25 000 000
	Total investissement	25 000 000
	Fonctionnement	
	recrutement d'un gardien	720 000
		720 000

	recrutement d'un agent d'entretien	2 400 000
	Total fonctionnement	240 000
	Imprévis (10%)	
Acheter le matériel roulant	Investissement	
	achat d'un camion benne	95 000 000
	achat d'un véhicule pour les courses	10 000 000
	achat de 02 motos AG	4 000 000
	Total investissement	109 000 000
	Imprévis (10%)	10 900 000
SOUS TOTAL 3 :		147 540 000
Résultats 4 : ressources humaines renforcées		
Indicateurs	Facteurs externes FE	Indicateurs FE
<ul style="list-style-type: none"> - contrats du personnel recruté disponible - rapport de formation disponible - PV de la rencontre avec les partenaires extérieures - Nombre de voyages effectués - Ressources financières disponibles 		
Activités	libellés	Cadre estimatif
Former et renforcer les capacités du personnel et les élus	Fonctionnement organisation de 02 sessions de formation par an sur un thème identifié dans le rapport du DIC Total fonctionnement Imprévis (10%)	6 000 000 6 000 000 600 000

Organiser les voyages d'étude	Fonctionnement prise de contact avec les partenaires extérieures négociation d'un voyage d'échange tous les deux ans à l'extérieure Total fonctionnement Imprévis (10%)	1 500 000 15 000 000 16 500 000 1 650 000
SOUS TOTAL 4		24 750 000
Résultats 5 : matériel et fournitures disponibles		
Indicateurs	Facteurs externes FE	Indicateurs FE
Bordereau de réception du matériel		
activités	libellés	Cadre estimatif
Doter la commune en matériel de travail	Investissement achat de 05 ordinateurs achat de fournitures diverses de bureau Total investissement Imprévis (10%)	10 000 000 3 000 000 13 000 000 1 300 000
SOUS TOTAL 5		14 300 000
Résultats 6 : réunions de travail instaurées		
<i>Objectifs spécifiques 4 : meilleure prise en compte des aspects environnementaux</i>		
Résultats 1 : forêts gérées rationnellement		
Indicateurs	Facteurs externes (F.E.)	Indicateurs F.E.
Nombre de réunions de sensibilisation		

Nombre de pant replantés		
Pourcentage de la population qui y participe		
Réservation d'acquisition de la forêt		
Activités	Libellés	<u>Cadre estimatif</u>
Gestion durable des terres	<u>Investissement</u>	
	reboisement	150 000 000
	Total investissement	150 000 000
	<u>Fonctionnement</u>	
	Sensibilisation des populations sur la loi forestière	10 000 000
	Total fonctionnement	10 000 000
	Imprévus (10%)	1 000 000
SOUS TOTAL 1		161 000 000
Création d'une forêt communale	<u>fonctionnement</u>	
	montage du dossier technique du projet	4 000 000
	Total fonctionnement	4 000 000
	Imprévus (10%)	400 000
SOUS TOTAL 2		4 400 000
Résultats 2: aspects environnementaux pris en compte		
Indicateurs	Facteurs externes (F.E.)	Indicateurs F.E.
Rapport d'étude		
Nombres de réunion de sensibilisation organisée		

Activités	Libellés	Cadre estimatif
Réaliser une étude d'impact de la carrière	<u>Fonctionnement</u>	
	réalisation et mise en œuvre de l'étude d'impact des carrières	15 000 000
	organisation des réunions de sensibilisation	2 000 000
	Total fonctionnement	17 000 000
	Imprévus (10%)	1 700 000
SOUS TOTAL 3 ;		<u>18 700 000</u>
TOTAL : total objectif 1 +total objectif 2 +total objectif 3 +total objectif 4 = 395 050 000 (trois cent quatre vingt quinze millions cinquante mille FCFA)		
TOTAL PCD (28 Secteurs +Institution communale) = 18 119 875 000 (Dix huit milliards cent dix neuf mille huit cent soixante quinze) FCFA		

DRAFT PCD

VELOPPEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES (AGR/ECONOMIE LOCAL RENFORCEE)

Objectifs spécifiques 2 : développement des activités économiques (AGR/économie local renforcée)		
Résultats 1 : encadrement des producteurs améliorés ;		
Indicateurs	Facteurs externes (F.E.)	Indicateurs F.E.
<ul style="list-style-type: none"> - nombre de groupement de producteurs créés - nombre de producteurs formés sur les nouvelles techniques d'élevage et d'agriculture - nombre de voyage d'échanges organisés 	<ul style="list-style-type: none"> Inertie des populations Insuffisance d'appui dans les services sectoriels 	- nombre de technicien d'agriculture dans le district
Activités	Libellés	Cadre estimatif
Renforcement des capacités des producteurs	<p>Fonctionnement</p> <p>Organisation des sessions de formation des producteurs sur les techniques d'élevage et d'agriculture</p> <p>organisation des voyages d'échanges des organisations paysannes au niveau national et international</p>	
Résultats 2: Commercialisation des produits agricoles facilitée		
Indicateurs	Facteurs externes (F.E.)	Indicateurs F.E.
<ul style="list-style-type: none"> Accroissement des rendements Nombre de routes aménagées Nombre de marchés construits et fonctionnels Quantité et qualité des produits vendus 		
Activités	Libellés	Cadre estimatif
Réhabilitation des infrastructures routières de la commune	<p>Investissement</p> <p>reprofilage de 300 Km du réseau routier</p> <p>Fonctionnement</p>	

	organisation des journées d'entretien des routes création des comités d'entretien des routes	
Création des nouveaux circuits de commercialisation	Investissement Construction de 03 marchés périodiques Fonctionnement organisation des ventes groupées dans les communautés	
Résultats 3 : système d'élevage modernisé		
indicateurs	Facteurs externes (FE)	Indicateurs FE
Nombre de fermes construites et fonctionnelles Nombre de groupement des producteurs		
Activités	libellés	Cadre estimatif
Organisation des producteurs en associations	Fonctionnement sensibilisation des producteurs à former des associations avec des existences légales	
Modernisation des élevages	Investissement construction des fermes	
Résultats 4 : AGR diversifiées et rentables		
indicateurs	Facteurs externes (FE)	Indicateurs FE
Nombre d'AGR créés		
Activités	libellés	Cadre estimatif
Promotion des AGR porteuses par la commune	Investissements aménagement des sites touristiques	

	Aménagement des infrastructures hôtelières (05 auberges) mises en place des projets	
Résultats 5 : infrastructure socio culturelles accrues		
indicateurs	Facteurs externes (FE)	Indicateurs FE
Nombre d'infrastructures socio culturelles construits et fonctionnelles Nombre d'événements socio culturelles organisés		
Activités	libellés	Cadre estimatif
Promotion des activités socio culturelles	<u>Investissements</u> construction d'un centre de personnes vulnérables construction d'un mini complexe sportif construction d'un centre de jeunesse et d'animation <u>Fonctionnement</u> organisation d'une foire annuelle organisation des festivals d'art traditionnels organisation annuelle du concours du plus beau village	

4.3. Coût estimatif du PCD

Tableau du coût estimatif du PCD d'OKOLA

SECTEUR	MONTANT	
Education de base	5 219 500 000	FCFA
Enseignement secondaire	1 356 000 000	FCFA
Enseignement supérieur	2 750 000	FCFA
Santé publique	1 117 000 000	FCFA
Agriculture	2 797 500 000	FCFA
Elevage, Pêche et industrie animale	1 322 000 000	FCFA
Domaine des affaires foncières	65 000 000	FCFA
Forêt et faune	311 500 000	FCFA
Environnement et protection de la nature	31 000 000	FCFA
Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	98 000 000	FCFA
Eau et énergie	2 211 000 000	FCFA
Travaux publics	1 983 000 000	FCFA
Affaires sociales	65 500 000	FCFA
Protection de la femme et de la famille	635 000 000	FCFA
Jeunesse	1 762 400 000	FCFA
Sports et éducation physique	335 000 000	FCFA
Transport	50 550 000	FCFA
Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	272 000 000	FCFA
Emploi et formations professionnelles	50 000 000	FCFA
Recherche scientifique et innovation	21 000 000	FCFA
Commerce	625 000 000	FCFA
Tourisme	800 000 000	FCFA
Culture	165 000 000	FCFA
Mines et développement industriel	175 000 000	FCFA
Travail et sécurité sociale	125 000 000	FCFA
Développement urbain et habitat	1 300 400 000	FCFA
Postes et télécommunications	100 000 000	FCFA
Communication	6 500 000	FCFA
Institution Communale	395 050 000	FCFA
TOTAL	23 397 650 000	FCFA
<i>Le présent Plan Communal de Développement est arrêté à la somme de 23 397 650 000 (vingt trois milliards trois cent quatre vingt dix sept millions six cent cinquante mille Francs CFA)</i>		

4.4. Esquisse d'un plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal

Il est judicieux de rappeler que le secteur agro-sylvo-pastoral est l'épine dorsale de l'économie camerounaise. En même temps, la pauvreté est plus prononcée en milieu rural, principalement chez les petits exploitants qui dépendent presque entièrement des activités liées à la terre pour vivre. Pourtant au fil des ans, ces terres se dégradent de plus en plus en raison de la pression exercée sur elles par une population sans cesse en augmentation.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Cameroun avec l'appui de ses partenaires au développement (GEF et Banque Mondiale), a mis en place dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP) un Projet de Gestion Durable des Terres (PGDT) et des systèmes agro-sylvo-pastoraux. Ce projet entend amener les Communes et les Communautés locales à contribuer à la réduction de la dégradation des terres à travers l'adoption des meilleures techniques de gestion durable des terres et le développement par elles, des capacités appropriées, des outils et des mécanismes y relatifs

DRAFT PCD OKOLA

Tableau : Matrice des problèmes, contraintes, potentialités et atouts de la Commune d'OKOLA

UP	Caractéristiques	Utilisation actuelle	Potentialités	Contraintes/ Problèmes	Actions à entreprendre	Accès et contrôle
Paysage forestier domestique	- Présence de quelques arbres (Fraké, Fromagers, Ayous,...) ; arbres fruitiers, Produits Forestiers Non Ligneux, palmiers à huile, bambous de chine, raphia	-Cultures annuelles (manioc, bananier plantain) Cacaoculture	- Zone propice aux cultures pérennes (cacaoyer)	- Terres peu fertiles - Attaques des capsides - Attaques des mousses sur tiges - Vieillissement des plants de cacao - Pourritures brunes - Insectes et nématodes - Rongeurs - Termites	-Régénération des ressources végétales - Vulgarisation des foyers améliorés - Installation des pare-feux (foyers non inflammables) - Formation sur les pratiques culturelles améliorées - Vulgarisation des techniques d'élevage des espèces non conventionnelles - Vulgarisation des engrais et pesticides organiques - Sensibilisation sur la réglementation en vigueur - Création des forêts artificielles à vocation communautaire. - Renforcement des capacités des populations en techniques de régénération des cacaoyères	- Particuliers - Chef de village, - Chef de famille - Etat (MINFOF-MINEP)

Liste des problèmes récapitulés par Unité de Paysage de la Commune d'OKOLA

Cette liste de problème a été obtenue par interview semi structurée réalisée au sein des groupes d'utilisateurs des unités de paysage.

Tableau : Tableau des problèmes de l'unité de paysage de la Commune d'OKOLA

Unité de Paysage (UP)	Problèmes
Paysage forestier domestique	<ul style="list-style-type: none"> - Attaque des capsides - Dessèchement des pieds de cacaoyers - Vieillessement des plants - Mousse sur tige - Pourridié - Oranthus (attaque des feuilles) - Attaque des feuilles et tiges de maïs par des chenilles et les boers - Déforestation - Pourriture brune - Baisse de la fertilité des sols - Sols pauvres, latéritiques - Brûlures des branches des cacaoyers - Utilisation inappropriée des pesticides à usage agricole - Pourriture des racines et tubercules avant les récoltes - Difficultés d'observer une jachère de plus de deux ans

Au terme de cette identification des problèmes de l'Unité de Paysage et compte tenu du fait que certains problèmes apparaissent comme des causes ou des conséquences d'autres problèmes, il a été procédé, à un regroupement et au besoin à une reformulation des problèmes. Ceci a permis de ressortir la liste des problèmes de gestion durable des terres de la Commune d'OKOLA.

Tableau : Listes des problèmes reformulés dans l'UP de la Commune d'OKOLA

UP	Problème reformulé
Paysage forestier domestique	<ul style="list-style-type: none"> - Déforestation - Baisse de la fertilité des sols - Attaque des cultures par les parasites

Priorisation des problèmes de la Commune d'OKOLA

La priorisation des problèmes de la communauté s'est faite en plénière. C'est ainsi que nous avons obtenu l'ordre de priorité suivant :

Tableau: Priorisation des problèmes de la Commune d'OKOLA

Commune d'OKOLA	Problème	Ordre de priorité
Paysage forestier domestique	Baisse de la fertilité des sols	1 ^{er}
	Déforestation	2 ^{ème}
	Attaque des cultures par les parasites	3 ^{ème}

1.1. CADRE DE DEPENSE A MOYEN TERME (CDMT) (3ANS)

Le cadre de dépense à moyen terme est la projection sur trois ans à partir des ressources effectivement mobilisables par la commune à partir des ressources propres de la commune. Il faut noter que la première année est associée à l'allocation du PNDP.

DRAFT PCD OKOLA

SECTEUR	RESULTATS	Indicateurs objectivement vérifiable	Activités	Période			Ressources financières			Total (en millier FCFA)
				A1	A2	A3	Part commune (En millier de FCFA)	Autres contributions		
								Partenaire	Montant (en millier FCFA)	
INSTITUTION COMMUNALE (améliorer la gestion communale et augmenter les recettes de 60% en 03 ans et rechercher les partenaires au développement)	Gestion communale améliorée et recettes augmentées de 60% en 03 ans	Chiffres en augmentation de 60% dans le compte administratif	-Recherche de partenaires au développement -actualiser le fichier des contribuables -améliorer la gouvernance communale				5 000 000	-	-	5 000 000
EAU (Améliorer l'offre en eau et diminuer les maladies d'origine hydriques de 50 % en 3ans)	Forages construits	3	Construire trois forages à : -Okola centre -zone Lycée technique -EKEKAM	✓			2 500 000	PNDP	22 500 000	25 000 000
	Points d'eau réhabilités et renforcement des capacités des comités de gestion effectués	10 ouvrages (chaque année pendant 03 ans)	Construire trois forages à : SOCOPO (OKOLA) et dans certains villages	✓	✓	✓	4 050 000 (chaque année) pendant 03 ans	-	-	12 150 000
EDUCATION (améliorer l'offre en Education de base et faciliter l'accès à 50% des jeunes en 3 ans)	salles de classes +point d'eau +latrine construits	2	Construire deux salles de classe, équipé chacun d'un point d'eau et d'un bloc latrine à : Oban II	✓			2 800 000	PNDP	25 200 000	28 000 000
	Salles de classe à l'EP construits	2	Construire deux salles de classe, équipé chacun d'un point d'eau et d'un bloc latrine à : NDANGUENG	✓			1 600 000	RPI	14 400 000	14 400 000
	Salles de classe au CES	2	Construire deux salles de classe, équipé			✓	30 000 000			103 30 000 000

Réalisé avec l'appui technique de Fondation Save African Family (Fondation SAF)

	construits + un point d'eau + un bloc latrine		chacun d'un point d'eau et d'un bloc latrine à : VOA II							
COMMERCE (améliorer les conditions de vie des populations à travers l'amélioration les infrastructures de transport pour l'écoulement des produits de 50% en trois ans)	Hangar + point d'eau +latrine construits	1	Construire un hangar, un point d'eau et un bloc latrine à OKOLA	✓			3 000 000	PNDP	27 000 000	30 000 000
ELEVAGE ET AGRICULTURE (améliorer les conditions de vie des éleveurs et agriculteurs à travers le renforcement des capacités de 50% des acteurs en 03 ans)	Formation théorique et pratique (ferme, champs école) effectuées	1 000 personnes par an	Mener une formation théorique et pratique à l'intention des éleveurs et agriculteurs de toute	✓	✓	✓	60 000 000	-	-	60 000 000
	Sensibilisation, organisation et formation des structures faitières de producteurs en agriculture et en élevage effectuées	1 000 (personnes)	Sensibiliser, organiser et former les structures faitières mises sur pied à l'intention des éleveurs et agriculteurs de toute la commune	✓	✓	✓	20 000 000		20 000 000	60 000 000
	Ferme témoins (poulets de chair, porcs) (Aulacodes, lapins, cobayes) mise sur pied	15	Mettre sur pied 15 fermes témoins des spéculations conventionnelles et non conventionnels dans 15 localités cibles de la commune	✓	✓	✓	150 000 000		150 000 000	150 000 000
	Producteurs appuyés et agropoles identifiés	100	Produire et appuyer 100 agropoles villages identifiés dans les villages de la commune	✓	✓	✓	150 000 000		150 000 000	150 000 000
SANTE	Un CSI construit, équipé et fonctionnel	1	Construire et équiper un CSI à EKABITA-TOM	✓			-	RPI	50 000 000	50 000 000
EAU ET ENERGIE	forage équipé d'une pompe à motricité humaine	1	Construire et équiper un CSI à NKOLMEYANG	✓			-	RPI	8 500 000	8 500 000

	aménagé		(CSI)							
TRAVAUX PUBLIQUES	Un pont OKOLA-OBAN-2-OBAN1-MBADIBA-NKONABENG construit	1	Construire et équiper un CSI à NKONABENG	✓			-	RPI	8 500 000	8 500 000
ADMINISTRATION TERRITORIALE DECENTRALISATION ET MAINTIEN DE L'ORDRE	l'hôtel de ville transformé en Auberge Municipale	1	Transformer l'hôtel de ville d'OKOLA en auberge municipale OKOLA	✓			-	FEICOM	50 000 000	50 000 000
EAU ET ENERGIE	Un forage à NKOLOTOMO construit	1	Construire un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à NKOLOTOMO		✓		8 000 000			8 000 000
	Un forage à MVOUA construit	1	Construire un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à MVOUA		✓		8 000 000			8 000 000
	Un forage à NTUISSONG construit	1	Construire un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à NTUISSONG		✓		8 000 000			8 000 000
	Un forage à EKABITATOM construit	1	Construire un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à EKABITATOM		✓		8 000 000			8 000 000
	Un forage à MVA'A II construit	1	Construire un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à MVA'A II		✓		8 000 000			8 000 000
	Un forage à NKOLFEP village construit	1	Construire un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à NKOLFEM (brousse)		✓		8 000 000			8 000 000
	Un forage à OYAMA construit	1	Construire un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à OYAMA			✓	8 000 000			8 000 000
	Un forage à MINSOA II	1	Construire un forage équipé d'une pompe à			✓	8 000 000			8 000 000

	construit		motricité humaine à MINSOA II						
	Un forage à OBAN I construit	1	Construire un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à OBAN I			✓	8 000 000		8 000 000
	Village électrifié	1	Electrifier le village NKOLANGOUN			✓	30 000 000		30 000 000
	Village électrifié	1	Electrifier le village BITSINGDA			✓	30 000 000		30 000 000
	Village électrifié		Electrifier le village BISSOGO			✓	30 000 000		30 000 000
	Village électrifié	1	Electrifier le village SONG ONANA			✓	30 000 000		30 000 000
	Village électrifié	1	Electrifier le village EKEKAM II			✓	30 000 000		30 000 000
	Village électrifié	1	Electrifier le village EKEKAM I			✓	30 000 000		30 000 000
	Village électrifié	1	Electrifier le village NKOLFEM (Brousse)			✓	30 000 000		30 000 000
	Village électrifié	1	Electrifier le village EBOUGSI			✓	30 000 000		30 000 000
	Village électrifié	1	Electrifier le village NTSAMA			✓	30 000 000		30 000 000
SANTE	Un CSI construit, équipé et fonctionnel	1	Electrifier le village AYOS			✓	50 000 000		50 000 000
	Un CSI construit, équipé et fonctionnel	1	Créer, construire et équiper un CSI à LENDOM1			✓	50 000 000		50 000 000
	Un CSI construit, équipé et fonctionnel	1	Créer, construire et équiper un CSI à EKABITATOM			✓	50 000 000		50 000 000
	Un CSI construit, équipé et fonctionnel	1	Créer, construire et équiper un CSI à NKOLBEGA			✓	50 000 000		50 000 000
TRAVAUX PUBLICS	Route MVOUA-OBAN II reprofilées	1	Reprofiler l'axe MVOUA-OBANII (05km)			✓	4 250 000		4 250 000
	Route NKOLFEM (village)-	1	Reprofiler l'axe MVOUA-OBANII			✓	2 250 000		2 250 000

	NKOLFEM (brousse) reprofilées		(05km) NKOLFEM (village) NKOLFEM (brousse)						
TOTAL :			1 230 050 000 FCFA (un milliard, deux cent trente millions cinquante milles Francs) CFA						

5.2 Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT

Le cadre sommaire de gestion environnementale du programme d'investissement triennal ou CDMT de la commune d'OKOLA, comprend :

- Les principaux impacts potentiels et les mesures envisageables ;
- Le plan de gestion environnementale et sociale.

5.2.1. Principaux impacts potentiels et mesures envisageables

Impacts environnementaux possibles

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementales d'atténuation
Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base : - Construction des salles de classe ; - Construction des magasins de stockage ; - Construction d'une Maison de planteur ; - Construction un centre de production d'alevins ; - Construction de latrines ; - Construction d'un logement communal pour enseignant ; - Construction du centre multifonctionnel de promotion des jeunes - Construction du centre social - Construction de 21 foyers communautaires - Construction d'une maison de la culture - Construction des centres d'accueils touristiques - Construction de l'hôpital de référence - Construction d'un service postal - Construction d'une mini cité de 40 chambres avec	- Exploitation de domaines spatiaux ; - valorisation d'espace ; -amélioration des relations humaines et des groupes socioprofessionnels, -bonne gestion de déchets,	- Risques d'érosion des sols ; - Risques de pertes d'espèces ligneuses ; - Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange)	- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion	- Bon choix du site ; - Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Remise en état des zones d'emprunt ; - Création des divergents

<p>une salle de conférence pour enseignant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction du centre de formation professionnelle - Construction d'un complexe sportif - Construction des structures d'accueils dans les universités d'Etat - Construction et/ou réhabilitation des radios communautaires 				
<p>Microprojets hydrauliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction des puits modernes ; - Construction de forages - Aménagement des sources 	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public - Diminution de la pression 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques d'érosion des sols ; - Risques de pertes d'espèces ligneuses ; - Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange) - Risques d'envasement et de stagnation des eaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Bon choix du site ; - Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Remise en état des zones d'emprunt ; - Création des divergents ; - Contre l'envasement : éliminer les eaux sales à travers la construction des rigoles
<p>Microprojets structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reprofilage de la route rurale ; - Construction de 02 ponts ; - Réhabilitation du réseau électrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques d'incendie ; - Risques d'érosion des sols ; - Risques de pertes d'espèces ligneuses ; - Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange) - Risques de braconnage ; - Risques d'embourbements 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Remise en état des zones d'emprunt ; - Création des divergents ; - Contre l'envasement : éliminer les eaux sales à travers la construction des rigoles - Interdiction des feux de brousse ; - Installation des pare feux ; - Sensibilisation des populations à la lutte contre le braconnage ; - Installation des barrières de pluies

<p>Microprojets de gestion des ressources naturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classement de la forêt communale - Création des forêts communautaires et des zones d'intérêts synergiques à gestion communautaire (ZICGC) - Exploitation des carrières de sable, d'argile et de kaolin 	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration du système de gouvernance locale et environnementale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation des populations à la base. - Conservation de la biodiversité ; - Diminution de la pression sur les ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques d'érosion des sols ; -Risques de pertes d'espèces ligneuses ; - Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange) ; - Risques d'incendie 	<ul style="list-style-type: none"> - Education environnementale des populations ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Elaboration de plan simples de gestion des ressources naturelles communautaires ou communales ; -Installation des pare-feu ; -prise en compte des aspects socio environnementaux dans l'élaboration des requêtes de financement des microprojets
<p>Type de microprojets contenus dans le programme triennal</p>	<p>Impacts sociaux possibles (positifs)</p>	<p>Impacts sociaux négatifs possibles (risques sociaux)</p>	<p>Mesures sociales d'optimisation</p>	<p>Mesures sociales d'atténuation</p>
<p>Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction des salles de classe ; - Construction des magasins de stockage ; - Construction d'une Maison de planteur ; - Construction un centre dey; - Construction de latrines ; - Construction d'un logement communal pour enseignant ; - Construction du centre multifonctionnel de promotion des jeunes - Construction du centre social - Construction de 21 foyers communautaires - Construction d'une maison de la culture - Construction des centres d'accueils touristiques - Construction de l'hôpital de référence - Construction d'un service postal - Construction d'une mini cité de 40 chambres avec une salle de conférence pour enseignant - Construction du centre de formation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus des populations locales (main d'œuvre) - Facilitation de l'accès aux soins; - Amélioration des conditions de fréquentation ; - Amélioration des conditions de vie des enseignants ; - Facilitation et 	<ul style="list-style-type: none"> -Risques de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs ; - Risques de conflits sur le choix du site -Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; -Risques de conflits au sein des bénéficiaires du micro projet ; -Risques de marginalisation des populations vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> -Participation et sensibilisation des populations ; - Sensibiliser les communautés ; -Mettre en place les Comités de gestion ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; -Contre l'insécurité : nettoyage et cantonnement des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Contre la

<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un complexe sportif - Construction des structures d'accueils dans les universités d'Etat - Construction et/ou réhabilitation des radios communautaires 	<p>amélioration des activités sportives ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions de vie des populations - Facilitation de l'accès à la formation professionnelle - Développement des activités culturelles et des mouvements associatifs ; 			<p>marginalisation : identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contre les conflits : solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives
<p>Microprojets hydrauliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction des puits modernes ; - Construction de forages - Aménagement des sources 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus (main d'œuvre locale) 	<ul style="list-style-type: none"> -Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ; - Risques d'intoxication dû au mauvais dosage du clore ; - Risques de mauvaises manipulations des ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> -sensibilisation des populations -encourager les projets HIMO 	<ul style="list-style-type: none"> - Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; - Contre les risques d'intoxication à l'eau de puits et autres : former le Comité de gestion au dosage de l'eau de javel dans les puits, - Gestion des risques d'envasement et maintenance des ouvrages
	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des maladies hydriques ; - Facilitation de l'accès à l'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet ; - Risques de marginalisation des populations vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des populations 	<ul style="list-style-type: none"> -Contre l'insécurité : nettoyage et cantonnement des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des

				clôtures autour des ouvrages ; -Contre la marginalisation : identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives
Microprojets structurants : - Reprofilage de la route rurale ; - Construction de 02 ponts ; - Réhabilitation du réseau électrique	- Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale	Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ;	Sensibilisation des populations	- Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées)
	- Amélioration des revenus (main d'œuvre locale)	-Risques d'augmentation de la prévalence du VIH /SIDA et autres maladies ; - Risques de marginalisation des populations vulnérables ; -Risque d'intensification du braconnage	Sensibilisation des populations	-Inclure la lutte contre le VIH SIDA et le braconnage dans le DAO (cahier de clauses environnementales et sociales) ; - Sensibilisation des populations
	- Amélioration de l'accès à l'énergie ; - Désenclavement des localités et développement des activités socio économiques	- Risques d'insécurité pour les personnes et les biens (accidents de circulation) ; - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro projet ; - Risques d'incendies	Sensibilisation des populations	-Contre les accidents : mettre une signalisation routière ; limiter les vitesses. -Contre les conflits : mettre en place un Comité de gestion

<ul style="list-style-type: none"> - Microprojet de gestion des ressources naturelles - Classement de la forêt communale - Création des forêts communautaires et des zones d'intérêts synergiques à gestion communautaire (ZICGC) - Exploitation des carrières de sable, d'argile et de kaolin 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Education environnementale ; - Sensibilisation des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Activer le plan de recasement des populations déplacées (indemnisation)
	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration des revenus ; -Amélioration de la gouvernance locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet 	<ul style="list-style-type: none"> Attribuer une tranche de 10% de l'allocation au Micro Projet de Gestion des Ressources Naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Former et mettre en place les Comités de gestion
		<ul style="list-style-type: none"> - Risques de marginalisation des populations vulnérables ; - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet 	<ul style="list-style-type: none"> PM 	<ul style="list-style-type: none"> Contre la marginalisation : identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD.

DRAFT PCD OKOLA

5.2.2. MESURES D'OPTIMISATION OU D'ATTENUATION ENVISAGEABLES

Dans le cadre de ce PCD, certaines mesures seront prises en compte pour atténuer ou alors éviter ces risques tant sur le plan environnemental que sur le plan social ; ceci se fera sur quatre points :

- Point1 : Une sensibilisation sera initiée par la commission des Affaires Sociales du conseil municipal appuyée par l'OAL pour amener les salariés du chantier et les populations environnantes à adopter un comportement sain et responsable ;
- Point 2 : Les choix des sites de construction des forages seront précédés des sensibilisations pour une distribution équitable ;
- Point3 : Les lignes électriques suivront les trajectoires ne créant pas de pertes d'espaces de culture ou d'habitation ;
- Point4 : Organisation des dépistages du VIH

Il est nécessaire de retenir que plusieurs facteurs expliquent la nécessité de prendre en compte l'environnement dans les plans, programmes ou projets à mettre en œuvre.

Le développement (durable) qui vise à satisfaire nos besoins actuels sans compromettre les chances des générations futures poursuit au moins trois objectifs :

- maintenir l'intégrité de l'environnement (processus écologiques) et de l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes ;
- améliorer l'équité sociale (participation, santé, bonne gouvernance, etc.);
- améliorer l'efficacité économique.

Dans le cas des microprojets à réaliser, l'intégration des préoccupations environnementales devra se faire au moyen du formulaire d'enquête socio environnementale. Pour les microprojets d'ouverture de piste, une étude d'impact sur l'environnement est requise.

Pour assurer la protection de l'environnement, les entreprises se conformeront aux lois et règlements en vigueur au Cameroun. Pour cela :

- il sera formellement interdit de brûler les déchets et gravats au chantier. Tous les déchets et gravats seront évacués en des lieux de dépôt indiqués par le maître d'ouvrage. Toutefois, s'il y a nécessité, certains déchets ou gravats pourront être brûlés dans les lieux de dépôt après l'accord du maître d'ouvrage.
- Une fosse de réception sera construite pour collecter les produits non utilisables des aires de préfabrication de béton.
- Les abords des sites seront aménagés à la fin des travaux de manière à maintenir les mêmes courants de circulation des eaux de ruissellement qu'avant le début des travaux.
- l'utilisation des matériaux polluants est prohibée. Aussi un accent sera mis sur les travaux liés à l'assainissement de l'ouvrage, la Commune devra donc veiller à ce que les réseaux de canalisation et d'évacuation des eaux usées soient réalisés suivant les normes prescrites par le ministère des travaux publics.

Prévention et sécurité : La sécurité des ouvriers et de toute autre personne intervenant au chantier seront assurés par l'entrepreneur. Ils seront équipés de tout le nécessaire de sécurité en fonction du poste de travail.

Tous les ouvriers recrutés sur place devront recevoir les rudiments de sécurité au chantier. Le chantier sera complètement isolé du public et aucune personne étrangère n'y sera admise. Un plan de sécurité devra être élaboré par le prestataire avant le début des travaux.

5.3. Plan sommaire de Gestion environnementale:

Mesure environnementale envisagée du programme triennal, et acteurs chargés de sa mise en œuvre (arrangements institutionnels).

Mesures environnementale	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts	Observations
Recrutement d'un agent de développement local.	Mairie (commission communale de passation des marchés)	2011 (mars-juin)	Conseil municipal ; PNDP	PM	L'agent de développement local a déjà été recruté
Formation de l'agent de développement local aux questions environnementales et au cadre de gestion environnementale et sociale du PNDP	PNDP	2011-2012	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP	PM	
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental	Agent de développement local	2011-2014	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	250 000	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Formation du COMES aux politiques de sauvegarde et de prise en compte des aspects sociaux environnementaux	PNDP	2011-2012	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ;	625 000	
Provision pour la réalisation des études d'impacts environnementaux sommaires	PNDP, Mairie (conseil municipal), sectoriels.	2011-2014	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal	2 500 000	En cas de recasement ou de destruction de biens les coûts sont pris en charge par la mairie
Suivi du plan de gestion environnementale et sociale, et des entrepreneurs)	-Maire -Agent de développement	2011-2014	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal	4 000 000	Ce coût est fonction du nombre de microprojets et des types d'ouvrages à réaliser
Respect des clauses environnementales du cahier des charges du maître d'œuvre et des mesures environnementales des Mp	-Commune -Entrepreneurs -populations	2011-2014	Délégation MINEP ; Agent de développement ; Conseil municipal	PM (intégrer dans le coût du Mp)	-Former et mettre sur pied les comités de suivi locaux des artefacts et des microprojets à réaliser

5.3 PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL

Tableau 16 : PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL (PIA) 2011

SECTEUR	ACTIONS	QUANTITE	LIEU	FINANCEMENT				ACTEURS	INDICATEURS
				Partenaires bailleurs		Apport commune			
				Dénomination	Montant (FCFA)	Espèce (FCFA)	Nature		
INSTITUTION COMMUNALE (améliorer la gestion communale et augmenter les recettes de 60% en 03 ans et rechercher les partenaires au développement)	-Recherche de partenaires au développement -actualiser le fichier des contribuables -améliorer la gouvernance communale	3	Commune d'OKOLA			5 000 000		COMMUNE POPULATION	-Nombre de partenaires au développement de la commune ; -Fichier du contribuable actualisé -compte administratif et rapports (administratif et financier) de la commune et des sectoriels ; -rapport d'enquête
EAU	Construction de forages	3	-Okola centre -zone Lycée technique -EKEKAM	PNDP	22 500 000	2 500 000	-	COMMUNE POPULATION	3 forages construits et fonctionnels à Okola Centre, dans la zone du Lycée Technique et à EKEKAM ;
	Réhabilitation des points d'eau et renforcement des capacités des comités de gestion	10 ouvrages	SOCOPO (OKOLA) et dans certains villages	-	-	4 050 000	-	COMMUNE POPULATION	10 points d'eau réhabilités et capacité des comités de gestion renforcés à (OKOLA) et dans certains villages ;
	Construction de salles de	2	Oban II	PNDP	25 200	2 800	-	COMMUNE	2 salles de classe, 1 point

EDUCATION	classes +point d'eau +latrine				000	000		POPULATION	d'eau et un bloc latrine construit et fonctionnels ;
	Construction des salles de classe à l'EP	2	NDANGU ENG	RPI	14 400 000	1 600 000	-	COMMUNE POPULATION	2 salles de classe construites et opérationnelles à NDANGUENG
TRANSPORT	Hangar + point d'eau +latrine	1	OKOLA	PNDP	27 000 000	3 000 000	-	COMMUNE POPULATION	Hangar, point d'eau et bloc latrine construits et opérationnels ;
ELEVAGE ET AGRICULTURE	Formation : théorique et pratique (ferme, champs école)	1 000	TOUTE LA COMMUNE	-	-	20 000 000	-	COMMUNE POPULATION	Eleveurs et agriculteurs formés ; Ferme et champs écoles mis sur pied ;
SANTE	Construction d'un CSI	1	EKABITATOM	RPI	-	50 000 000	-	COMMUNE POPULATION	CSI construit et fonctionnel à EKABITATOM
EAU ET ENERGIE	Aménagement d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine	1	NKOLME YANG (CSI)	RPI	-	8 500 000	-	COMMUNE POPULATION	1 forage équipé d'une pompe à motricité humaine aménagé à NKOLMEYANG et fonctionnel ;
TRAVAUX PUBLIQUES	Construction d'un pont OKOLA-OBAN-2-OBAN1-MBADIBA- NKONABENG	1	NKONAB ENG	RPI	-	8 500 000	-	COMMUNE POPULATION	Un pont construit et opérationnel à NKONABENG ;
ADMINISTRATIO N TERRITORIALE DECENTRALISAT ION ET MAINTIEN DE L'ORDRE	Transformation de l'hôtel de ville en Auberge Municipale	1	OKOLA	FEICOM	-	50 000 000	-	COMMUNE POPULATION	Hôtel de ville transformé en auberge municipale ;
Total :					270 000 000 FCFA (deux cent soixante dix millions de francs) CFA				

DRAFT DOKOLA

5.3.1. RESSOURCES MOBILISABLES ET ECHEANCES

La mobilisation des ressources intègre l'identification des ressources et l'élaboration de la stratégie de mobilisation de ces ressources.

5.3.1.1. L'identification des ressources mobilisables

Les différentes sources de revenus devant financer le plan d'Investissement Annuel 2011 ont été identifiées avec le concours du Maire, du représentant PNDP et le représentant du Délégué MINEPAT de la LEKIE. Ces ressources financières sont représentées dans le tableau ci-dessous. Les autres ressources à savoir les institutions et individus devant accompagner la Commune en tant que partie prenante à son développement ont été identifiées lors de l'élaboration des différents diagnostics et ont été analysées à travers l'outil dénommé Analyse des parties prenantes au développement de la Commune d'OKOLA. Citons entre autres :

N°	Sources	Montants	Echéances
01	PNDP	90 000 000	Juillet 2011
02	Mairie	42 000 000	Juillet 2011
03	FEICOM	50 000 000	Juillet 2011
04	Autres dotations	83 000 000	Juillet 2011

5.3.1.2. La stratégie de mobilisation des ressources

Pour la mise en œuvre des actions programmées dans le CDMT et le PIA une première partie des ressources est déjà mobilisée à savoir les financements du PNDP et la quote part de la commune. Une seconde partie est en cours de mobilisation et la dernière concernant les recouvrements de l'impôt libérateur, l'intervention des Institutions, sectoriels et Elites. L'exécutif communal devra organiser la recherche des financements auprès des bailleurs et des multiples partenaires au développement de même que les partenariats qu'elle va nouer.

5.3.1.3. La mobilisation de l'apport personnel dans le financement des micro- projets

Chaque village ou groupe bénéficiaire d'un projet à travers les membres de CC devra libérer sa quote part dont le pourcentage varie d'un projet à un autre. Cela devra se faire à partie du moment où l'on exprime un besoin, par organisation de la collecte autour du Comité de concertation mis en place lors des ateliers de diagnostic dans ces villages. Notons que même les ressources matérielles seront mobilisées en fonction des projets. Chaque village ou groupe bénéficiaire s'organisera de façon à sécuriser ses ressources. Et pour ce qui est du plan de financement, il sera élaboré pour chaque requête de financement d'un projet programmé et sa mise en œuvre ne sera effective qu'après mobilisation de l'apport des bénéficiaires.

5.4. Le plan de passation des Marchés pour les MP rentrant dans le PIA

Tableau 17: PROGRAMMATION DES MICROPROJETS RELEVANT DU PIA

Maitre d'ouvrage : Maire de la Commune d'OKOLA

Responsables en charge du suivi et de la Programmation : Comité de suivi et Responsable de la CPPM/C.OKOLA

Date d'élaboration ou de la mise en œuvre de la programmation :

Date de transmission à l'ARMP :

Identification des Projets :

N°	Désignation du Projet	Financement	Imputation budgétaire	Coût prévisionnel	Procédure et compétences	Responsable DAO	Observation ou état d'avancement de la procédure
1	Construction de trois forages	PNDP/COMMUNE		25 000 000		CS/CCPM	
2	Réhabilitation des points d'eau et renforcement des capacités des comites de gestion	PNDP/COMMUNE		4 500 000		CS/CCPM	
3	Construction de salles de classes +point d'eau +latrine	PNDP/COMMUNE		28 000 000		CS/CCPM	
4	Construction des salles de classe à l'EP	PNDP/COMMUNE		16 000 000		CS/CCPM	
5	Hangar + point d'eau +latrine	PNDP/COMMUNE		30 000 000		CS/CCPM	
6	Formation : théorique et pratique (ferme, champs école)	PNDP/COMMUNE		20 000 000		CS/CCPM	
7	Construction d'un CSI	PNDP/COMMUNE		50 000 000		CS/CCPM	
8	Aménagement d'un	PNDP/COMMUNE		8 500 000		CS/CCPM	

	forage équipé d'une pompe à motricité humaine						
9	Construction d'un pont OKOLA-OBAN-2-OBAN1- MBADIBA-NKONABENG	PNDP/COMMUNE		8 500 000		CS/CCPM	
10	Transformation de l'hôtel de ville en Auberge Municipale	PNDP/COMMUNE		50 000 000		CS/CCPM	
TOTAL :							240 500 000 FCFA

DRAFT PCD OKOLA

Tableau 18 : PLAN DE PASSATION ET D'EXECUTION DES MARCHES : Procédure d'appel d'offre (Saisie CCPM à l'examen de l'attribution)

N°	Désignation du Projet	Saisie CCPM	Examen DAO en CCPM	Lancement DAO	Dépouillement des Offres	Analyse des Offres Techniques	Ouverture des Offres Financières	Analyse des offres financière et Synthèse	Propositions attribution CCPM
1	Construction de forages	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011
2	Réhabilitation des points d'eau et renforcement des capacités des comités de gestion	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011
3	Construction de salles de classes +point d'eau +latrine	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011
4	Construction des salles de classe à l'EP	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011
5	Hangar + point d'eau +latrine	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011
6	Formation : théorique et pratique (ferme, champs école)	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011
7	Construction d'un CSI	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011
8	Aménagement d'un forage équipé d'une	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011

	pompe à motricité humaine								
9	Construction d'un pont OKOLA-OBAN-2-OBAN1-MBADIBA-NKONABENG	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011
10	Transformation de l'hôtel de ville en Auberge Municipale	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011

DRAFT PCD OKOLA

Tableau 19 : PLAN DE PASSATION ET D'EXECUTION DES MARCHES : Procédure d'Appel d'Offre (Publication des résultats à la réception définitive)

N °	Publication des résultats	Préparation projet de marché et souscription	Saisie CCPM	Examen projet de marché CCPM	Signature marché	Notification du marché	Délai global de passation	Date de démarrage de l'Exécution	Date prévisionnelle de réception provisoire	Date prévisionnelle de réception définitive	Délai global de l'exécution
1		13/09/2011	18/09/2011	20/09/2011	22/09/2011	28/09/2011	93 Jours	19/10/2011	19/01/2012	19/01/2013	563 Jours
2		13/09/2011	18/09/2011	20/09/2011	22/09/2011	28/09/2011	93 Jours	19/10/2011	19/01/2012	19/01/2013	563 Jours
3		13/09/2011	18/09/2011	20/09/2011	22/09/2011	28/09/2011	93 Jours	19/10/2011	19/01/2012	19/01/2013	563 Jours
4		13/09/2011	18/09/2011	20/09/2011	22/09/2011	28/09/2011	93 Jours	19/10/2011	19/01/2012	19/01/2013	563 Jours
5		13/09/2011	18/09/2011	20/09/2011	22/09/2011	28/09/2011	93 Jours	19/10/2011	19/01/2012	19/01/2013	563 Jours
6		13/09/2011	18/09/2011	20/09/2011	22/09/2011	28/09/2011	93 Jours	19/10/2011	19/01/2012	19/01/2013	563 Jours

DRAFT PCDD/MSA

Mécanisme de suivi évaluation

Tableau 21 : Mécanisme de suivi-évaluation

Séquence	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités à mener	Sources de vérification	Hypothèses
Séquence1 Appui à la mobilisation des fonds	Mettre en place un dispositif qui garantit la durabilité du développement	Comité de gestion des microprojets	Procès-verbal de constitution	Réunion de désignation des membres des comités de gestion des microprojets	Rapport	Le désintéressement des bénéficiaires
	Inciter les bénéficiaires à participer à la réalisation des microprojets	Identification de la provenance des ressources propres contribution des bénéficiaires	Fonds collectés	Campagne de sensibilisation pour la mobilisation de la contrepartie communautaire	Communauté des Relevés des comptes	Manque d'épargne
	Sécuriser les fonds	Dépôt des fonds	Attestation d'ouverture de compte	Facilitation de l'ouverture de comptes bancaires communautaires	Registre	Absence de statuts
Séquence 2 Accompagnement l'utilisation du formulaire d'examen	Elaborer une esquisse de plan	Projet de plan	Projet de Plan	Séance de travail d'élaboration du projet de plan et consolidation	Rapport	Niveau d'instruction

socio environnemental	Faciliter compréhension du formulaire d'examen socio environnemental	Bon remplissage de formulaire	Formulaire rempli	Réunion d'explication et de remplissage du formulaire d'examen socio environnemental	Requête	Mauvaise compréhension
	Présentation et explication de la fiche socio environnementale	Maîtrise du contenu de la fiche d'examen socio environnemental	Le prestataire et les comités remplissent correctement la fiche	Etude pratique	Rapport	Niveau d'instruction
	Permettre aux associations communautaires d'avoir une identité juridique	Déclaration d'association	Récépissé de déclaration	Accompagnement à la rédaction des statuts et à la déclaration des associations	Communauté Registre	Indisponibilité des autorités
Séquence 3 Suivi/accompagnement de la commune	S'assurer de la marche des activités prévues a été de la commune	L'exécution communale a été suivie et les activités prévues ont été réalisées	Cahier de suivi des activités	- Accompagnement à l'exécution dans les activités planifiées -Appui	Rapports	Indisponibilités des autorités

2. MECANISME DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Description du mécanisme de suivi du PCD

Dans le contexte de la promotion de l'auto- développement au sein de la commune d'OKOLA, il a été mis sur pied, au terme du processus d'élaboration du Plan Communal de Développement le comité chargé de veiller et de conduire la mise en oeuvre du plan existant. Ce comité est composé de 06 membres dont :

- Un président ;
- Un Secrétaire générale
- 04 membres

Outils de suivi évaluation participatif

Le comité de suivi de la commune d'OKOLA a programmé tenir une réunion mensuelle à l'issu duquel un rapport est rédigé et mis à la disposition de l'exécutif municipal et de l'ensemble des conseillers. Au cours de ces rencontres, le CS sera chargé de stimuler la mobilisation des fonds et l'implication de toutes les couches sociales.

2.1. Composition et attributions du Comité de Suivi-évaluation du PCD

6.1.1. Rôles et attributions du comité de Suivi du PCD

Le comité de Suivi a pour mission principale d'assurer la coordination et la gestion des activités à réaliser au sein du village, et la liaison entre la communauté et les institutions de développement. Pour ce faire, il a pour rôle :

- 1- Mobiliser les ressources internes et externes ;
- 2- Assurer la transparence dans l'utilisation des ressources (présenter les états de gestion à l'assemblée villageoise ;
- 3- Assurer la bonne exécution des actions contenues dans le plan de développement ;
- 4- Coordonner les différentes contributions pour plus d'efficacité ;
- 5- Suivre l'exécution des projets ;
- 6- Evaluer les projets en fin d'exécution ;
- 7- Sensibiliser les populations sur les enjeux de la décentralisation ;
- 8- Sensibiliser les populations pour leur apport personnel (financière, matérielle et humaine) aux actions communautaires du village;
- 9- Favoriser les synergies dans les actions de développement.

6.1.2. Critères d'éligibilité des membres des membres du comité de concertation

- 1- Etre disponible ;
- 2- Etre honnête ;
- 3- Avoir le souci de l'intérêt général ;
- 4- Avoir un contact facile ;
- 5- Tenir compte des différentes catégories socioprofessionnelles du village ;
- 6- Avoir participé à l'assemblée générale du processus d'élaboration du PCD

- **Rôle des autres parties prenantes dans le suivi du PCD**

Les sectoriels (Responsables sectoriels dans les domaines concernés) ; ils doivent :

- S'impliquer dans l'appréciation des données de base et des résultats du diagnostic pendant le processus ;
- Signer du formulaire des aspects socio environnementaux ;
- Donner un avis de conformité.

La CNC [Cadre de la Cellule Régionale du Programme, Comité de lecture (CRP, sectoriel, personne ressource, maire concerné, consultant)] ; ils doivent:

- Examiner des documents contenant les observations et les recommandations ;
- Transmettre un procès verbal au consultant.

Le COMES (Membres du COMES, le consultant, le PNDP comme observateur) ; ils doivent se constituer en sous-comités d'analyse pour examiner les documents.

- **Tableau de suivi évaluation**

Le tableau de suivi évaluation a été présenté à la communauté afin de lui expliquer les méthodes de suivi de la mise en œuvre du microprojet communautaire.

Le tableau présente pour chaque activité planifiée ce qui a effectivement été réalisé par rapport à ce qui a été prévu, les résultats atteints par rapport à ceux prévus, l'explication des écarts et les actions à mener.

Tableau: Tableau de suivi évaluation du PCD

Activités planifiées	Période		Résultat		Explication des écarts	Actions à mener
	Prévue	Réalisée	Prévu	Réalisé		

Liste nominative des membres du comité de suivi du PCD

Une fois les modalités pratiques relatives aux nominations lues par l'équipe pluridisciplinaire et approuvées par l'assemblée générale, le maire a procédé à la lecture de la liste des membres du Comité de suivi du PCD d'OKOLA dont les noms suivent :

- ✓ 1. M. TSANGA MESSI

- ✓ 2.
- ✓ 3.
- ✓ 4.
- ✓ 5.
- ✓ 6.

2.2. Indicateurs du Suivi évaluation

2.2.1. Le suivi

Comme dans tout mécanisme de suivi, on retiendra deux types à savoir : le suivi opérationnel et le suivi structurel.

6.2.1.1 Le Suivi opérationnel : il couvre de façon exhaustive les différentes activités liées à la matérialisation des microprojets : identification, évaluation, réalisation et exploitation. Il revêt quatre formes : socio-organisationnelle, technique, financière et administrative.

- *Le Suivi socio-organisationnel* : celui-ci concerne la participation des bénéficiaires à la conception et l'appropriation des microprojets retenus pour la commune (construction de logements sociaux, construction de forages, réhabilitation de puits, extension du réseau électrique, réhabilitation de ponts). Il s'étend de la réception des requêtes à la réalisation, en passant par l'identification et l'évaluation des microprojets.
- *Le suivi technique* : il concerne l'exécution des projets (supervision des travaux) et le suivi des indicateurs de réalisation.
- *Le suivi financier* : il concerne l'ensemble des paiements et contribution financière pour les microprojets : les apports des bénéficiaires, les débloqués de fonds en faveur de la commune, les paiements des prestataires.
- *Le suivi administratif* : il s'intéresse par contre à la gestion des conventions de financement entre la commune et les bailleurs tant sur le respect des procédures que sur l'utilisation des fonds. Il sert également à gérer les conventions de maîtrise d'œuvre et les contrats des marchés pour les microprojets réalisés en maîtrise d'ouvrage délégué. Il s'intéresse essentiellement à la gestion des contrats depuis la passation de marchés (consultation ou appel d'offres) jusqu'à la clôture des contrats avec les prestataires.

ii. **6.2.1.2. Le Suivi structurel :** ce dernier s'appuie sur le plan d'investissement annuel (PIA) et a pour objet de suivre l'exécution technique et financière de façon périodique. Il consiste à mesurer la réalisation des objectifs annuels, notamment en terme :

- d'indicateurs de réalisation : nombre de microprojets réalisés, nombre de contrats de marchés signés, les extrants (nombre de forages construits, nombre de logements construits, longueur de pistes ouvertes, etc. ...) ;
- de niveau de décaissements mobilisés (pour les microprojets et les charges récurrentes ;
- de ratio de charges récurrentes ou ratio de performance financière : critère d'efficience.

Le suivi plan d'investissement annuel (PIA) ne se limite pas seulement à la comptabilisation des réalisations, mais il est surtout utile à l'analyse des écarts de réalisation afin de prendre les mesures correctives, et au besoin à rectifier le plan en cours. Il sert également à tirer des leçons et expériences pour améliorer les activités futures de programmation.

2.2.2. L'évaluation

L'évaluation se fera à posteriori et portera essentiellement sur :

- la réalisation des projets et leur degré de conformité au programme de travail établi ;

- l'effet et l'impact des projets sur les plans économique, social et environnemental ;
- le développement institutionnel, notamment la participation des bénéficiaires après la réalisation du microprojet (gestion, appropriation et pérennisation).

L'évaluation systématique du PIA sera réalisée annuellement et au moins douze mois après la réception provisoire des microprojets (délai raisonnable pour que les effets et l'impact commencent à se réaliser). Elle est composée de l'évaluation par les bénéficiaires et l'étude d'impact.

- *L'évaluation par les bénéficiaires* consiste à collecter et apprécier les avis et suggestions des bénéficiaires et des partenaires sur les activités du PCD déclinées PIA chaque année, la stratégie d'intervention de la commune et l'impact des microprojets, d'un point de vue surtout qualitatif.

- *L'étude d'impact* consiste à mesurer les effets et à apprécier les retombées des microprojets sur les bénéficiaires, surtout d'un point de vue quantitatif. Il s'agit d'évaluer les changements socio-économiques au niveau des conditions de vie des bénéficiaires et leur capacité à l'auto-développement (responsabilisation des bénéficiaires tant pour la gestion que pour la pérennisation des microprojets).

2.2.2.1. Les Outils

Généralement, l'outil informatique tient une place prépondérante dans le système de suivi-évaluation. A cet effet, un logiciel de système d'information doit être installé au sein de l'exécutif communal pour le traitement et la production des informations.

2.2.2.2. Le plan d'investissement annuel (PIA)

Le plan d'investissement annuel détermine les objectifs globaux en se référant aux résultats de l'année en cours. Les objectifs qualitatifs et quantitatifs sont définis en termes d'activités, de ressources à mettre en œuvre, et de résultats escomptés.

La Fiche d'indicateurs

La fiche d'indicateur est à la fois une fiche descriptive (qualitative et quantitative) et de suivi des indicateurs de réalisation, d'impact et de viabilité du PCD et/ou PIA. La liste des indicateurs évoqués plus haut est un exemple de fiche d'indicateurs.

2.2.2.3. Les rapports d'activités

Les rapports d'activités, périodiques et/ou spécifiques, constituent l'un des outils majeurs du système de Suivi-Evaluation dans la mesure où ils sont la principale source d'informations pour le suivi des activités. Les différents rapports se présentent sous forme de tableaux suivis de commentaires expliquant les écarts de réalisation, les problèmes rencontrés et les solutions ou mesures de correction adoptées.

2.2.2.4. Les tableaux de bord

Les tableaux de bord contiennent les informations sur les réalisations période par période au regard des objectifs fixés : réalisation et exécution de projet, indicateurs de réalisation, niveau de décaissement. Ils permettent donc d'ajuster et de rectifier le programme en temps opportun. Ils peuvent se présenter sous deux formes :

Le tableau de planification stratégique

N°	Activités	Produits /	Responsables	Périodes	Ressources	Observations
----	-----------	------------	--------------	----------	------------	--------------

		Indicateurs	(non diluées)	A1	A2	A3	H	M	F	Ou source de financement
--	--	-------------	---------------	----	----	----	---	---	---	--------------------------

Le tableau de planification opérationnelle

N°	Activités	Tâches	Responsable	Partenaires	Ressources/moyens (coût estimatif)			Délai	Observations
					Hum.	Mat.	Fin.		

6.3. Dispositif, outils et fréquence du reporting

Une fois le comité de suivi du PCD mis sur pied et le PCD mis à la disposition de la mairie, il s'agira de mettre sur pied un calendrier consensuel de suivi des travaux en cours de réalisation et à réaliser de même que la fréquence des réunions et de rapportage. Ceci ne sera effectif que le comité de pilotage est doté d'outils adéquats pour réaliser ses différentes missions. Tous les membres sont responsables du suivi des travaux à réaliser ceci avec l'appui inconditionnel des populations bénéficiaires des ouvrages ou des microprojets. Il est donc question d'organiser une rencontre mensuel d'évaluation antérieur, à mis parcours, ou postérieur des microprojets à réaliser ou en cours de réalisation. Les rapports d'activité sont mensuels, trimestriel puis annuels avant chaque tenue de conseil municipal.

6.3.1. Fréquence du reporting

Afin de permettre de déceler les goulots d'étranglement et d'y remédier, il convient de désigner les responsables des différents flux d'information, de fixer la fréquence et les délais de communication en faisant par exemple recours à certains outils tels que les rapports d'activités (trimestriels, semestriels ou annuels).

6.3.2. Rapports d'activités trimestriels

- La sous-commission des infrastructures soumet des rapports d'activités trimestriels au comité de suivi de la mise en œuvre du PCD ou comité de pilotage, au plus tard dix jours après la fin du dernier mois du trimestre considéré.
- Les communautés bénéficiaires (comités locaux de gestion des microprojets) doivent fournir à la sous-commission des infrastructures des rapports d'avancement dans lesquels seront mentionnées les activités de suivi opérationnel qu'elles ont effectuées. Ces rapports doivent parvenir aux sous-commissions des infrastructures au plus tard dix jours après la fin du mois considéré. A la réception provisoire du projet, elles ont l'obligation de soumettre un rapport d'exécution institutionnelle, technique et financière. Le Maître d'œuvre (Bureau d'Etudes ou Consultant Individuel) doit les assister dans la production de ces rapports.
- Les prestataires ont l'obligation de produire des rapports d'activités trimestriels à la sous-commission des infrastructures. Un rapport final est obligatoire à la fin du chantier.
- Il en est de même pour les autres prestataires responsables de l'encadrement et du renforcement institutionnel des communautés bénéficiaires. Une fois le projet réalisé, ces partenaires doivent aussi fournir un rapport final.

6.3.3. Rapports d'activités semestriel et annuel

Le comité de suivi de la mise en œuvre du PCD (comité de pilotage) produit et soumet des rapports d'activités semestriels et annuels au Conseil municipal et aux bailleurs de fonds de la commune, au plus tard trente jours après la fin de la période considérée.

Les rapports du comité de suivi de la mise en œuvre du PCD sont des rapports de synthèse pour une période déterminée (trimestre ou année) qui consolident les informations contenues dans les rapports trimestriels des sous-commissions des infrastructures, notamment l'exécution du programme d'investissement annuel.

Les rapports trimestriels sous-commission des infrastructures, et les rapports semestriels et annuels du comité de suivi de la mise en œuvre du PCD constituent les outils de suivi de l'exécution du PCD et de l'avancement des activités.

6.4. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD

Le Plan d'Investissement Annuel qui devient désormais l'outil incontournable à la réalisation des microprojets contenus dans le PCD se doit d'être pris avec beaucoup de minutie. Pour ce fait il est préparé à partir des besoins effectivement recensés dans les différents villages et à l'institution communal. Le comité de suivi du PCD a la lourde responsabilité avec l'ensemble de l'exécutif et des conseillers de rédiger le PIA à partir des microprojets contenus dans le Cadre de Dépense à moyen Terme et dans le PCD ainsi que la liste des besoins en formation et le PUGT. Il s'agit de procéder à un glissement des microprojets contenu dans le PCD. Des microprojets structurants et générateurs de revenus peuvent s'intégrer en cas de fond disponibles. Ceci dépend du dynamisme et de la capacité des acteurs à rechercher des financements. Les ressources issues de la décentralisation doivent aussi être prises en compte dans le PIA. Pour ce faire le comité de suivi doit travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des sectoriels mais surtout avec le Délégué du MINEPAT.

La révision du PCD quant à elle est un processus qui se fait par l'ensemble des acteurs (exécutif municipal, Comité de Suivi, Conseil Communal, Sectoriels). Il s'agira à partir des projets déjà réalisés d'actualiser le PCD en fonction des besoins des populations et des ressources mobilisables pour la réalisation de ces microprojets.

6.5. Plan de communication sur la mise en œuvre du PCD

Pour ce qui est de la communication, les activités à mener doivent permettre la circulation de l'information entre les parties prenantes et les populations à la base une meilleure lisibilité des différentes interventions.

Les différents outils de communication ci-après seront utilisés il s'agit de :

- ❖ Les rapports d'activité et les rapports financiers mensuels, trimestriels, semestriels et annuels du comité de suivi du PCD;
- ❖ Les rapports des chefs de village et des comités de concertation chargés de suivre les activités à la base ;

Il s'agira aussi dans ce cadre de mettre à contribution les éléments de communication de masse à savoir les mass média publics et privés (presse écrites audio et vidéo) de même que les organes de presse écrites. Un journal local pourra à travers les témoignages recueillis, les images et autres éléments de visibilité renseigner les populations sur l'état d'avancement des travaux.

S'agissant particulièrement de l'appropriation du Plan de développement communal, elle entend :

- Organiser une réunion de restitution aux élites de la localité et aux acteurs au développement ;

- Organiser une réunion de restitution aux chefs de villages et des Comité de Concertation niveau village ;
- Mettre à la disposition de chaque village un Plan Communal de Développement ;
- Editer un bulletin de communication de la Commune pour susciter une saine émulation au sein des communautés à travers la publication des réalisations des unes et des autres ;
- Mettre en place un site internet à l'horizon des trois ans.

DRAFT PCD OKOLA

Plan de communication

Objectif	Activités	Délais	Coûts(en milliers)	Observations
A l'horizon 2025, les populations d'OKOLA sont mieux informées sur tous les aspects concernant leur développement.	Organiser une réunion de restitution aux chefs de villages et des Comité de Concertation niveau village ;	Décembre 2011	3 000	75 chefs de villages et 75 présidents des comités de concertation
	Mettre à la disposition de chacun de village un Plan Communal de Développement ;	Décembre 2011	530	1 Plan par village à raison de 10 000 Fcfa
	Editer un bulletin de communication de la Commune pour susciter une saine émulation au sein des communautés à travers la publication des réalisations des unes et des autres	Continue	500	200 Fcfa l'exemplaire
	Mettre en place un site internet à l'horizon des trois ans.	Mars 2012	500	
Total			4 530	

Conclusion

Au demeurant, L'élaboration du Plan Communal de Développement d'OKOLA a été faite suivant la démarche participative consignée dans le **Guide méthodologique de planification régionale et locale (1^{ère} édition octobre 2009)** et s'est déroulé avec la participation de toutes les parties prenantes au développement ; à savoir : les populations à la base, les autorités administratives (sectoriels), religieuses, traditionnelles et politiques. Désormais document de base de toute prise de décision pour la commune, le Plan Communal de Développement de la Commune d'OKOLA s'est voulu concis et concret. A l'issu du processus et après analyses des données collectées sur le terrain, il ressort que la commune de d'OKOLA regorge d'énormes potentialités qui seraient susceptibles de booster de manière significative son développement. Développement qui passe par l'amélioration substantielle de l'offre en infrastructures de développement de base, le développement d'une économie local renforcée, la résorbassions du chômage. L'institution communale quant à elle doit connaitre une amélioration tant au niveau de la gestion des ressources tant humaines, financières que patrimoniales. La gestion des relations internes et externes doit aussi connaitre des améliorations afin de hisser la commune à la hauteur de sa vision et de son projet de développement.

Malgré de nombreux problèmes recensés lors des différents diagnostics tels que l'insuffisance de la couverture électrique, la difficulté d'accès à l'eau potable, l'insuffisance d'une couverture en offre de santé appropriée, le problème de la circulation des personnes et des biens, des solutions efficaces et durables ont été proposées lors de l'atelier du PCD. Les potentielles sources de financement du plan d'Investissement annuel 2011, sur la base des ressources effectivement mobilisables faite par le Maire, promettent un avenir meilleur si toutes les parties prenantes au développement de la commune s'engagent chacune en ce qui la concerne à la mise en œuvre de son potentiel.

Pour une mise en œuvre objective de ce plan, un comité chargé de piloter le PCD a été mis en place par arrêté municipal. Il sera accompagné techniquement par des sectoriels et s'efforcera de produire les résultats escomptés. Ces résultats ne pourront être atteints que si ce Comité arrive à mobiliser les ressources internes et externes, par la définition des programmes de recherche des financements intégrant toutes l'élite de la Commune, pour un Développement Intégral de l'Homme.

BIBLIOGRAPHIE :

- Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- Document de Stratégie pour la Croissance et l'emploi ;
- Guide méthodologique de planification régionale et locale (1^{ère} édition octobre 2009)
- Rapport consolidé des données des diagnostics de la Commune d'OKOLA (avril 2011) ;
- Rapport du Diagnostic Institutionnel Communal de la Commune d'OKOLA (avril 2011) ;
- Comptes administratifs de la commune d'OKOLA (2007-2008-2009) ;

DRAFT PCD OKOLA

ANNEXES

FICHES DE MICROPROJETS

I - FICHE DE MICRO-PROJET 2

N° de référence :	Désignation du micro-projet : construction de trois forages d'eau potable dans la Commune d'OKOLA		
Province : Centre	Domaine d'intervention : Infrastructures collectives : Eau et Assainissement		
Commune : d'OKOLA			
Quartier :			
Maître d'ouvrage : Commune d'OKOLA			
Maître d'ouvrage délégué :	Co – contractant : à déterminer après appels d'offres	Ingénieur : Délégué Départemental des Travaux Publics de la LEKIE	
Organisme co-intervenant : A déterminer après appel d'offre			
Objectif du micro-projet : construire trois forages dans la ville d'OKOLA centre			
Coût estimé : 25 000 000 FCFA	Financement demandé au Projet :		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forage de puits d'eau potable : 25 000 000 FCFA 		
	Source de financement		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ COMMUNE ▪ PNDP 		
Description sommaire du micro-projet :			
Le projet consiste à construire trois (03) pompes manuelles (voir plan) avec pompe à motricité humaines. Ce projet comporte deux volets dont i) l'ensemble des réalisations techniques, ii) l'Animation communautaire.			
Réalisations techniques :			
Ce volet sera confié à une entreprise dont l'expérience dans la construction des puits forés d'eau potable est avérée			
Animation communautaire			
Ce volet est assuré par une OAL, et consiste à :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La sensibilisation, l'information et l'appui à la mise en place des comités de gestion ▪ la mise en place des engagements mutuels ▪ le suivi de l'organisation des engagements 			
Caractéristiques de l'ouvrage : Ce sont :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Profondeur maximum 29 mètres ▪ Diamètre maximum : puits 1 mètre 50 			
Buse 1/ 1mètre 20			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipement : buses emboîtées, en béton armé, avec massif de gravier dans l'espace annulaire. 			
Exhaure : L'ouvrage est équipé d'une pompe à motricité humaine avec possibilité de laisser un regard de 0,30mx0,60 m pour un puisage de secours .			
Respect des politiques environnementales :			
Pour réaliser le projet, l'entrepreneur respectera toutes les procédures et normes en vigueur au Cameroun pour la réalisation des travaux de cette envergure. Le projet entraînant la destruction d'un couvert végétal et tellurique, seule la superficie minimum permettant la réalisation des travaux sera décapée. La terre enlevée sera d'ailleurs utilisée en partie lors de la création des espaces verts de l'aire de jeu et des autres projets nécessaires.			
Durée d'exécution : 60 jours		Date souhaitée de démarrage : juillet 2011	
Nature du micro-projet			
Nouveau micro-projet : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Suite à une opération déjà amorcée et montant déjà engagé : Non			
Source de financement :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contactées : COMMUNE (2 500 000 FCFA) - PNDP (22 5000 000 FCFA) ▪ Déjà impliquées : 			
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :			
Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			

II - FICHE DE MICRO-PROJET 2

N° de référence :	Désignation du micro-projet : Réhabilitation de 10 ouvrages hydrauliques en panne dans la commune d'OKOLA	
Province : Centre	Domaine d'intervention : Infrastructures collectives : Eau et Assainissement	
Commune : d'OKOLA		
Quartier :		
Maître d'ouvrage : Commune d'OKOLA		
Maître d'ouvrage délégué :	Co – contractant : à déterminer après appels d'offres	Ingénieur : Délégué Départemental des Travaux Publics de la LEKIE
Organisme co-intervenant : A déterminer après appel d'offre		
Objectif du micro-projet : réhabiliter 10 points d'eau à OKOLA		
Coût estimé : 4 050 000 FCFA	Financement demandé au Projet :	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forage de puits d'eau potable : 4 050 000 FCFA 	
	Source de financement	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ COMMUNE ▪ PNDP 	
Description sommaire du micro-projet :		
Le projet consiste à réhabiliter (10) points d'eau (pompes manuelles, sources). Ce projet comporte deux volets dont i) l'ensemble des réalisations techniques, ii) l'Animation communautaire.		
Réalisations techniques :		
Ce volet sera confié à une entreprise dont l'expérience dans la construction des puits forés d'eau potable est avérée		
Animation communautaire		
Ce volet est assuré par une OAL, et consiste à :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La sensibilisation, l'information et l'appui à la mise en place des comités de gestion ▪ la mise en place des engagements mutuels ▪ le suivi de l'organisation des engagements 		
Respect des politiques environnementales :		
Pour réaliser le projet, l'entrepreneur respectera toutes les procédures et normes en vigueur au Cameroun pour la réalisation des travaux de cette envergure. Le projet entraînant la destruction d'un couvert végétal et tellurique, seule la superficie minimum permettant la réalisation des travaux sera décapée. La terre enlevée sera d'ailleurs utilisée en partie lors de la création des espaces verts de l'aire de jeu et des autres projets nécessaires.		
Durée d'exécution : 30 jours	Date souhaitée de démarrage : juillet 2011	
Nature du micro-projet		
Nouveau micro-projet : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Suite à une opération déjà amorcée et montant déjà engagé : Non		
Source de financement :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contactées : COMMUNE (4 050 000 FCFA) ▪ Déjà impliquées : 		
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :		
Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

III- FICHE DE MICRO-PROJET 3

N° de référence :		Désignation du micro-projet : Construction de deux salles de classe, un point d'eau et un bloc latrine à l'Ecole Publique d'OBAN II	
Province : Centre		Domaine d'intervention : Education de Base	
Commune : d'OKOLA			
Quartier:			
Maître d'ouvrage : Commune d'OKOLA			
Maître d'ouvrage délégué :	Co – contractant : à déterminer après appels d'offres	Ingénieur : Délégué Départemental de l'Education de Base de la LEKIE	
Organisme co-intervenant : A déterminer après appel d'offre			
Objectif du micro-projet : Construire deux salles de classe, un point d'eau et un bloc latrine à l'EP d'OBAN I.			
Coût estimé : 30 000 000 FCFA	Financement demandé au Projet : 49 500 000 FCFA		Source de financement : - PNDP - Commune d'OKOLA
	Contribution de la Commune 3 000 000 FCFA		
Description sommaire du micro-projet : Le projet sera réalisé par une entreprise expérimentée dont les compétences sont avérées en matière de construction travaux.			
Respect des politiques environnementales : Pour réaliser le projet, l'entrepreneur respectera toutes les procédures et normes en vigueur au Cameroun pour la réalisation des travaux de cette envergure. Le projet entraînant la destruction d'un couvert végétal et tellurique, seule la superficie minimum permettant la réalisation des travaux sera décapée.			
Durée d'exécution : 60 jours		Date souhaitée de démarrage : juillet 2011	
Nature du micro-projet			
Nouveau micro-projet :		Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Suite à une opération déjà amorcée et montant déjà engagé : Non			
Source de financement :			
Contactées : PNDP (25 200 000 FCFA) – COMMUNE (2 800 000 FCFA)			
Déjà impliquées : Ressources propres en espèces : 4 500 000 FCFA			
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :			
Oui <input checked="" type="checkbox"/>		Non <input type="checkbox"/>	

II - FICHE DE MICRO-PROJET 2

N° de référence :	Désignation du micro-projet : construction d'un hangar, un point d'eau et un bloc latrine pour la gare routière d'OKOLA	
Province : Centre	Domaine d'intervention : Infrastructures de transport	
Commune : d'OKOLA		
Quartier : OKOLA I		
Maître d'ouvrage : Commune d'OKOLA		
Maître d'ouvrage délégué :	Co – contractant : à déterminer après appels d'offres	Ingénieur : Délégué Départemental des Travaux Publics de la LEKIE
Organisme co-intervenant : A déterminer après appel d'offre		
Objectif du micro-projet : construire un hangar, un point d'eau et un bloc latrine à la gare routière d'OKOLA		
Coût estimé : 30 000 000 FCFA	Financement demandé au Projet :	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un hangar, un point d'eau et un bloc latrine : 30 000 000 FCFA 	
	Source de financement	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ COMMUNE ▪ PNDP 	
Description sommaire du micro-projet :		
Le projet consiste à construire un hangar, un point d'eau et un bloc latrine à la gare routière d'OKOLA. Ce projet comporte deux volets dont i) l'ensemble des réalisations techniques, ii) l'Animation communautaire.		
Réalisations techniques :		
Ce volet sera confié à une entreprise dont l'expérience dans la construction des puits forés d'eau potable est avérée		
Animation communautaire		
Ce volet est assuré par une OAL, et consiste à :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La sensibilisation, l'information et l'appui à la mise en place des comités de gestion ▪ la mise en place des engagements mutuels ▪ le suivi de l'organisation des engagements 		
Respect des politiques environnementales :		
Pour réaliser le projet, l'entrepreneur respectera toutes les procédures et normes en vigueur au Cameroun pour la réalisation des travaux de cette envergure. Le projet entraînant la destruction d'un couvert végétal et tellurique, seule la superficie minimum permettant la réalisation des travaux sera décapée. La terre enlevée sera d'ailleurs utilisée en partie lors de la création des espaces verts de l'aire de jeu et des autres projets nécessaires.		
Durée d'exécution : 30 jours	Date souhaitée de démarrage : juillet 2011	
Nature du micro-projet		
Nouveau micro-projet : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Suite à une opération déjà amorcée et montant déjà engagé : Non		
Source de financement :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contactées : COMMUNE (3 000 000 FCFA), PNDP (27 000 000 FCFA) ▪ Déjà impliquées : 		
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :		
Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		